

Document analytique

Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones de l'Ontario

par Jean-Pierre Corbeil et Sylvie Lafrenière

Division de la statistique sociale et autochtone
Immeuble Jean Talon, 7^e étage, 170 promenade Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario K1A 0T6



Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 89-642-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications » > « Publications Internet gratuites ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones de l'Ontario

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2010

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mai 2010

N° 89-642-X n° 001 au catalogue

ISSN 1923-3094

ISBN 978-1-100-94610-8

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Information pour l'utilisateur

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0\$ valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- P provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Remerciements

Cette étude a été rendue possible grâce à la collaboration et au soutien financier du Secrétariat des langues officielles de Patrimoine canadien. Les auteurs tiennent à remercier Julie Bertrand et Daniel Pereira de la section des statistiques linguistiques de Statistique Canada pour leur soutien technique et leur participation active à ce projet.

De même, des remerciements sont également adressés à Dany Faucher, méthodologiste, ainsi qu'à Michèle Lanoue, Denis Theriault, Suzanne Belair, René Houle et Jean-François Lepage de la Division des statistiques sociales et autochtones pour leur collaboration indispensable à la finalisation de ce projet. Finalement, les auteurs tiennent à remercier Louise Marmen, directrice adjointe de la même division pour ses suggestions et ses commentaires judicieux lors de la révision de versions antérieures de ce document.

Table des matières

Introduction	7
Section 1 Définitions de la population de langue française de l'Ontario	8
Sources de données	10
Section 2 Évolution de la population selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée	11
2.1 Évolution de la population selon la langue maternelle.....	11
2.2 Évolution de la population selon la première langue officielle parlée	13
2.3 Répartition géographique de la population dont le français est la première langue officielle parlée.....	14
2.4 Proportion relative au sein des municipalités de résidence et indice de concentration géographique	15
Section 3 Les facteurs d'évolution de la population de langue maternelle française	19
3.1 Fécondité.....	19
3.2 Transmission de la langue maternelle et effet de l'exogamie.....	20
3.3 La structure par âge	26
3.4 Les transferts linguistiques ou la mobilité linguistique intragénérationnelle	31
3.5 Usage du français dans la sphère publique.....	36
3.6 Connaissance du français.....	38
3.7 Migration (mouvements migratoires interprovinciaux et internationaux)	43
3.7.1 Lieu de naissance	43
3.7.2 Immigration internationale.....	45
3.7.3 Migration interprovinciale	46
Section 4 Quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire	50
4.1 La Santé	50
4.2 La justice	52
4.3 L'éducation	57
4.3.1 Chez les enfants	57
4.3.2 Chez les adultes	60
4.4 Médias, arts et culture	66
4.5 Vie communautaire	69
4.6 Caractéristiques de l'emploi et du revenu.....	71
4.6.1 Répartition au sein des secteurs d'emploi selon la région de résidence.....	73
4.6.2 Utilisation de la langue française au travail selon le secteur d'industrie	75
4.6.3 Écarts différentiels de revenu	76
Section 5 Vitalité subjective	80
Conclusion	84

Table des matières (fin)

Cartes géographiques	87
Annexe A	100
Annexe B	107
Annexe C	113
Annexe D	114

Introduction

Préparé grâce au soutien financier du Secrétariat des langues officielles de Patrimoine canadien, ce portrait démographique de la population de langue française en Ontario est le premier d'une série de portraits démographiques des minorités de langue officielle au Canada préparés par la section des statistiques linguistiques de Statistique Canada.

Cette étude brosse un portrait statistique général de la minorité de langue officielle en Ontario en s'appuyant sur des données du recensement de la population ainsi que sur celles de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle au Canada menée en 2006. Le but d'un tel portrait est de présenter un ensemble de caractéristiques, de comportements et de perceptions de la population de langue officielle minoritaire en mettant en évidence les possibilités d'analyse que recèlent les données.

Le présent document ne se veut ni un simple assemblage de tableaux ni une étude approfondie de la dynamique démographique de la population de langue française en Ontario. Il présente une information diversifiée sur un ensemble de thèmes et de problématiques qui revêtent un intérêt pour les minorités de langue officielle et pour quiconque s'intéresse à la situation passée, actuelle et future des populations de langue officielle en situation minoritaire au Canada.

La première section de ce portrait démographique porte sur le choix des critères de définition de la population de langue française en Ontario qui seront utilisés aux fins de ce document ainsi que sur une brève description des sources de données utilisées.

La seconde section présente différentes informations qui rendent compte de l'évolution de la population de langue française ainsi que sur la répartition et la concentration de cette population sur le territoire ontarien. Cette information est accompagnée d'une série de cartes géographiques présentée en annexe et d'un tableau détaillé sur l'effectif, le poids relatif et la répartition de la population de langue française en Ontario.

La troisième partie porte sur les principaux facteurs qui influent sur l'évolution de la population de langue française dans cette province ou qui en résultent, soit la fécondité, la transmission de la langue maternelle et l'effet de l'exogamie, la structure par âge, la mobilité linguistique intragénérationnelle, la migration interprovinciale et internationale. De plus, on y présente de l'information sur l'usage du français dans la sphère publique et sur l'évolution de la capacité de soutenir une conversation dans cette langue parmi les groupes de langue maternelle autre que française ou anglaise.

La quatrième partie de ce portrait porte sur quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire tels qu'identifiés dans la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013*, soit la santé, la justice, l'éducation et les médias, les arts et la culture. Nous y présentons également des statistiques sur la participation communautaire, les caractéristiques de l'emploi et du revenu ainsi que sur l'utilisation du français au travail.

Finalement, la dernière partie de ce portrait présente des statistiques sur l'appartenance identitaire des francophones, leurs perceptions à l'égard de la présence du français dans leur communauté, de l'offre de services en français de la part du gouvernement fédéral, du respect des droits linguistiques ainsi qu'à l'égard du fait que des gens travaillent au développement de la communauté francophone.

Section 1 Définitions de la population de langue française de l'Ontario

Ce portrait statistique de la minorité de langue officielle de l'Ontario présente de l'information tirée des variables du recensement canadien, lequel comprend pas moins de 6 questions ou sous-questions qui fournissent de l'information sur les langues officielles, soit la connaissance des langues officielles, la langue parlée le plus souvent à la maison, les autres langues parlées régulièrement à la maison, la langue maternelle, la langue utilisée le plus souvent au travail et les autres langues utilisées régulièrement au travail.

Comment définit-on le groupe de langue officielle minoritaire en Ontario? Comment définit-on qui est francophone? Il n'existe pas de définition canonique de qui est francophone. Pour des raisons historiques, Statistique Canada a généralement utilisé le critère de la langue maternelle, soit la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise au moment du recensement. Les statistiques fondées sur la langue maternelle ont l'avantage d'être approximativement comparables depuis plus d'un demi-siècle.

D'autres critères sont également utilisés et rendent possible des définitions qui sont tantôt plus inclusives tantôt plus restreintes des personnes de langue française. Ainsi, on peut se demander si la définition de qui est francophone en Ontario correspond aux quelque 510 000 personnes ayant le français comme langue maternelle¹, aux 540 000 personnes ayant cette langue comme première langue officielle parlée, ou encore aux 544 000 personnes² parlant le français soit le plus souvent (322 000) soit régulièrement (222 000) à la maison? Ou encore doit-on considérer une définition large qui inclurait l'ensemble des quelque 1,4 millions de locuteurs du français, voire plus si l'on ajoute les jeunes enfants qui ne parlent pas le français dont au moins l'un des parents est un locuteur maternel?

En outre, dans le choix d'une stratégie d'estimation d'un groupe linguistique, il importe de prendre en compte au moins deux éléments principaux. D'une part, si l'objectif consiste à énumérer la population en considérant tous les groupes linguistiques sur un même pied d'égalité, c'est-à-dire en les traitant d'une manière symétrique et en formant des catégories mutuellement exclusives pour les estimer (par ex. Anglais, Français, Autres), cela implique une répartition convenable des réponses multiples. Dans un tel cas, la population de langue maternelle française de l'Ontario s'établirait à 510 240 personnes. D'autre part, si l'objectif est de centrer l'attention sur un seul groupe linguistique (par ex. les francophones), cela permet d'élargir les critères d'appartenance sans se préoccuper des chevauchements implicites entre les groupes linguistiques. Dans ce cas-ci, le nombre de personnes de langue maternelle française en Ontario atteindrait 533 000.

Dans le présent portrait statistique sur les francophones de l'Ontario, l'on fera surtout usage de deux critères soit ceux de langue maternelle et de première langue officielle parlée³. Ce dernier critère est maintenant de plus en plus utilisé comme critère de définition des groupes linguistiques dans les travaux portant sur les minorités de langue officielle. En effet, les mutations qu'a connues au fil des ans la composition de la population canadienne tendent à entraîner une redéfinition ou un élargissement de la notion de groupe ou de communauté francophone dans la mesure où un nombre significatif de personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais font tout de même une utilisation prédominante ou courante du français dans leur quotidien.

La création de la notion de « première langue officielle parlée » découle d'un certain nombre de considérations. D'une part, la poussée importante de l'immigration depuis le milieu des années 1980 a eu pour effet d'augmenter l'importance de la population ayant une tierce langue maternelle (20 % en 2006), soit les personnes souvent désignées par le terme d'« allophones ».

1. Le nombre est de 533 000 si l'on inclut toutes les réponses uniques ou multiples où il est fait mention du français.

2. Cet effectif inclut toutes les réponses uniques ou multiples où il est fait mention du français.

3. Notons qu'en juin 2009, le gouvernement ontarien adoptait une nouvelle définition inclusive de la population francophone (DIF) (auparavant définie selon le critère de la langue maternelle). Cette définition est assez similaire à celle fondée sur la première langue officielle parlée à la différence qu'elle inclut également les personnes de langue maternelle française qui comprennent le français, mais ne peuvent plus soutenir une conversation dans cette langue. Ainsi, cette définition comprend les 532 850 personnes ayant le français comme langue maternelle (réponses uniques et multiples), les 13 225 personnes ayant une tierce langue maternelle et ayant le français comme première langue officielle parlée (PLOP) ainsi que la moitié des 73 210 personnes (soit 36 605) de tierce langue maternelle ayant à la fois le français et l'anglais comme PLOP.

Dans la mesure où un allophone ne peut devenir francophone par la langue maternelle, mais qu'il peut le devenir en adoptant le français le plus souvent à la maison ou dans la sphère publique, on en vient donc à s'interroger sur la façon de désigner la première langue officielle des individus ou, plus spécifiquement, sur le mode de répartition des allophones entre le français et l'anglais en fonction de la connaissance déclarée de l'une et/ou l'autre des langues officielles.

C'est ce type d'interrogation qui a conduit à définir différentes variantes de la notion de première langue officielle parlée (Statistique Canada, 1989)⁴. Cette notion fait notamment écho à l'esprit de la nouvelle mouture de la *Loi sur les langues officielles* (1988) qui précise, à l'article 32 (2), que le gouvernement peut tenir compte « de la population de la minorité francophone ou anglophone de la région desservie, de la spécificité de cette minorité et de la proportion que celle-ci représente par rapport à la population totale de cette région ».

La notion de première langue officielle a été choisie par le gouvernement fédéral, en décembre 1991, dans le Règlement sur les langues officielles – *Communications avec le public et prestation de services*. À l'article 2 du Règlement, on y décrit la méthode utilisée pour déterminer « la première langue officielle parlée », soit la première des deux variantes présentées dans Statistique Canada (1989), méthode qui tient compte successivement des réponses aux questions sur la connaissance des langues officielles, la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison. La variable « première langue officielle parlée » n'est donc pas une question de recensement, mais est plutôt dérivée de trois questions du module linguistique du recensement.

La notion de première langue officielle parlée (PLOP) permet de répartir la population canadienne entre les deux principaux groupes linguistiques du pays. Ainsi, au Canada, un peu plus de 97 % de la population a soit le français soit l'anglais comme première langue officielle parlée. La part résiduelle est composée des personnes ne pouvant soutenir une conversation ni en français ni en anglais (1,6 %) et des personnes qui connaissent les deux langues officielles et pour lesquelles il n'est pas possible d'attribuer l'une ou l'autre des deux langues officielles à partir des trois variables du recensement utilisées à cette fin (1,1 %).

À la différence de la population de langue maternelle française, la PLOP française exclut les personnes dont le français est la langue maternelle, mais qui ont déclaré ne pouvoir soutenir une conversation en français au moment du recensement. En outre, la population francophone (selon la PLOP) comprend les personnes de tierce langue maternelle qui parlent le français le plus souvent à la maison, de même que celles qui, bien qu'ayant une tierce langue comme principale langue d'usage au foyer, peuvent également soutenir une conversation en français mais non en anglais. Elle comprend également la moitié de l'effectif des personnes pouvant soutenir une conversation en français et en anglais et qui parlent une tierce langue ou les deux langues officielles le plus souvent à la maison.

Le présent rapport brosera un portrait statistique des francophones de l'Ontario en utilisant principalement le critère de PLOP, mais également, lorsque pertinent, l'information portant sur la langue maternelle⁵. Tout comme le fait le Secrétariat du Conseil du trésor, la population francophone de l'Ontario désignera ici les personnes n'ayant que le français comme première langue officielle parlée (PLOP) et la moitié des personnes ayant à la fois le français et l'anglais comme PLOP, c'est-à-dire les personnes pour qui il n'est pas possible d'attribuer le français ou l'anglais en se fondant sur les réponses aux trois variables précitées.

4. Statistique Canada, *Estimations de la population selon la première langue officielle parlée*, Ottawa, Statistique Canada, Division des statistiques sociales, du logement et des familles et Études linguistiques, 1989.

5. Dans ce rapport, on utilisera sans distinction les termes « francophones » et « de langue française ». Sauf dans le cas où l'on parlera spécifiquement des francophones selon le critère de la langue maternelle, le présent document utilise celui de première langue officielle parlée pour désigner la population francophone ou de langue française. En ce sens, la population cible de ce document diffère légèrement de celle du rapport sur les premiers résultats de l'EVML0 diffusé en décembre 2007.

Sources de données

Ce portrait de la population de langue française en Ontario présente de l'information tirée des recensements canadiens de 1951 à 2006 et de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO)⁶ menée en 2006 par Statistique Canada.

Recensement : Les données du recensement présentées dans ce rapport sont tirées du questionnaire complet du recensement complété par 20 % des ménages et comprenant 61 questions, dont 7 questions linguistiques.

L'enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) : Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon. Les répondants de l'EVMLO ont été sélectionnés à partir de l'échantillon de personnes ayant rempli le questionnaire complet au Recensement de 2006.

L'enquête porte sur les minorités de langue officielle du Canada, soit les personnes de langue française à l'extérieur du Québec et celles de langue anglaise au Québec. Les données permettent d'approfondir la compréhension de la situation actuelle des individus appartenant à ces groupes sur des sujets aussi variés que l'enseignement dans la langue de la minorité ou l'accès à différents services dans la langue de la minorité (notamment le secteur de la santé), sur les pratiques linguistiques dans les activités quotidiennes à la maison et à l'extérieur de la maison ainsi que sur des questions d'appartenance identitaire.

6. Pour toute information concernant l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, nous invitons le lecteur à consulter le site de Statistique Canada à l'adresse suivante :
http://www.statcan.gc.ca/cgi-bin/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5099&lang=fr&db=imdb&dbg=f&adm=8&dis=2

Section 2 Évolution de la population selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée

2.1 Évolution de la population selon la langue maternelle

La population de langue maternelle française de l'Ontario comprenait 510 240 personnes en 2006 comparativement à 341 500 personnes en 1951, soit une augmentation de 49,4 %. En comparaison, la population de langue maternelle anglaise s'est accrue de 121 % pour atteindre 8 313 880 en 2006 alors que celle de tierce langue maternelle a plus que quintuplé (soit une augmentation de 540 %) totalisant 3 204 770 personnes en 2006 comparativement à un peu plus de 500 000 en 1951.

Tableau 2.1.1
Population selon la langue maternelle, Ontario, 1951 à 2006

Année	Langue maternelle						
	Total	Français		Anglais		Tierces langues	
	nombre	nombre	%	nombre	%	nombre	%
1951	4 597 542	341 502	7,4	3 755 442	81,7	500 598	10,9
1961	6 236 092	425 302	6,8	4 834 623	77,5	976 167	15,7
1971	7 703 110	482 350	6,3	5 967 725	77,5	1 253 035	16,3
1981	8 534 260	465 335	5,5	6 611 990	77,5	1 456 940	17,1
1991	9 977 055	503 345	5,0	7 443 540	74,6	2 030 170	20,3
1996	10 642 790	499 689	4,7	7 777 734	73,1	2 365 367	22,2
2001	11 285 550	509 264	4,5	8 041 997	71,3	2 734 289	24,2
2006	12 028 890	510 240	4,2	8 313 880	69,1	3 204 770	26,6

Nota : À l'exception des recensements de 1951 à 1971, les réponses multiples ont été réparties également entre les trois grands groupes linguistiques.

Source(s) : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

Le tableau 2.1.2 permet de rendre compte du taux annuel moyen d'accroissement de la population de chacun des groupes de langue maternelle depuis 1951. On y constate que durant la période d'après-guerre (1951-1961) l'effectif de la population de tierce langue maternelle s'est accru en moyenne de près de 10 % annuellement en raison de la forte poussée de l'immigration internationale, comparativement à un taux annuel moyen de croissance de moins de 3 % pour ce qui est de l'effectif du reste de la population. On y observe également que l'accroissement annuel moyen de l'effectif de la population de langue maternelle française est demeuré très faible, voire négatif par moment, depuis le début des années 1970. En revanche celui de l'effectif de la population de tierce langue maternelle s'est maintenu entre 3 % et 4 % annuellement depuis le milieu des années 1980.

Tableau 2.1.2
Taux annuel moyen d'accroissement de la population selon la langue maternelle, Ontario, 1951 à 2006

Période	Langue maternelle		
	Français	Anglais	Autres
	pourcentage		
1951 à 1961	2,45	2,87	9,50
1961 à 1971	1,34	2,34	2,84
1971 à 1981	-0,35	1,08	1,63
1981 à 1991	0,82	1,26	3,93
1991 à 1996	-0,15	0,90	3,30
1996 à 2001	0,38	0,68	3,12
2001 à 2006	0,04	0,68	3,44

Source(s) : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

La population de langue maternelle française à l'extérieur du Québec réside principalement dans deux provinces limitrophes du Québec. À elles seules, les provinces de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick comptent en effet 76 % de l'ensemble des francophones résidant à l'extérieur du Québec. L'Ontario est la province qui compte le plus grand nombre de personnes de langue maternelle française à l'extérieur du Québec. De plus, la proportion que représentent les francophones de l'Ontario parmi l'ensemble de la population de langue maternelle française à l'extérieur du Québec s'est accrue au fil du temps, passant de 47,3 % en 1951 à 52,3 % en 2006.

Tableau 2.1.3
Effectif des personnes de langue maternelle française et part relative des francophones de l'Ontario au sein de l'ensemble des francophones à l'extérieur du Québec, 1951 à 2006

Année	Langue maternelle française		Part relative des francophones de l'Ontario pourcentage
	Ontario	Canada moins le Québec	
	nombre		
1951	341 502	721 820	47,3
1961	425 302	853 462	49,8
1971	482 350	926 295	52,1
1981	465 335	923 605	50,4
1991	503 345	976 415	51,6
2001	509 264	980 272	52,0
2006	510 240	975 390	52,3

Source(s) : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

2.2 Évolution de la population selon la première langue officielle parlée

Tel que décrit à la section 1, le critère de première langue officielle parlée constitue une définition plus inclusive de la population francophone. Il en résulte que la part relative de cette population au sein de l'ensemble de la population de l'Ontario se situe à 4,5 % (538 000 personnes) comparativement à une proportion de 4,2 % lorsqu'on utilise le critère de la langue maternelle française pour définir cette population (510 000).

Tableau 2.2.1
Population selon la première langue officielle parlée, Ontario, 1971 à 2006

Année	Première langue officielle parlée											
	Total		Français		Anglais		Français et anglais		Ni français ni anglais		Minorité francophone ¹	
	nombre		nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
1971	7 703 105		488 920	6,3	7 013 835	91,1	30 260	0,4	170 090	2,2	504 050	6,5
1981	8 534 260		437 865	5,1	7 898 250	92,5	55 930	0,7	142 215	1,7	465 830	5,5
1991	9 977 055		483 445	4,8	9 255 865	92,8	52 410	0,5	185 335	1,9	509 650	5,1
1996	10 642 790		480 650	4,5	9 860 780	92,7	62 300	0,6	239 060	2,2	511 800	5,6
2001	11 285 585		489 920	4,3	10 493 685	93,0	75 610	0,7	226 370	2,0	527 725	4,7
2006	12 028 895		497 150	4,1	11 189 935	93,0	80 890	0,7	260 920	2,2	537 595	4,5

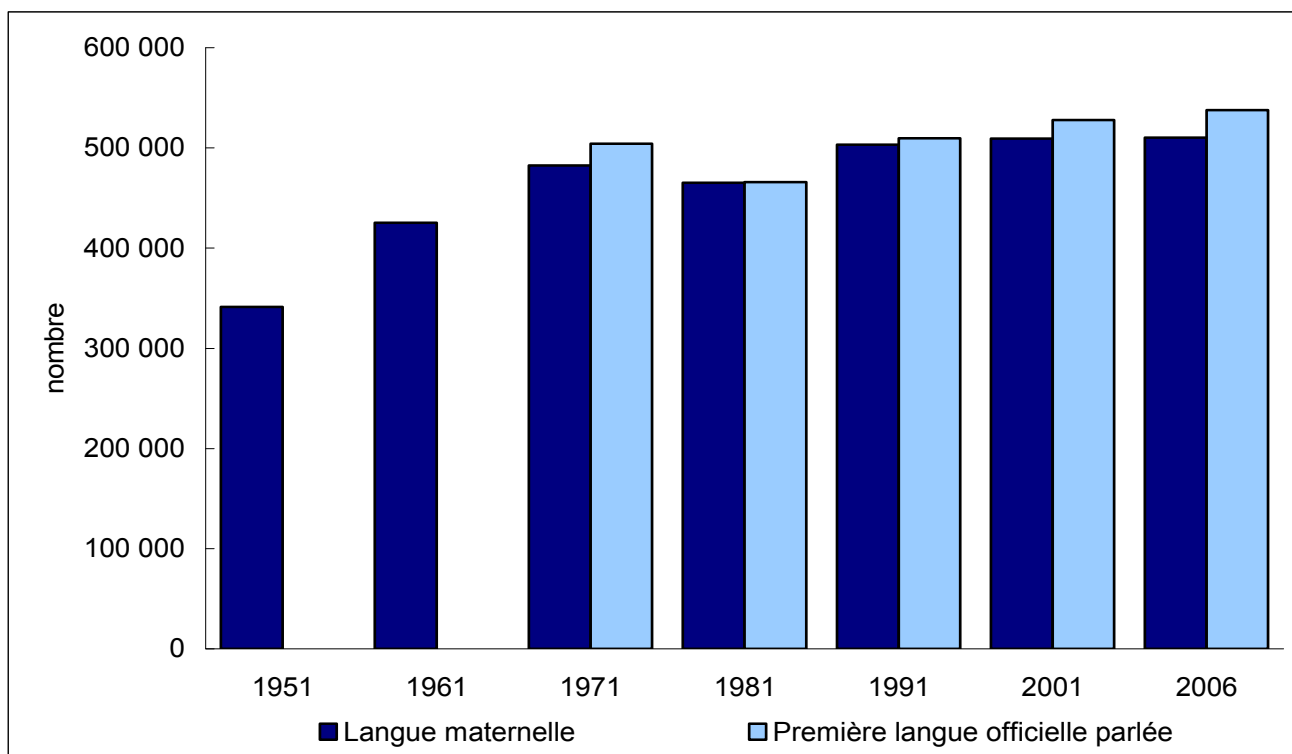
1. Total de la PLOP français et de la moitié de la PLOP français et anglais.

Source(s) : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 à 2006.

À la lumière des résultats présentés au tableau 2.2.1 ainsi qu'au graphique 2.2.1, on constate qu'il y a assez peu de différences entre l'effectif de la population de langue maternelle française et celle dont le français est la première langue officielle parlée. L'écart s'est cependant accru durant le lustre 2001-2006 principalement en raison du fait que la croissance du groupe de langue maternelle française n'a été que de 1 000 individus au cours de cette même période comparativement à une augmentation de près de 10 000 individus, principalement des immigrants de tierce langue maternelle, dont le français est la première langue officielle parlée.

Graphique 2.2.1

Effectif de la population ayant le français comme langue maternelle et comme première langue officielle parlée, Ontario, 1951 à 2006



Nota : Parce que la question sur la principale langue d'usage à la maison a été posée pour la première fois au Recensement de 1971, on ne peut dériver la variable « première langue officielle parlée » qu'à partir de 1971.

Source(s) : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

2.3 Répartition géographique de la population dont le français est la première langue officielle parlée

Bien que l'Ontario soit la province qui compte le plus grand nombre de francophones à l'extérieur du Québec, nous avons vu que leur proportion parmi l'ensemble de la population ontarienne est inférieure à 5 %. Toutefois, près de six Franco-Ontariens sur 10 résident dans des régions limitrophes du Québec dans lesquelles ils représentent une proportion beaucoup plus élevée de la population. Ainsi, alors que les francophones de la division de recensement d'Ottawa composent 25 % de l'ensemble de la population franco-ontarienne et ceux de la région du Nord-Est 23 %, leur part relative au sein de l'ensemble de la population de leur région atteint 17 % et 25 % respectivement. Quant à la région du Sud-Est, bien que seuls 14 % des francophones de la province y résident, leur poids relatif au sein de cette région atteint 41 %.

Nous verrons plus loin que la proportion que représentent les francophones au sein de ces régions influe directement sur leurs comportements langagiers.

Tableau 2.3.1**Effectif et répartition des francophones (en %) au sein de la province et proportion de francophones dans la région de résidence, Ontario, 2006**

Région	Répartition des francophones au sein de la province		Proportion de francophones dans la région
	Francophones nombre	pourcentage	
Sud-Est	77 439	14,4	41,3
Ottawa	135 225	25,2	16,9
Nord-Est	123 519	23,0	25,1
Toronto	46 710	8,7	1,9
Reste de l'Ontario	154 702	28,8	1,9
Ontario	537 596	100,0	4,5

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

2.4 Proportion relative au sein des municipalités de résidence et indice de concentration géographique

Dans le cadre du présent portrait statistique sur les francophones de l'Ontario, nous ne nous contenterons pas seulement de présenter de l'information selon l'une ou l'autre des grandes régions de résidence. À l'exception des divisions de recensement (DR) d'Ottawa et de Toronto, dont les frontières géographiques sont à toutes fins utiles les mêmes que celles des subdivisions de recensement (SDR) ou municipalités du même nom, les trois autres régions présentées au tableau 2.3.1 sont composées de plusieurs DR et SDR. Parce que les francophones ne sont pas répartis également entre ces diverses unités géographiques et parce que la proportion qu'ils y représentent varie d'une DR ou d'une SDR à l'autre au sein des régions, la présentation de statistiques qui tiennent compte de leur part relative au sein de leur municipalité de résidence se révèle être fort utile aux fins de la présente étude. En d'autres termes, la proportion que représentent les francophones au sein de leur municipalité peut influencer davantage sur leurs perceptions et leurs pratiques linguistiques que leur proportion au sein d'une plus grande région.

L'examen de la distribution des francophones selon le poids relatif que leur groupe représente au sein des municipalités où ils résident (voir le tableau 2.4.1) révèle une distribution qui fournit un nouvel éclairage sur le rapport minoritaire/majoritaire. La très grande majorité des francophones de l'Ontario résident au sein de municipalités où ils représentent moins de 30 % de la population. De fait, un peu moins de 200 000 francophones, soit 36 %, représentent moins de 10 % de la population de leur municipalité, comparativement à 225 000, soit 42 %, qui résident là où leur poids relatif se situe entre 10 % et 29 %. Seuls 14 % des francophones de la province vivent dans des municipalités où ils sont majoritaires.

Tableau 2.4.1

Distribution des francophones selon le poids relatif que leur groupe représente au sein de leur municipalité de résidence, Ontario, 2006

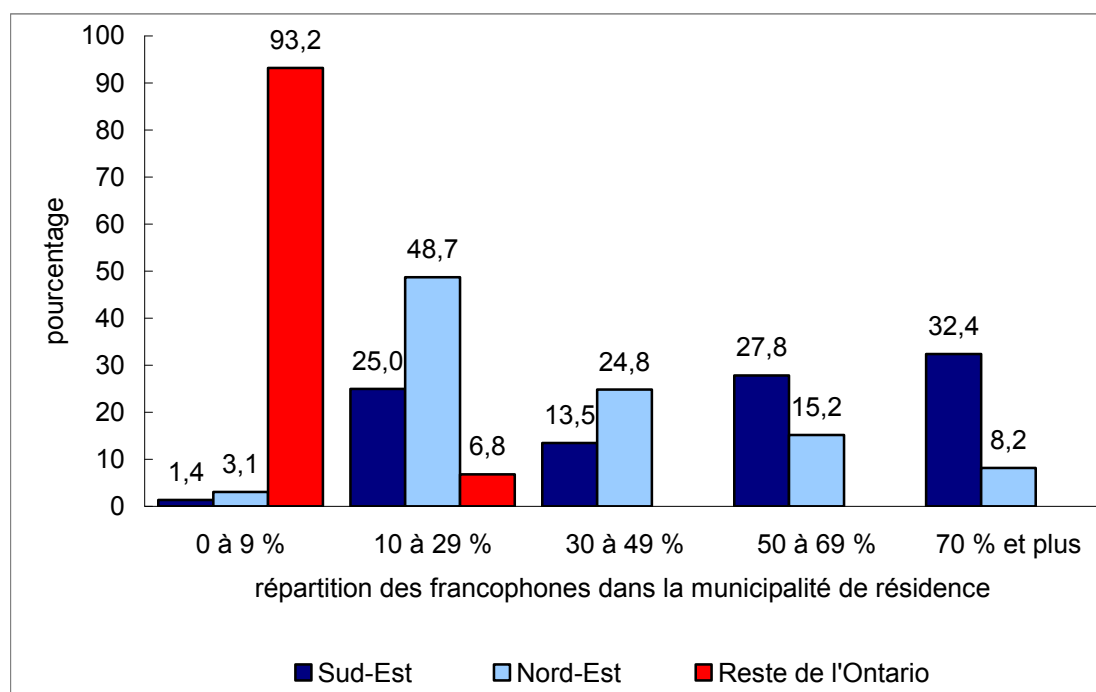
Poids relatif dans la municipalité	Francophone	
	nombre	pourcentage
0 à 9 %	195 295	36,3
10 à 29 %	225 504	42,0
30 à 49 %	41 063	7,6
50 à 69 %	40 276	7,5
70 % et plus	35 187	6,5
Total	537 326	100,0

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Ce poids relatif des francophones dans leur municipalité de résidence est très variable dans les régions du Sud-Est, du Nord-Est et du Reste de l'Ontario (voir le graphique 2.4.1). Dans le Sud-Est de l'Ontario, par exemple, là où vivent 14 % des francophones de la province, 25 % des francophones résident dans des municipalités où ils représentent entre 10 et 29,9 % de la population, alors que 28 % résident dans des municipalités où leur poids relatif se situe entre 50 % et 69,9 % et, enfin, plus de 32 % ont comme lieu de résidence une municipalité où les membres de leur groupe linguistique représentent 70 % ou plus de la population.

Dans la région du Nord-Est, là où vivent 23 % des francophones de la province, près d'un francophone sur deux réside dans une municipalité où le poids du groupe francophone se situe entre 10 % et 29,9 % alors que près d'un francophone sur 4 vit au sein d'une municipalité où ce groupe linguistique représente entre 30 % et 49,9 % de la population. Enfin, c'est dans le reste de la province, où résident près de trois Franco-ontariens sur dix, que leur poids relatif est le plus faible : plus de neuf francophones sur dix résident dans une municipalité où ils représentent moins de 10 % de la population alors que 7 % habitent une municipalité où leur poids relatif se situe entre 10 et 29 %.

Les tableaux A-1 et A-2 qui figurent à l'annexe A ainsi que les cartes géographiques qui le précèdent présentent le poids relatif de la population francophone au sein de chacune des régions, des divisions de recensement et de certaines subdivisions qui en font partie en 2006.

Graphique 2.4.1**Répartition des francophones au sein de trois régions de l'Ontario selon leur poids relatif dans leur municipalité de résidence, 2006**

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'information portant sur la proportion que représentent les francophones au sein de leur municipalité de résidence est très utile dans l'analyse des perceptions et des comportements langagiers des francophones. Cependant, les tailles des municipalités sont variées et, dans le cas des grandes agglomérations urbaines, par exemple, cette information ne permet pas de savoir si les francophones sont répartis un peu partout à travers l'ensemble du territoire de la municipalité ou s'ils sont concentrés dans certains secteurs spécifiques.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les francophones résident dans des régions limitrophes du Québec et, au sein de ces mêmes régions, leur proportion au sein des municipalités est variable. Il est aussi utile de distinguer les municipalités au sein desquelles les francophones sont concentrés sur une partie spécifique du territoire de celles où ils ne forment aucune concentration particulière. Pour ce faire, nous présentons ici la répartition des francophones sur le territoire à l'aide d'un indice de concentration⁷. Le tableau 2.4.2 permet de constater l'utilité d'un tel concept en particulier pour les municipalités d'Ottawa et de Toronto.

Une telle information revêt une grande utilité dans la mesure où la concentration d'un groupe linguistique sur un territoire donné, tout comme le poids relatif de ce groupe, aura une influence sur les pratiques linguistiques potentielles de ses membres.

7. Se référer à l'annexe D pour une description de l'indice de concentration et du concept de l'aire de diffusion.

Tableau 2.4.2

Répartition des francophones selon la région de résidence et l'indice de concentration au sein de leur municipalité, Ontario, 2006

Région	Concentration au sein de la municipalité			
	Faible	Moyenne	Forte	Total
	pourcentage			
Sud-Est	0,4	23,8	75,8	100,0
Ottawa	7,4	46,4	46,2	100,0
Nord-Est	3,0	18,1	78,9	100,0
Toronto	68,4	29,4	2,3	100,0
Reste de l'Ontario	87,4	10,7	1,8	100,0
Ontario	34,5	35,9	29,6	100,0

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'information qu'on peut tirer d'un tel indice de concentration est utile lorsqu'on la compare à celle présentée au graphique 2.4.1. Ainsi, par exemple, ce graphique révèle que dans la région du Nord-Est de la province près de 49 % des francophones vivent dans des municipalités où ils représentent entre 10 % et 29 % de la population et que seulement 23 % vivent dans des municipalités où ils forment 50 % ou plus de la population. Cependant, à l'aide de l'indice de concentration, on observe que dans cette grande région la très forte majorité des francophones, soit 79 %, sont fortement concentrés sur le territoire de la municipalité où ils résident. De même, alors que les francophones d'Ottawa forment 17 % de la population de cette ville, 46 % d'entre eux sont fortement concentrés sur une partie du territoire, dans l'est en particulier.

Section 3 Les facteurs d'évolution de la population de langue maternelle française

L'évolution des groupes linguistiques dans une province ou une région donnée dépend de l'effet combiné des facteurs de l'accroissement naturel que sont la fécondité et la mortalité d'une part et ceux de la migration interne et internationale d'autre part. S'y ajoute la composante de la continuité linguistique intergénérationnelle, c'est-à-dire la transmission de la langue maternelle de la mère aux enfants⁸. Un autre facteur sera également présenté dans cette section, soit celui de la continuité linguistique intragénérationnelle ou, son pendant, le transfert ou la substitution linguistique. Ce dernier, bien que n'influant pas directement sur l'évolution d'un groupe linguistique à court terme peut néanmoins avoir une influence importante à long terme dans la mesure où la langue d'usage prédominante au foyer est généralement celle qui est transmise aux enfants.

Dans la présente section, une bonne partie de l'information présentée portera sur le groupe de langue maternelle française en Ontario. Toutefois, dans certains cas, celui de la migration interprovinciale et de l'immigration internationale notamment, l'analyse portera également sur la population dont le français est la première langue officielle parlée.

3.1 Fécondité

Durant la première moitié du XXe siècle, les différences de fécondité entre les groupes linguistiques ont permis d'expliquer en partie la croissance ou le maintien de la population de certains groupes par rapport à d'autres. En Ontario, la surfécondité de la population de langue maternelle française s'est maintenue jusqu'en 1966 par rapport au groupe de tierce langue maternelle et jusqu'en 1981 par rapport au groupe de langue maternelle anglaise.

Durant le lustre 1956-1961, par exemple, le niveau de fécondité des femmes de langue maternelle française était de 4,6 enfants par femmes (4 600 enfants pour 1000 femmes) contre 3,56 et 3,13 pour celles de langue maternelle anglaise et tierce respectivement. À partir de 1981, l'indice synthétique de fécondité des francophones était inférieur à ceux des deux autres groupes et il a atteint son plus bas niveau durant le lustre 1996-2001, soit 1,47 enfant par femme.

Les démographes établissent que, dans les conditions actuelles de faible mortalité, le seuil de remplacement des générations correspond à un indice de 2,1, c'est-à-dire de 2 100 enfants pour 1 000 femmes. On notera au tableau 3.1 qu'à partir du lustre 1971-1976, le niveau de fécondité des femmes francophones et anglophones était inférieur à ce seuil de remplacement de leur population alors que chez les femmes de tierce langue maternelle, leur niveau de fécondité est passé sous la barre des 2,1 au cours de la période 1981-1986. On remarquera également que le niveau de fécondité des femmes de tierce langue maternelle a diminué moins rapidement que celui des femmes des autres groupes linguistiques. Entre 2001 et 2006, il leur était toujours supérieur. Cependant, comme nous le verrons plus loin, l'incidence d'un indice de fécondité plus élevé chez un groupe linguistique ne se traduit pas nécessairement par un accroissement de la population de ce groupe par rapport aux autres. Dans le cas des mères de langue maternelle française, tout comme dans celui des mères de tierce langue maternelle, la transmission d'une autre langue maternelle aux enfants, généralement la langue majoritaire du milieu de vie, est un phénomène non négligeable.

8. La transmission d'une langue se fait aussi bien entendu des pères aux enfants, mais c'est habituellement celle de la mère qui prédomine.

Tableau 3.1
Indice synthétique de fécondité selon la langue maternelle, Ontario, 1956 à 2006

Période quinquennale	Enfants par femme			
	Toutes langues	Anglais	Français	Autre
	nombre			
1956 à 1961	3,53	3,56	4,60	3,13
1961 à 1966	3,30	3,29	4,03	3,11
1966 à 1971	2,40	2,30	2,64	2,67
1971 à 1976	1,93	1,84	2,00	2,67
1976 à 1981	1,66	1,59	1,66	2,22
1981 à 1986	1,63	1,61	1,54	1,75
1986 à 1991	1,63	1,63	1,53	1,67
1991 à 1996	1,69	1,66	1,63	1,81
1996 à 2001	1,58	1,54	1,47	1,70
2001 à 2006	1,59	1,54	1,53	1,73

Nota : La méthode de calcul de l'indice de fécondité est tirée de Lachapelle, R (1988), Évolution des différences de fécondité entre les groupes linguistiques au Canada, Tendances sociales canadiennes, n° 10, automne 1988, n° 11-008 F au catalogue, pp. 2-8.

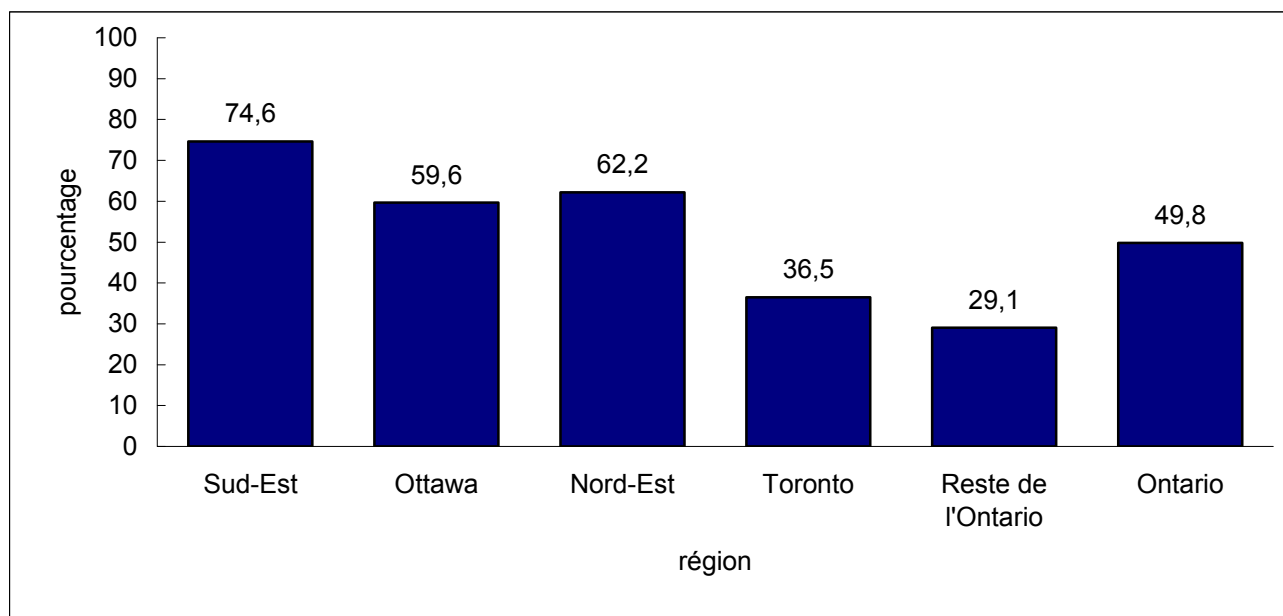
Source(s) : Statistique Canada, les recensements de la population de 1956 à 2006.

3.2 Transmission de la langue maternelle et effet de l'exogamie

Bien que l'indice synthétique de fécondité fournisse un renseignement utile sur le nombre de naissances au sein des différents groupes de langue maternelle, celui-ci ne fournit aucune information sur la langue maternelle transmise aux enfants. On sait en effet que la tendance à transmettre une langue à ses enfants varie en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont l'un des plus importants est la concentration géographique de la population constituant un groupe linguistique donné. Comme nous le verrons plus loin, ce facteur influe également sur la propension à vivre au sein d'un couple exogame, c'est-à-dire un couple dont les conjoints n'ont pas la même langue maternelle. En outre, plus faible est la concentration géographique ou le poids relatif d'un groupe linguistique au sein d'un milieu donné, plus faible sera la propension des parents à transmettre la langue minoritaire. Le graphique 3.2.1 permet en effet de constater que la proportion des couples constitués d'au moins un partenaire de langue maternelle française qui transmettent le français comme langue maternelle à leurs enfants varie considérablement d'une région à l'autre de l'Ontario. Dans le Sud-Est de la province, c'est près de 3 enfants sur 4 qui se sont vus transmettre le français comme langue maternelle comparativement à un sur deux pour l'ensemble de la province. C'est à Toronto et dans le « Reste » de la province que ces proportions sont les plus faibles, soit 36,5 % et 29,1 % respectivement.

Graphique 3.2.1

Proportion des enfants de langue maternelle française parmi les familles où au moins l'un des parents a le français comme langue maternelle selon la région, Ontario, 2006

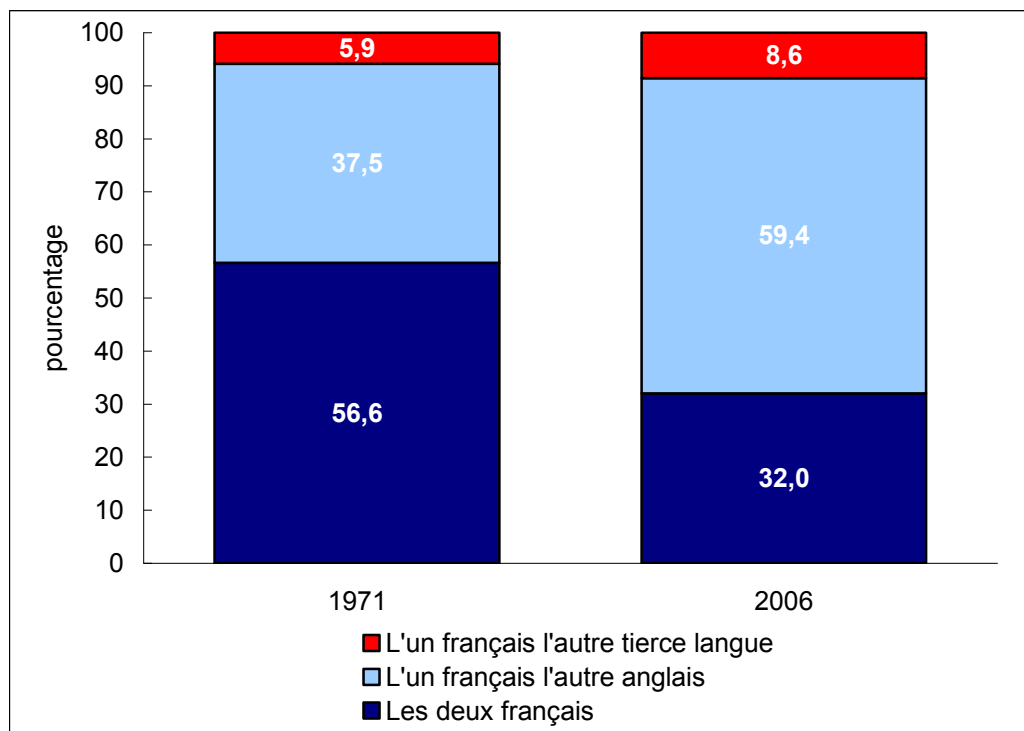


Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

La proportion que forment les francophones au sein d'une région donnée, voire leur niveau de concentration géographique, entraîne des propensions différentielles à former des couples linguistiquement mixtes ou exogames. En 1971, la proportion d'enfants vivant au sein d'une famille exogame (français-anglais) en Ontario représentait près de 38 % des enfants vivant au sein d'une famille formée d'au moins un parent de langue maternelle française et ayant des enfants de moins de 18 ans (graphique 3.2.2). En 2006, cette proportion avait atteint plus de 59 %.

Graphique 3.2.2

Pourcentage des enfants de moins de 18 ans vivant au sein d'une famille dont au moins un parent est de langue maternelle française, selon la langue maternelle des parents, Ontario, 1971 et 2006



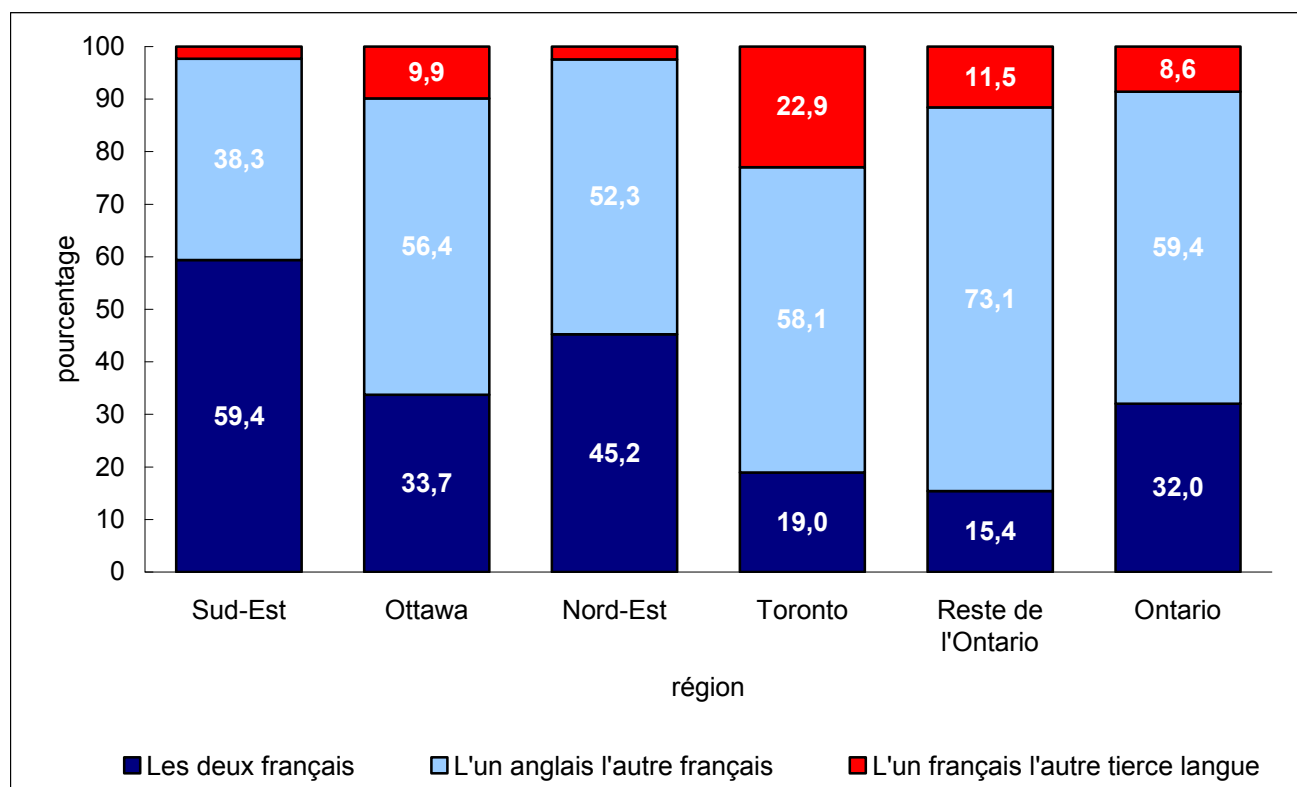
Nota : Pour 2006, les réponses multiples ont été également redistribuées entre les groupes linguistiques. La base de données du Recensement de 1971 ne comprend pas de réponses multiples.

Source(s) : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

La proportion d'enfants vivant au sein d'une famille exogame varie également de façon importante selon que ces familles habitent l'une ou l'autre des régions de la province (voir le graphique 3.2.3). C'est dans le Sud-Est que la propension des enfants à vivre au sein d'une famille dont les deux parents sont de langue maternelle française est la plus forte (59 %) alors qu'à Toronto et dans le « Reste » de la province, ces proportions sont de 19 % et 15 % respectivement. Fait à noter, bien que seulement 2 % de la population de Toronto soit de langue maternelle française, la propension des enfants à vivre au sein d'une famille exogame (français-anglais) est, à peu de choses près, la même que celle observée à Ottawa (56 %) et dans le Nord-Est de la province (52 %). Par ailleurs, Toronto se distingue particulièrement des autres régions dans la mesure où près d'un enfant sur quatre vit au sein d'une famille composée d'un conjoint de langue maternelle française et d'un conjoint de langue maternelle tierce.

Graphique 3.2.3

Pourcentage des enfants de moins de 18 ans vivant au sein d'une famille dont au moins un parent est de langue maternelle française, selon la langue maternelle des parents, Ontario et ses régions, 2006



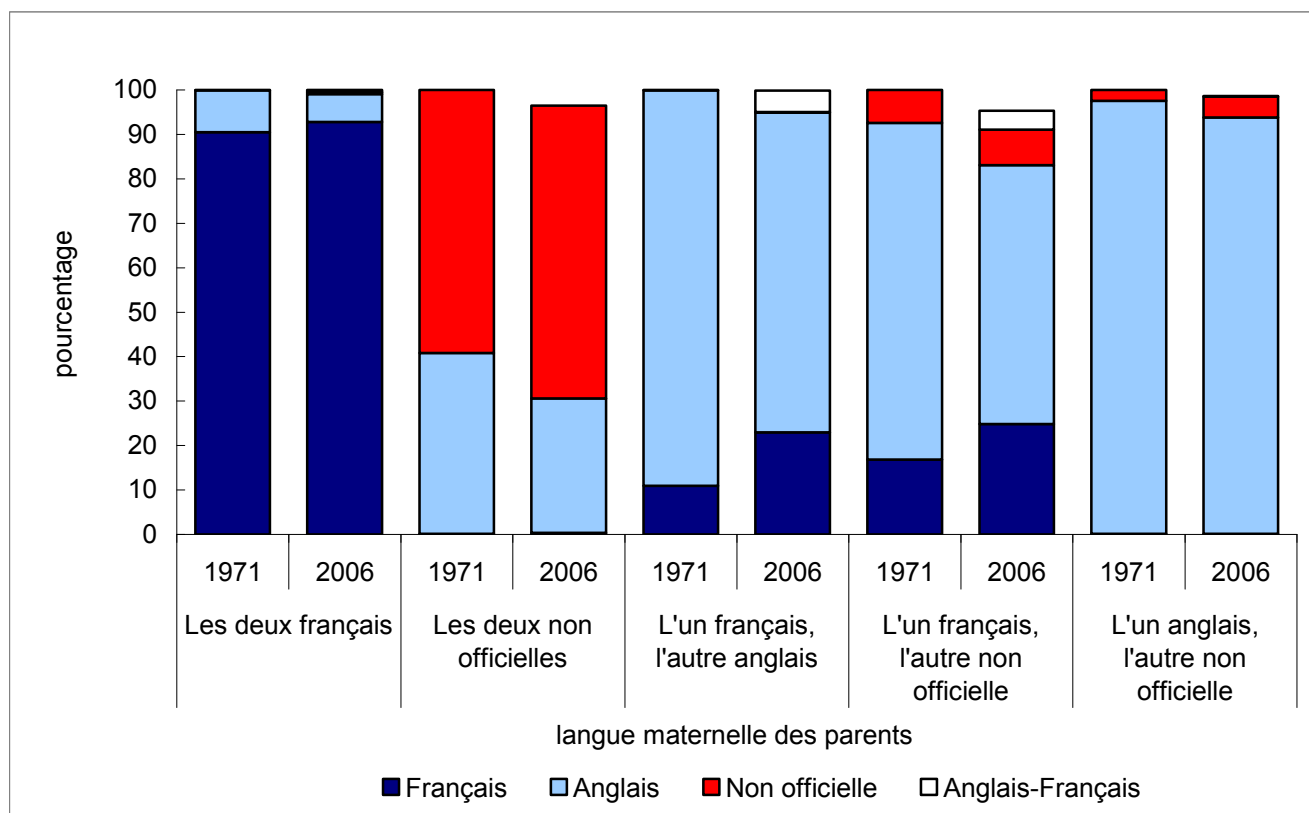
Nota : Les réponses multiples ont été également redistribuées entre les groupes linguistiques.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Entre 1971 et 2006, la proportion de couples exogames français-anglais et de couples exogames français-tierce langue a fortement augmenté en Ontario au sein de l'ensemble des couples composés d'au moins un conjoint de langue maternelle française, passant de 39 % à 56 % et de 6 % à 9 % respectivement au cours de cette même période. À l'opposé, la part des couples endogames dont les deux conjoints ont le français comme langue maternelle a substantiellement diminué, passant de 54 % en 1971 à 35 % en 2006.

En raison de la forte augmentation de la proportion des couples exogames français-anglais entre 1971 et 2006, l'on pourrait s'attendre à observer une baisse du taux de transmission de la langue minoritaire (en l'occurrence le français) aux enfants. Or, alors que les enfants de moins de 18 ans issus de couples exogames français-anglais s'étaient vus transmettre le français dans une proportion de 11 % en 1971, cette proportion atteignait 23 % en 2006 (voir le graphique 3.2.4). On constate également une augmentation de la transmission du français aux enfants issus de couples exogames français-tierce langue, soit de 17 % à 25 % au cours de la même période.

Graphique 3.2.4
Langue maternelle des enfants de moins de 18 ans selon la langue maternelle des parents, Ontario, 1971 et 2006



Nota : Seules les réponses uniques ont été utilisées pour les parents, alors que dans le cas des enfants, seule la catégorie Français-Anglais a été considérée parmi les réponses multiples.

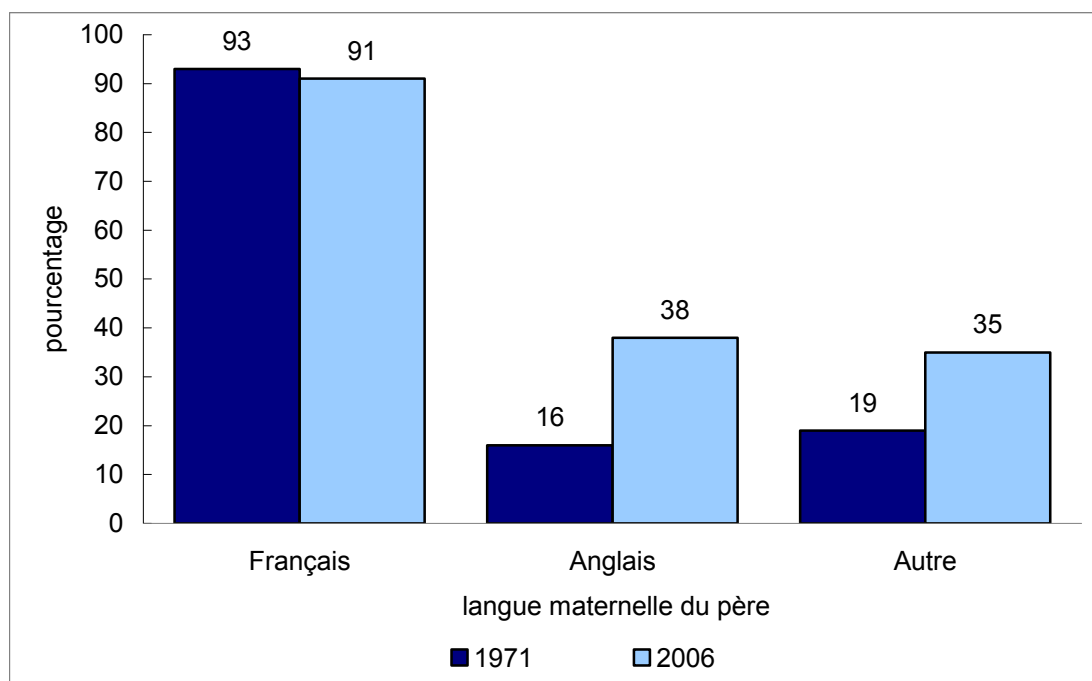
Source(s) : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

Les femmes ont généralement tendance à transmettre leur langue maternelle dans une plus forte proportion que les hommes. En 2006, les mères de langue maternelle française dont le conjoint est de langue maternelle anglaise avaient transmis le français à leurs enfants dans une proportion de 38 % comparativement à seulement 16 % des pères de langue maternelle française vivant avec une conjointe de langue anglaise. Cet écart est beaucoup plus important en 2006 qu'il ne l'était en 1971; les taux de transmission des mères et des pères formant un couple exogame étaient alors de 12 % et 10 % respectivement.

La transmission du français par les mères de langue maternelle française est encore plus importante lorsqu'on ne considère que les enfants de moins de 5 ans (graphique 3.2.5). En effet, en 1971, le français avait été transmis dans une proportion de 16 % aux enfants de ce groupe d'âge comparativement à 38 % en 2006. Par ailleurs, ces proportions étaient de 19 % et 35 % respectivement dans le cas des enfants issus de couples français-tierce langue.

Graphique 3.2.5

Pourcentage des enfants de moins de cinq ans (issus d'une mère de langue maternelle française) ayant le français comme langue maternelle selon la langue maternelle du père, Ontario, 1971 et 2006



Source(s) : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

Le tableau 3.2.1 rend compte du fait qu'entre 1971 et 2006, la proportion des conjoints de langue maternelle autre que française qui peuvent soutenir une conversation en français et en anglais s'est accrue. Ainsi, l'augmentation de la transmission du français aux enfants vivant dans des familles exogames français-anglais va de pair avec une augmentation du bilinguisme français-anglais des conjoints non francophones. Cette augmentation touche particulièrement les conjointes de langue maternelle anglaise, lesquelles affichaient un taux de bilinguisme français-anglais de 25,4 % en 2006 comparativement à 17 % en 1971. Le niveau de connaissance du français par les conjoints de langue maternelle anglaise vivant au sein de couples exogames français-anglais a quant à lui connu une plus faible augmentation, passant de 22,5 % à 24,3 %.

Par ailleurs, mentionnons qu'en 1971, 11,4 % des conjointes de langue maternelle française qui vivaient avec un conjoint de langue anglaise parlaient français le plus souvent à la maison comparativement à 7 % des conjointes de langue maternelle française vivant avec une conjointe de langue anglaise. Trente-cinq ans plus tard, en 2006, ces proportions étaient de 17,4 % et de 9,9 % respectivement.

Tableau 3.2.1

Proportion des conjoints de langue maternelle autre que français qui peuvent soutenir une conversation en français et en anglais selon le type de couple, Ontario, 1971 et 2006

Type de couple	1971	2006
	pourcentage	
Conjoint anglais et conjointe français	22,5	24,3
Conjoint français et conjointe anglais	17,0	25,4
Conjoint tierce langue et conjointe français	26,6	35,0
Conjoint français et conjointe tierce langue	21,2	32,5

Source(s) : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

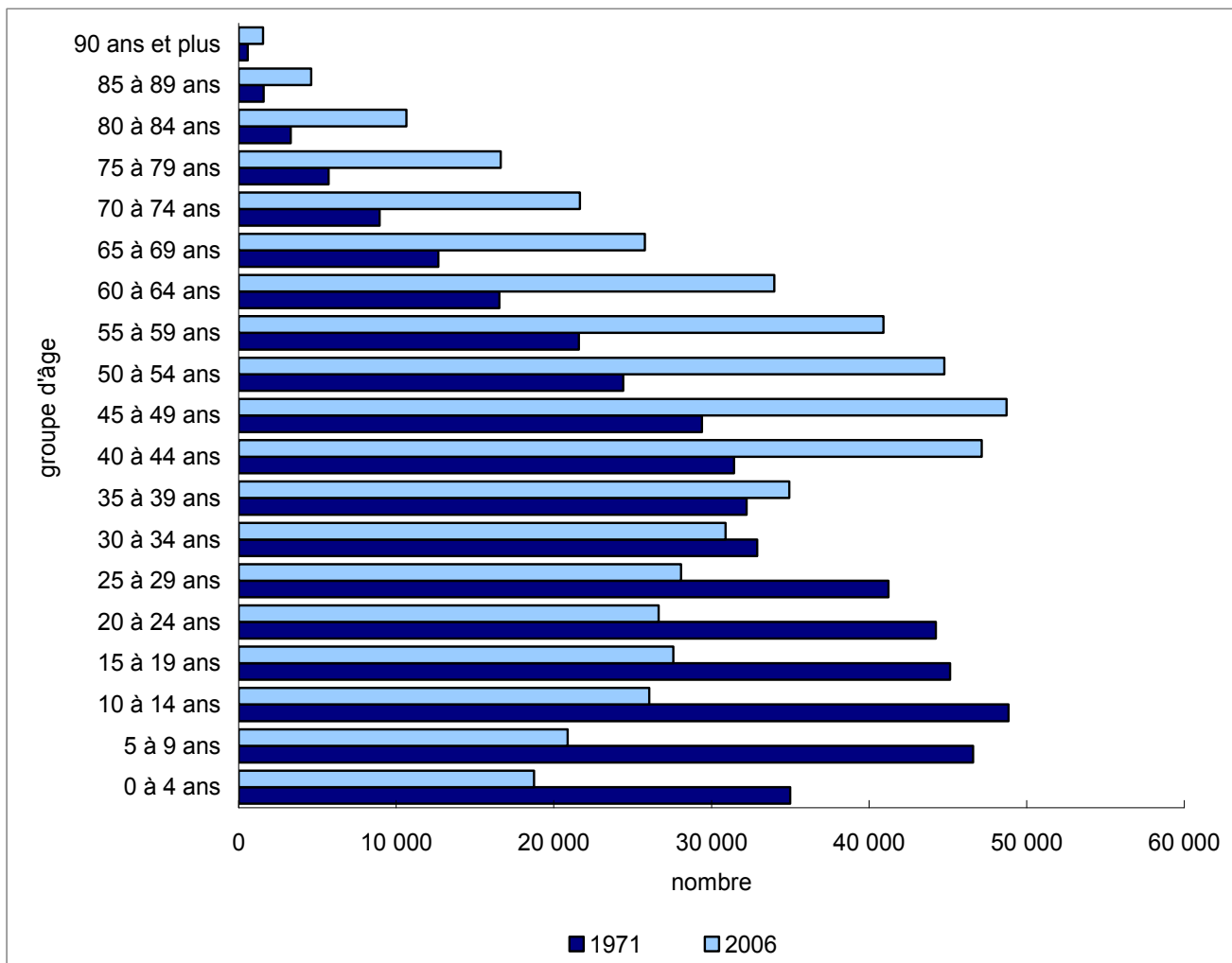
3.3 La structure par âge

L'examen de l'évolution de la structure par âge de la population francophone de l'Ontario est instructif dans la mesure où il permet de mettre au jour une partie de l'histoire démographique passée de cette population tout en fournissant une indication de son évolution future. Entre 1971 et 2006, cette évolution est essentiellement le résultat de la diminution importante du taux de fécondité des francophones. Vient s'y ajouter une transmission incomplète de la langue maternelle aux enfants, laquelle, comme nous le verrons plus bas, n'a toutefois pas beaucoup changé depuis 35 ans. Rappelons que, au moment du Recensement de 2006, un enfant de moins de 18 ans sur deux issu d'un couple composé d'au moins un conjoint de langue maternelle française s'était vu transmettre le français comme langue maternelle.

L'évolution démographique d'une population dépend principalement du renouvellement de ses effectifs, lequel s'effectue principalement par les naissances, l'immigration internationale et, dans une certaine mesure, la migration interprovinciale. Le graphique 3.3.1 permet de cerner l'évolution de la structure par âge de la population de langue maternelle française en Ontario. Depuis les 35 dernières années, l'immigration internationale a très peu joué sur l'évolution de l'effectif de cette population en raison du caractère marginal de son apport. Depuis 1971, l'effectif de la population de langue maternelle française en Ontario a connu une faible croissance (27 890 personnes), passant ainsi de 482 350 à 510 240. L'augmentation de cette population a touché essentiellement les personnes de plus de 35 ans alors que les personnes de moins de 35 ans ont vu leur effectif diminuer de façon importante, principalement en raison d'un taux de fécondité inférieur au seuil de remplacement de la population.

En 2006, le nombre d'enfants âgés de moins de 5 ans (18 750) était beaucoup plus faible que le nombre d'adultes âgés de 30 à 34 ans (30 887), l'âge moyen de fécondité, pour un rapport de 0,62. Par comparaison, en 1971 ce rapport était de 1,06 (soit 34 995 / 32 895). En outre, notons que sur le graphique 3.3.1, l'effectif de la génération des bébés-boomers (née entre 1946 et 1966), qui correspondait aux cohortes d'âges des 5 à 9 ans à 20 à 24 ans en 1971, est à peu près identique à celui des cohortes âgées de 40 à 44 ans à 55 à 59 ans 35 ans plus tard.

Graphique 3.3.1
Structure par âge de la population de langue maternelle française, Ontario, 1971 et 2006



Source(s) : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

Le faible effectif des plus jeunes générations en 2006 couplé au fait qu'au cours des prochaines décennies plusieurs cohortes franchiront le cap des plus de 65 ans produira donc une structure par âge témoignant d'un vieillissement important de la population de langue maternelle française à l'avenir.

Le vieillissement de la population étant principalement le fait d'un faible taux de fécondité, on peut présumer qu'il résulte également d'une non-transmission de la langue maternelle française aux enfants. Nous avons en effet constaté que bien que le taux de transmission intergénérationnelle du français ait augmenté dans les familles composées de couples exogames français-anglais entre 1971 et 2006, c'est tout de même plus de 7 enfants sur dix âgés de moins de 18 ans vivant au sein de ces familles qui se sont vus transmettre l'anglais comme langue maternelle.

Prise dans son ensemble, la continuité linguistique intergénérationnelle est cependant demeurée stable au cours de cette période. Celle-ci se mesure en établissant le rapport du nombre d'enfants de langue maternelle française âgés de moins de 5 ans à celui du nombre d'enfants dont la mère est de langue maternelle française⁹. En Ontario, cet indice était de 0,72 en 1971 et de 0,74 en 2006 (données non montrées). Bien que cet indice soit demeuré stable, la transmission intergénérationnelle est néanmoins défavorable à la population de langue maternelle française dans la mesure où cet indice de continuité intergénérationnelle est inférieur à 1¹⁰. Un indice de 0,7 signifie que trois femmes de langue maternelle sur 10 ne transmettent pas cette langue à leurs enfants. En raison d'un faible taux de fécondité et d'un indice de continuité linguistique de cet ordre, Lachapelle et Lepage (à paraître) estiment que le nombre de naissances d'enfants de langue maternelle française sera diminué de près de 50 % tous les trente ans.

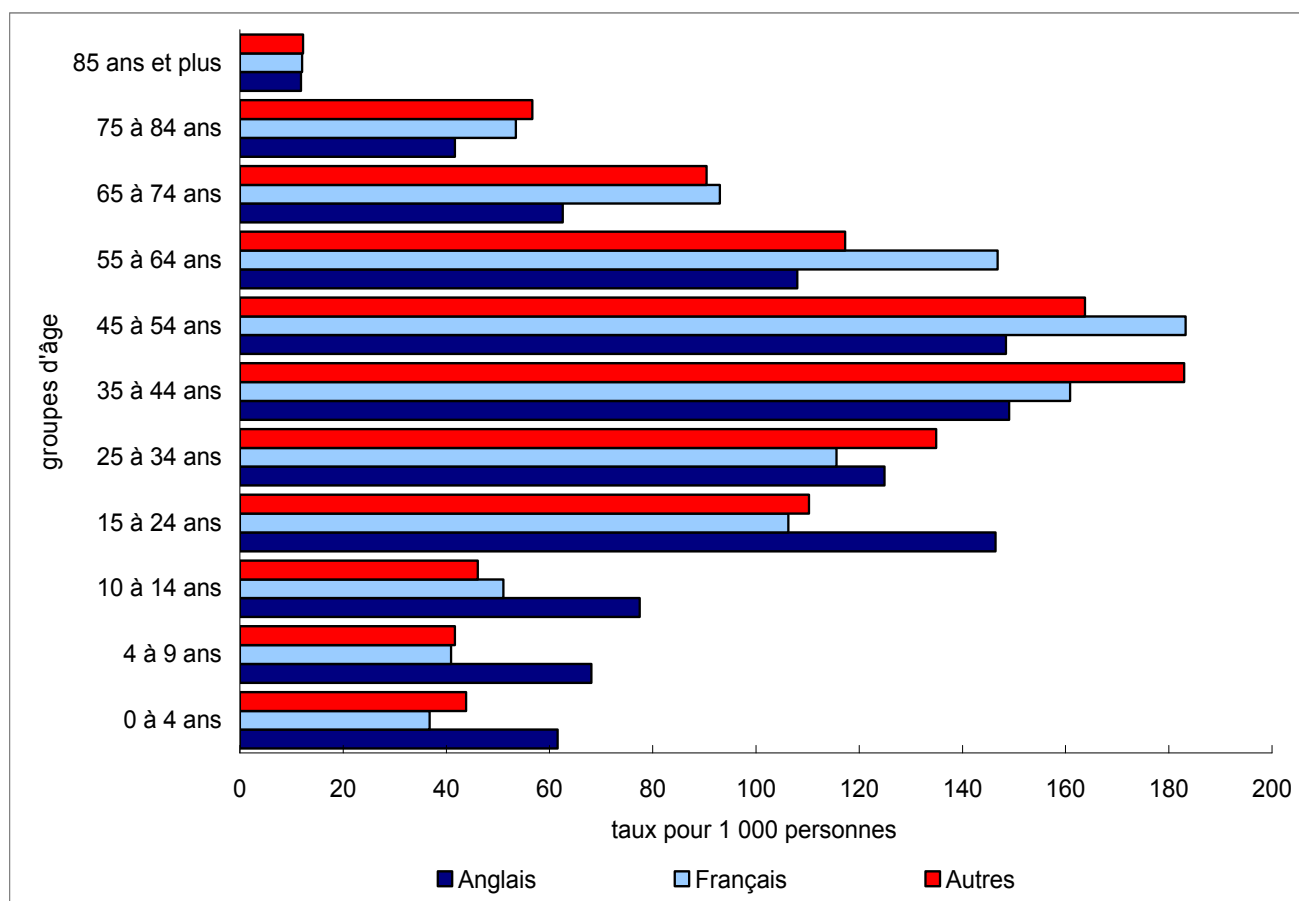
La forte baisse des naissances qu'a connue le groupe de langue maternelle française depuis 35 ans n'est pas unique à ce groupe linguistique. Le graphique 3.3.2 rend compte de la structure par âge des principaux groupes de langue maternelle en 2006. On constate que bien que la part relative des cohortes de moins de 35 ans du groupe de langue maternelle anglaise soit plus importante que l'est celle des deux autres groupes, les conséquences d'un indice de fécondité inférieur au seuil de remplacement des générations sont également apparentes chez ce groupe linguistique. Contrairement au groupe de langue maternelle française et tierce, le groupe anglophone bénéficie de l'apport de la mobilité linguistique intergénérationnelle des deux autres groupes. En 2006, l'indice de continuité linguistique intergénérationnelle du groupe anglophone était de 1,15.

Notons également que la surreprésentation du groupe de tierce langue maternelle parmi les cohortes âgées de 25 à 45 ans est principalement tributaire des politiques d'immigration qui ont tendance à favoriser l'immigration des personnes en âge de faire partie de la population active.

9. Pour ce faire, les démographes considèrent généralement les enfants vivant dans une famille biparentale ou monoparentale dirigée par une femme, lesquels représentent plus de 97 % de l'ensemble des enfants de ce groupe d'âge.

10. Pour un examen approfondi de cette approche, se référer à Lachapelle et Lepage, *Les langues au Canada : Recensement de 2006*, Statistique Canada et Patrimoine canadien (à paraître).

Graphique 3.3.2
Structure par âge des populations de langue maternelle française, anglaise et autres,
Ontario, 2006 (taux pour 1000)

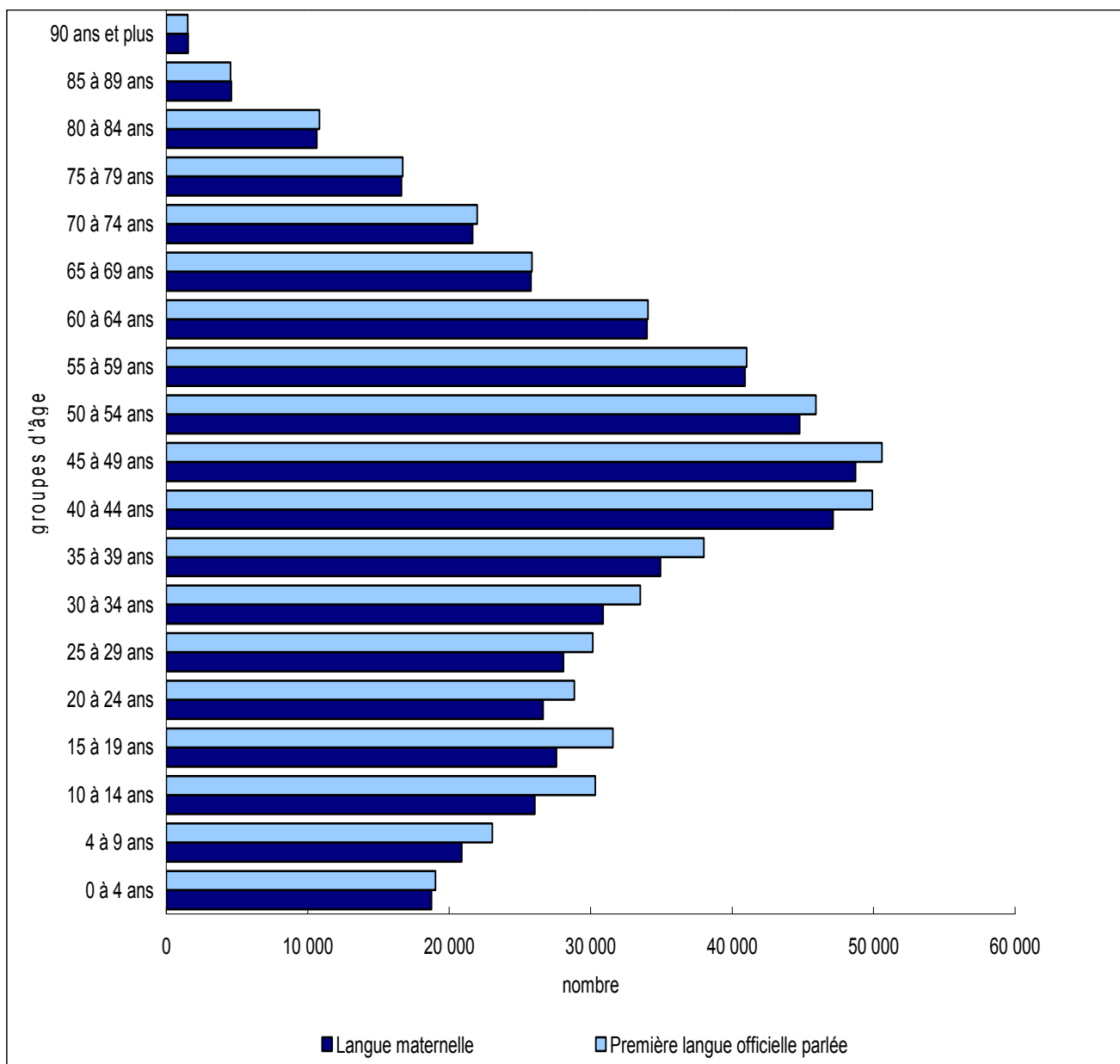


Nota : Les réponses multiples ont été réparties également entre les groupes.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Finalement, la structure par âge du groupe francophone en Ontario doit être également examinée à la lumière de l'information sur la première langue officielle parlée. Nous avons en effet montré que la population dont le français est la première langue officielle parlée était de 538 000 comparativement à 510 000 pour ce qui est de la population de langue maternelle française. Les différences dans les structures par âge telles que présentées au graphique 3.3.3 sont faibles. On y observe toutefois un effectif un peu plus important des personnes de PLOP française parmi les cohortes de 4 à 9 ans et celle de 50 à 54 ans, avec un écart plus important chez le groupe des 10 à 19 ans. Ces écarts, bien que faibles, résultent principalement de l'apport de l'immigration internationale des personnes de tierce langue maternelle qui ont le français comme PLOP.

Graphique 3.3.3
Effectif des populations de langue maternelle française et de première langue officielle parlée française, Ontario, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

3.4 Les transferts linguistiques ou la mobilité linguistique intragénérationnelle

Les transferts linguistiques, aussi appelés parfois substitutions linguistiques, désignent le phénomène suivant lequel la principale langue d'usage au foyer est différente de la langue maternelle des individus. Ce phénomène de mobilité linguistique n'a pas d'incidence directe sur l'évolution des groupes linguistiques définis selon la langue maternelle. Toutefois, dans la mesure où la langue qui domine au foyer est habituellement celle qui est transmise aux enfants, elle influe donc à long terme sur le devenir des groupes linguistiques. En outre, lorsque le critère utilisé pour la définition des groupes linguistiques est celui de la première langue officielle parlée, la langue parlée le plus souvent à la maison a une influence directe sur l'effectif du groupe francophone. Par exemple, selon ce critère, les personnes ayant une connaissance des deux langues officielles et qui ont soit le français et l'anglais soit une tierce langue comme langue maternelle font partie du groupe de langue anglaise s'ils parlent l'anglais le plus souvent au foyer. De même, les personnes de tierce langue maternelle qui connaissent les deux langues officielles et qui parlent le français le plus souvent au foyer font partie du groupe dont le français est la première langue officielle parlée.

Au fil des recensements, on a pu constater une augmentation des transferts linguistiques chez les personnes de langue maternelle française en Ontario. Ainsi, en 1971, environ 30 % des Ontariens dont le français était la langue maternelle déclaraient parler une autre langue, essentiellement l'anglais, le plus souvent à la maison. Chez les personnes de tierce langue maternelle, cette proportion atteignait près de 41 %. Trente-cinq ans plus tard, 42 % des personnes de langue maternelle française déclaraient parler une autre langue que le français le plus souvent au foyer. Chez les personnes de tierce langue maternelle, la proportion des transferts linguistiques est demeurée à peu près stable, principalement en raison de la forte immigration de personnes de tierce langue maternelle qu'a connue la province, en particulier depuis le milieu des années 1980.

Tableau 3.4.1
Taux de transferts linguistiques selon la langue maternelle, Ontario, 1971 à 2006

Année	Langue maternelle		
	Français	Anglais	Autres
pourcentage			
1971	30,3	1,0	40,6
1981	29,5	0,6	39,8
1991	37,2	0,5	41,7
2001	40,8	0,7	39,4
2006	42,3	0,7	38,8

Nota : À l'exception de 1971, seules les réponses uniques ont été considérées pour la langue maternelle alors que pour la principale langue d'usage au foyer toutes les réponses étaient considérées.

Source(s) : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

Un indice de continuité linguistique peut également être utilisé comme corollaire du taux de transfert linguistique. Cet indice représente le rapport de l'effectif de personnes d'une langue d'usage donnée (au foyer) à l'effectif des personnes de langue maternelle correspondante. Lorsque cet indice est supérieur à 1, cela signifie que ce groupe ressort gagnant des échanges avec les autres groupes linguistiques alors qu'un indice inférieur à 1 signifie une situation défavorable au groupe en question.

À la lumière des statistiques présentées au tableau 3.4.2, on constate que le groupe de langue maternelle anglaise de l'Ontario a vu son indice de continuité linguistique passer de 1,10 à 1,17 entre 1971 et 2006 alors que celui du groupe francophone passait de 0,73 à 0,61. En d'autres mots, bien que l'effectif des personnes dont le français est la langue maternelle se soit accru de près de 30 000 personnes au cours de cette période, celui dont cette langue est la principale langue d'usage au foyer a fléchi de près de 48 000 personnes.

Tableau 3.4.2
Population selon la langue maternelle, la langue parlée le plus souvent à la maison et indice de continuité linguistique, Ontario, 1971 et 2006

Caractéristiques linguistiques	1971			2006		
	Français	Anglais	Autre	Français	Anglais	Autre
	nombre					
Langue parlée le plus souvent à la maison	352 465	6 558 060	792 580	304 725	9 789 940	1 934 235
Langue maternelle	482 350	5 967 725	1 253 035	510 240	8 313 880	3 204 770
Indice de continuité linguistique	0,73	1,10	0,63	0,60	1,18	0,60

Nota : Après égale répartition des réponses multiples pour 2006.

Source(s) : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

L'indice de continuité de 0,61 du groupe de langue maternelle française prend par ailleurs en compte le fait qu'en Ontario près de 11 000 personnes ont une tierce langue maternelle et parlent le français le plus souvent à la maison (tableau 3.4.3). De même, il tient compte du fait que plus de 10 200 personnes de langue maternelle anglaise ont le français comme principale langue d'usage au foyer.

Tableau 3.4.3
Population selon la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison, et indice de continuité linguistique, Ontario, 2006

Langue maternelle		Langue parlée le plus souvent à la maison			
		Français	Anglais	Autres langues	Total
Anglais	nombre	10 217	8 161 961	58 528	8 230 706
	pourcentage	0,1	99,2	0,7	100,0
Français	nombre	275 056	211 134	2 624	488 814
	pourcentage	56,3	43,2	0,5	100,0
Autres langues	nombre	10 821	1 296 498	1 826 726	3 134 045
	pourcentage	0,3	41,4	58,3	100,0
Total	nombre	296 094	9 669 593	1 887 878	11 853 565
Indice de continuité linguistique		0,61	1,17	0,60	...

Nota : Avec égale répartition des réponses multiples à la question sur la langue parlée le plus souvent à la maison et réponses uniques à la question sur la langue maternelle.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

En raison du fait que la principale langue d'usage d'un individu à la maison diffère de sa langue maternelle, la notion de transfert linguistique a souvent été perçue comme un phénomène désignant l'abandon de la langue maternelle. Or, depuis 2001, le recensement canadien comporte une question sur les langues autres que la langue principale qui sont parlées de façon régulière au foyer. Bien qu'il puisse être difficile de juger de la façon dont les répondants interprètent cette nouvelle question, des tests qualitatifs effectués auprès de répondants ainsi que les résultats d'enquête (EVMLO) ont montré que ceux-ci y associaient habituellement une utilisation quotidienne de cette langue.

Les résultats du recensement sur cette question permettent de distinguer le phénomène du transfert linguistique partiel de celui du transfert linguistique complet. Par le fait même, le corollaire de cette distinction amène à nuancer la notion de continuité linguistique dans la mesure où l'utilisation régulière de sa langue maternelle au foyer ne peut être interprétée comme une discontinuité d'usage linguistique.

En 2006, 289 000 Ontariens parlaient le français comme seule langue principale à la maison alors que 32 500 personnes déclaraient parler cette langue le plus souvent en combinaison avec l'anglais ou une tierce langue (tableau 3.4.4). Ainsi, ce sont près de 2,7 % des Ontariens qui ont déclaré avoir le français comme langue principale. Les données tirées du Recensement de 2006 révèlent que 222 480 Franco-Ontariens ont déclaré parler régulièrement le français à la maison, bien qu'elle ne soit pas leur principale langue d'usage (tableau 3.4.5). En somme, le français est parlé le plus souvent ou régulièrement par 4,5 % de la population¹¹.

Tableau 3.4.4
Population selon la langue maternelle, la langue parlée le plus souvent à la maison et les autres langues parlées régulièrement à la maison, Ontario, 2006

Genre de réponse	Langue maternelle		Langue parlée le plus souvent à la maison		Autre(s) langue(s) parlée(s) régulièrement à la maison	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Réponses uniques	11 853 565	98,5	11 756 485	97,7	1 785 929	14,8
Français	488 815	4,1	289 035	2,4	201 183	1,7
Anglais	8 230 705	68,4	9 655 830	80,3	856 986	7,1
Autre	3 134 045	26,1	1 811 620	15,1	727 760	6,1
Réponses multiples	175 330	1,5	272 410	2,3	30 783	0,3
Français et anglais	32 690	0,3	26 050	0,2	5 187	0,0
Anglais et autre	131 290	1,1	239 895	2,0	9 488	0,1
Français et autre	7 785	0,1	3 065	0,0	15 984	0,1
Anglais, français et autre	3 565	0,0	3 405	0,0	124	0,0
Total	12 028 895	100,0	12 028 895	100,0

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 3.4.5
Effectifs et proportions de la population ayant le français en tant que langue maternelle, première langue officielle parlée, langue parlée le plus souvent à la maison et langue parlée régulièrement à la maison, Ontario, 2006

Langue française ¹	nombre	%
Langue maternelle	532 855	4,4
Première langue officielle parlée	578 040	4,8
Langue parlée au moins régulièrement à la maison	544 030	4,5
Langue parlée le plus souvent à la maison	321 555	2,7
Langue parlée régulièrement à la maison	222 480	1,8

1. Réponses uniques et multiples combinées.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

11. La somme des proportions associées à la langue parlée le plus souvent et régulièrement au tableau 3.4.5 est légèrement différente (4,8 %) en raison de l'arrondissement des valeurs associées à chacune de ces deux variables.

L'information sur l'utilisation régulière du français comme langue secondaire au foyer permet de distinguer les transferts linguistiques complets des transferts linguistiques partiels. Ainsi, en se fondant sur les réponses uniques à la question sur la première langue apprise et encore comprise au moment du Recensement de 2006 (communément appelée langue maternelle), on constate au tableau 3.4.6 que, pour l'ensemble de l'Ontario, 23 % des personnes dont le français est la langue maternelle n'utilisent pas le français au moins régulièrement à la maison (transfert complet) alors que 19 % en font un usage régulier (transfert partiel).

Nous avons déjà montré à la section 2.3 que les francophones étaient assez concentrés sur le territoire ontarien et que, par conséquent, leurs comportements linguistiques sont influencés par la part relative qu'ils représentent au sein de leur milieu. Par exemple, on constate que le taux de transferts linguistiques dans la région du Sud-Est est de 18 %, dont 8 % de transferts complets et 11 % de transferts partiels. À l'opposé, les régions de Toronto et du Reste de l'Ontario affichent respectivement des taux de transferts de 59 % et de 67 %, dont des taux de transferts complets de 34 % et de 43 %.

Tableau 3.4.6
Taux de transferts linguistiques complets et partiels selon la région, personnes de langue maternelle française, Ontario, 2006

Région	Langue maternelle française		
	Transferts complets	Transferts partiels	Total
	pourcentage		
Sud-Est	7,6	10,7	18,3
Ottawa	14,2	18,2	32,4
Nord-Est	16,3	18,4	34,7
Toronto	34,2	25,0	59,2
Reste de l'Ontario	43,0	23,9	66,8
Ontario	23,1	19,1	42,3

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

On sait également que les taux de transferts linguistiques varient selon le groupe d'âge des Franco-Ontariens (tableau 3.4.7). Ainsi, les francophones de moins de 15 ans ont davantage tendance à parler le français le plus souvent à la maison que ceux des autres groupes d'âge. De fait, les trajectoires linguistiques des Franco-Ontariens qui vivent en milieu minoritaire sont influencées par leurs trajectoires de vie (le type d'institution d'enseignement fréquentée, la langue principale des amis, le milieu de travail, le groupe linguistique du conjoint, etc.). Les statistiques de 2006 révèlent que les Franco-Ontariens les plus susceptibles d'avoir effectué un transfert linguistique complet sont ceux âgés de 55 ans ou plus. Toutefois, c'est chez les francophones âgés de 25 à 34 ans que les transferts partiels sont proportionnellement les plus nombreux (26 %). Par conséquent, le français n'est pas la langue d'usage principale au foyer pour près d'un francophone sur deux âgé de 25 ans ou plus.

Tableau 3.4.7**Taux de transferts linguistiques partiels et complets selon le groupe d'âge, personnes de langue maternelle française, Ontario, 2006**

Groupe d'âge	Langue maternelle française		
	Transferts complets	Transferts partiels	Total
	pourcentage		
0 à 14 ans	5,4	11,4	16,8
15 à 24 ans	14,6	20,7	35,3
25 à 34 ans	20,4	25,9	46,2
35 à 54 ans	25,7	22,2	47,9
55 à 64 ans	30,8	18,2	49,1
65 ans et plus	31,8	13,6	45,3
Total	23,1	19,1	42,3

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'exogamie est souvent associée aux transferts linguistiques des francophones à l'extérieur du Québec. En effet, 81 % des francophones qui habitent en situation d'exogamie avec un conjoint de langue maternelle anglaise parlent l'anglais le plus souvent à la maison. Les données de l'EVMLO de 2006 permettent cependant de mieux documenter le lien entre l'exogamie et le transfert linguistique des francophones. Ainsi, dans bien des cas, on constate que le transfert linguistique a eu lieu bien avant le moment de former une union avec un conjoint anglophone : environ 64 % des francophones qui vivent en situation d'exogamie ont commencé à parler l'anglais le plus souvent à la maison avant l'âge de 21 ans et 39 % avant l'âge de 15 ans. Chez les francophones âgés de 25 à 44 ans, soit ceux susceptibles d'avoir de jeunes enfants, ces proportions s'élevaient à 69 % et à 46 % respectivement. Ainsi, ce n'est pas tant l'exogamie qui influe directement sur le fait qu'un francophone parle l'anglais le plus souvent à la maison. De fait, ces résultats donnent à penser qu'habiter en milieu fortement minoritaire accroît l'usage de la langue majoritaire dans les activités quotidiennes et influe à moyen terme sur la langue principale des francophones et, ultimement, sur la propension à choisir un conjoint de langue anglaise. Quoi qu'il en soit, le lien entre exogamie et langue d'usage au foyer est certainement bi-directionnel.

Les données tirées de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) jettent un éclairage sur l'association qu'on tend à établir entre transfert linguistique et anglicisation. L'enquête comprend en effet une question sur la langue principale des répondants, c'est-à-dire celle dans laquelle ils sont le plus à l'aise pour parler. À la lumière des résultats présentés au tableau 3.4.8, on constate qu'une proportion importante des francophones ont soit l'anglais soit les deux langues officielles comme langue principale. De plus, ces proportions varient selon la région de résidence et, par conséquent, la proportion que représentent les francophones dans leur municipalité.

Tableau 3.4.8
Langue principale des Franco-Ontariens dont le français est la première langue officielle parlée selon la région de résidence, Ontario, 2006

Région	Langue principale (dans laquelle on est le plus à l'aise)			Total
	Anglais	Français	Français et anglais	
			pourcentage	
Sud-Est	14,6	73,2	12,2	100,0
Ottawa	23,6	57,4	19,0	100,0
Nord-Est	32,1	53,1	14,8	100,0
Toronto	47,4	38,7	14,0	100,0
Reste de l'Ontario	50,2	31,5	18,3	100,0
Ontario	34,1	49,5	16,5	100,0

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

En comparant les statistiques présentées dans ce tableau à celles portant sur les transferts linguistiques (tableau 3.4.6), on constate que, selon la région, une proportion plus importante de francophones déclarent parler le plus souvent l'anglais à la maison (transferts linguistiques complets et partiels) que celle des francophones qui déclarent être plus à l'aise en anglais qu'en français. Par exemple, 50 % des francophones de Toronto déclarent être plus à l'aise en anglais qu'en français alors que 67 % déclarent parler l'anglais le plus souvent à la maison. De même, dans le Sud-Est de la province, 15 % des francophones déclarent être plus à l'aise en anglais qu'en français, alors que 26 % déclarent parler l'anglais le plus souvent à la maison (transferts complets et partiels).

3.5 Usage du français dans la sphère publique

Les statistiques tirées du recensement de la population permettent de faire état de l'utilisation des langues dans la sphère privée (au foyer) et, comme nous le verrons à la section portant sur la population active, sur l'utilisation des langues en milieu de travail. Mais que savons-nous de l'utilisation des langues, du français en particulier, dans des domaines d'interaction autres que celui du foyer?

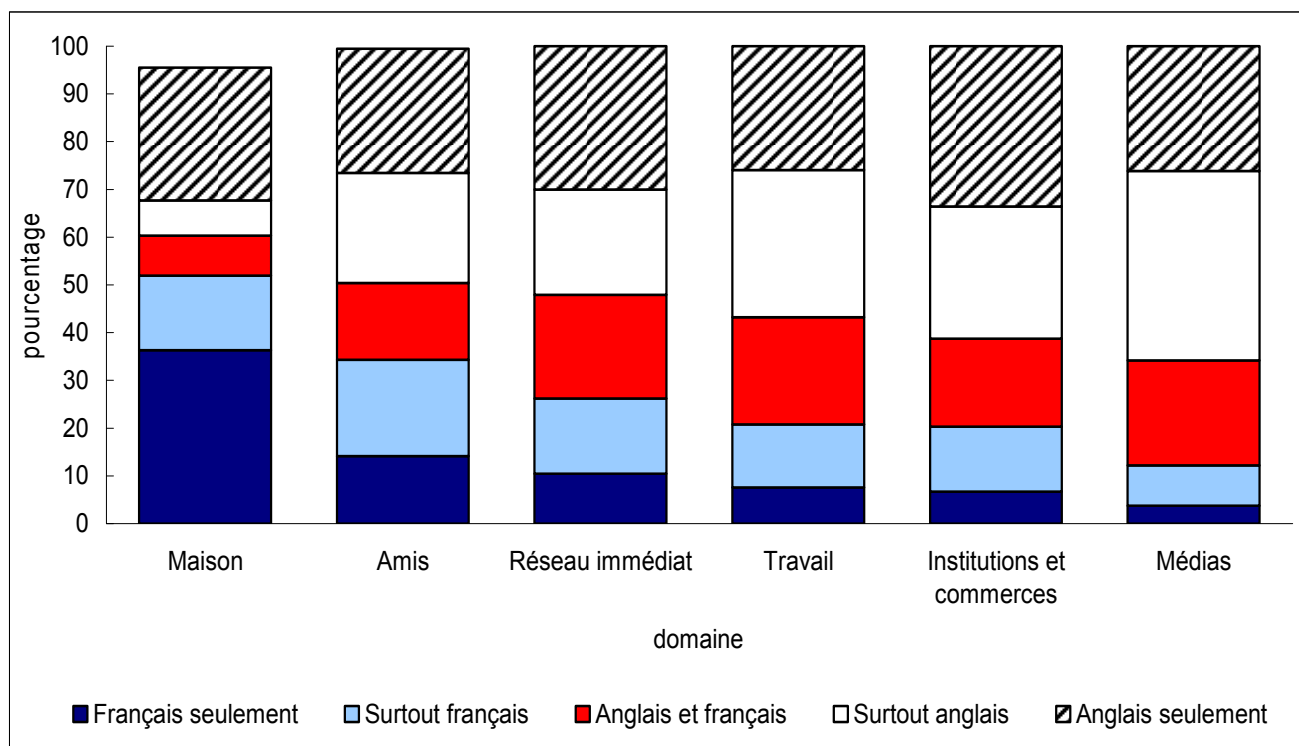
L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle comporte de nombreuses questions sur l'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique tels les commerces, les institutions du système de santé (que nous aborderons plus en détail à la section suivante), les activités de bénévolat, de soutien social, les activités communautaires ou sportives, etc. Certaines questions de l'enquête portent également sur des domaines qui se situent à la frontière des sphères privée et publique tels, par exemple, la langue parlée avec les amis à l'extérieur du foyer, la langue dans laquelle on « consomme » divers médias. Tout comme c'est le cas dans d'autres domaines, la consommation des médias en français dépend non seulement des choix individuels, mais également du degré de disponibilité des divers médias dans cette langue, bien que l'Internet ait grandement amélioré les choses à ce propos.

L'utilisation du français à l'extérieur du foyer varie d'un domaine à l'autre de la sphère publique. Les statistiques présentées au graphique 3.5.1 permettent de constater que c'est dans la consommation des différents médias culturels (radio, télévision, journaux, livres, internet) que la présence du français est la plus faible. Environ 34 % des francophones de la province utilisent le plus souvent le français (seul ou avec une autre langue) dans ce domaine. Seuls 12 % en font un usage prédominant.

À l'extérieur du milieu familial, ce dernier étant le domaine où le français est le plus souvent parlé (seul ou avec une autre langue) par 60 % des francophones, c'est avec les amis que les francophones font l'usage le plus répandu du français. Ainsi, 34 % d'entre eux déclarent faire surtout usage du français alors que 16 % ont déclaré faire usage tant du français que de l'anglais. Le degré d'utilisation du français au travail est assez semblable à ce qu'on observe dans les institutions et les commerces. Toutefois, notons à cet égard que l'utilisation du français dans les commerces spécifiquement est encore plus faible (données non montrées), soit à peine plus de 15 % des francophones de la province déclarant utiliser surtout le français avec les employés des commerces fréquentés le plus souvent.

Graphique 3.5.1

Proportion de francophones selon l'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique et privée, Ontario, 2006



Nota : Une note sur la construction des indices d'utilisation des langues au quotidien figure à l'annexe C.

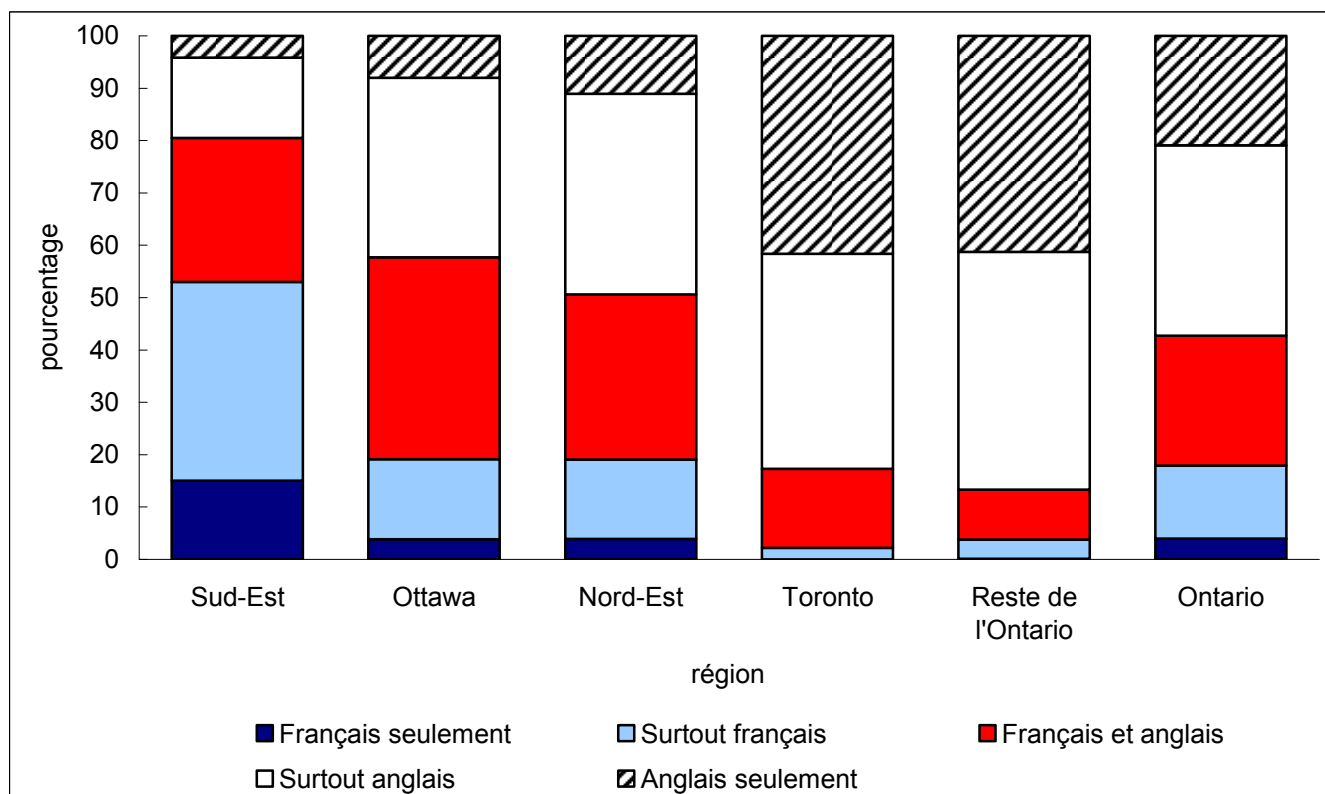
Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Tout comme on avait pu l'observer dans les sections précédentes, l'utilisation du français dans l'ensemble des domaines de la sphère publique (médias, institution et commerces, travail, réseau immédiat et amis à l'extérieur du foyer) varie d'une région à l'autre au sein de la province¹². Ainsi, le français est la principale langue utilisée (seul ou avec une autre langue) par plus de 80 % des francophones résidant dans le Sud-Est de la province. Si l'on exclut l'utilisation à égalité avec l'anglais, le français est utilisé de façon prédominante par 53 % des francophones de cette région.

L'utilisation prédominante du français est similaire à Ottawa et dans le Nord-Est de la province. Toutefois, le français est davantage utilisé dans la capitale nationale si l'on tient compte de l'utilisation du français à égalité avec l'anglais.

12. Se référer à l'annexe C pour une description de l'indice général d'utilisation des langues dans la sphère publique.

Graphique 3.5.2
Proportion de francophones selon l'indice général d'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique, Ontario et ses régions, 2006



Nota : Veuillez consulter l'annexe B pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficient de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

3.6 Connaissance du français

Pour les personnes dont le français est la langue principale, les opportunités d'utiliser cette langue peuvent s'accroître lorsque les personnes dont le français n'est pas la première langue officielle parlée peuvent soutenir une conversation dans cette langue.

Alors que 4,4 % de la population ontarienne a déclaré le français seul ou avec une autre langue comme langue maternelle et qu'une proportion similaire a le français comme première langue officielle parlée, la capacité déclarée de pouvoir soutenir une conversation en français se situe à 11,9 % pour l'ensemble de la population ontarienne. En 2006, si 88 % des personnes de langue maternelle française ont déclaré une connaissance des deux langues officielles, cette proportion n'était que de 8,6 % chez les personnes de langue maternelle anglaise et de 6,7 % chez les personnes de tierce langue maternelle. Chez ces dernières, 8,2 % des personnes, pour la plupart des immigrants récents, ont déclaré ne pouvoir soutenir une conversation ni en français ni en anglais.

Tableau 3.6.1
Connaissance des langues officielles selon la langue maternelle, Ontario, 2006

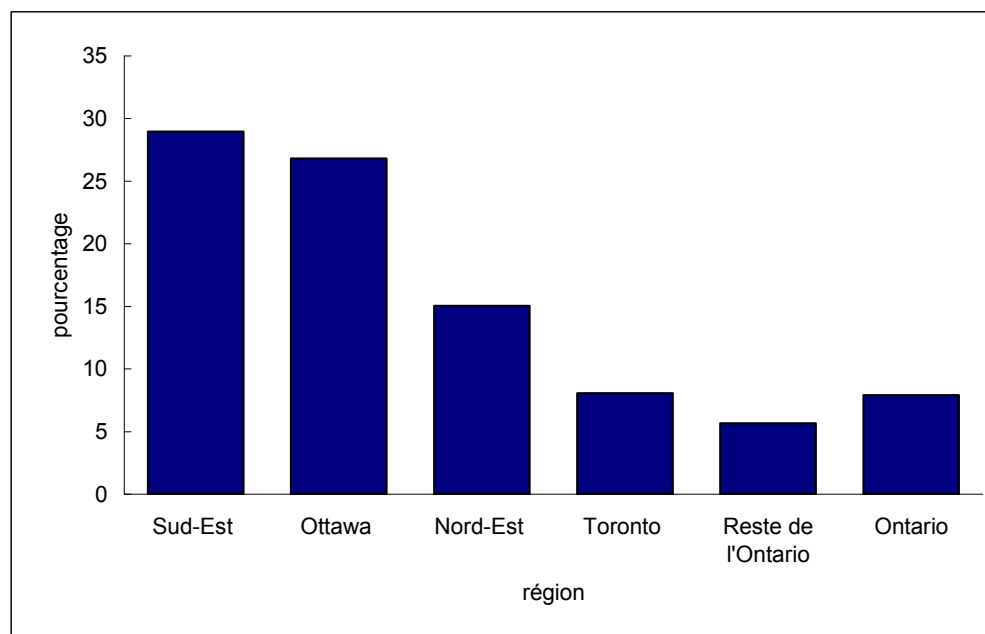
Langue maternelle	Connaissance des langues officielles				Total
	Anglais	Français	Français et	Ni français	
			anglais	ni anglais	
pourcentage					
Anglais	91,4	0,0	8,6	0,0	100,0
Français	3,5	8,4	88,0	0,0	100,0
Autres	84,9	0,2	6,7	8,2	100,0
Total	85,9	0,4	11,5	2,2	100,0

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

La capacité de soutenir une conversation en français chez les personnes dont le français n'est pas la première langue officielle parlée dépend de plusieurs facteurs, dont l'intérêt d'apprendre la langue, l'importance, l'utilité et le statut perçus de cette langue. En outre, les caractéristiques démographiques de la population considérée ainsi que le contexte démolinguistique y jouent un rôle prépondérant. Les graphiques 3.6.1 et 3.6.2 permettent ainsi de constater que le niveau de connaissance du français par les non-francophones dépend grandement de la région où ils habitent et, par conséquent, de la proportion qu'y représente la population de langue française.

À l'échelle de l'ensemble de la province, près de 8 % des non-francophones peuvent soutenir une conversation en français. Cette proportion atteint cependant 29 % dans la région du Sud-Est et 27 % à Ottawa. Les non-francophones du Nord-Est de la province affichent quant à eux un niveau de connaissance du français de 15 %, alors que ceux qui résident à Toronto et dans le Reste de la province présentent des proportions soit similaires soit inférieures à la moyenne provinciale.

Graphique 3.6.1
Taux de bilinguisme français et anglais chez les non-francophones dont l'anglais est la première langue officielle parlée selon la région, Ontario, 2006

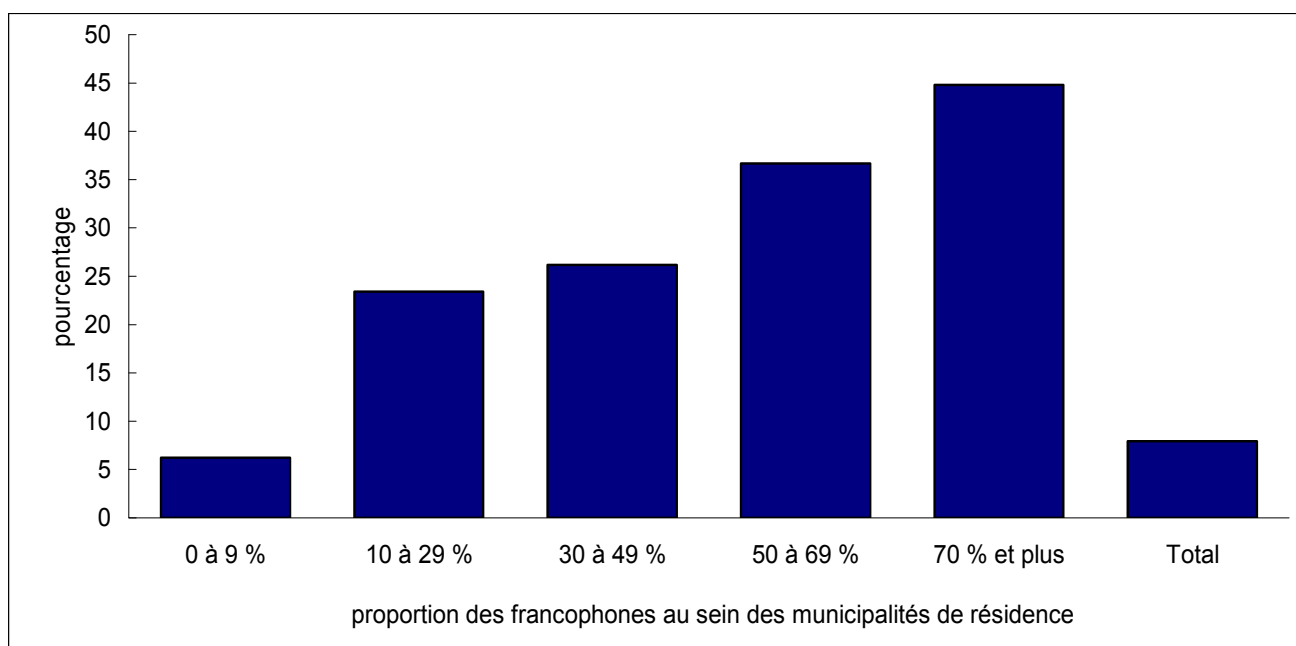


Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Une autre façon de mettre en évidence le lien entre le lieu de résidence et la connaissance du français chez les non-francophones consiste à présenter les statistiques selon le poids relatif de la minorité francophone au sein de la municipalité de résidence. Dans les municipalités où les francophones représentent moins de 10 % de la population, une situation vécue par 36 % des Franco-Ontariens, le taux de bilinguisme français-anglais chez les non-francophones dépasse à peine 6 %. Dans celles où ils représentent entre 10 % et 30 % de la population de leur municipalité, c'est le cas de 42 % des Franco-Ontariens, le niveau de connaissance du français chez les non-francophones grimpe à plus de 23 %. Ainsi, plus forte est la part relative des francophones au sein de leur municipalité, plus élevée sera le niveau de connaissance du français chez les non-francophones. Fait digne de mention, même lorsque les francophones représentent 70 % ou plus de la population dans leur milieu de résidence, le niveau de connaissance du français par les non-francophones atteint à peine 45 %.

Graphique 3.6.2

Taux de bilinguisme français et anglais chez les personnes dont l'anglais est la première langue officielle parlée selon la proportion que représentent les francophones au sein de la municipalité de résidence, Ontario, 2006

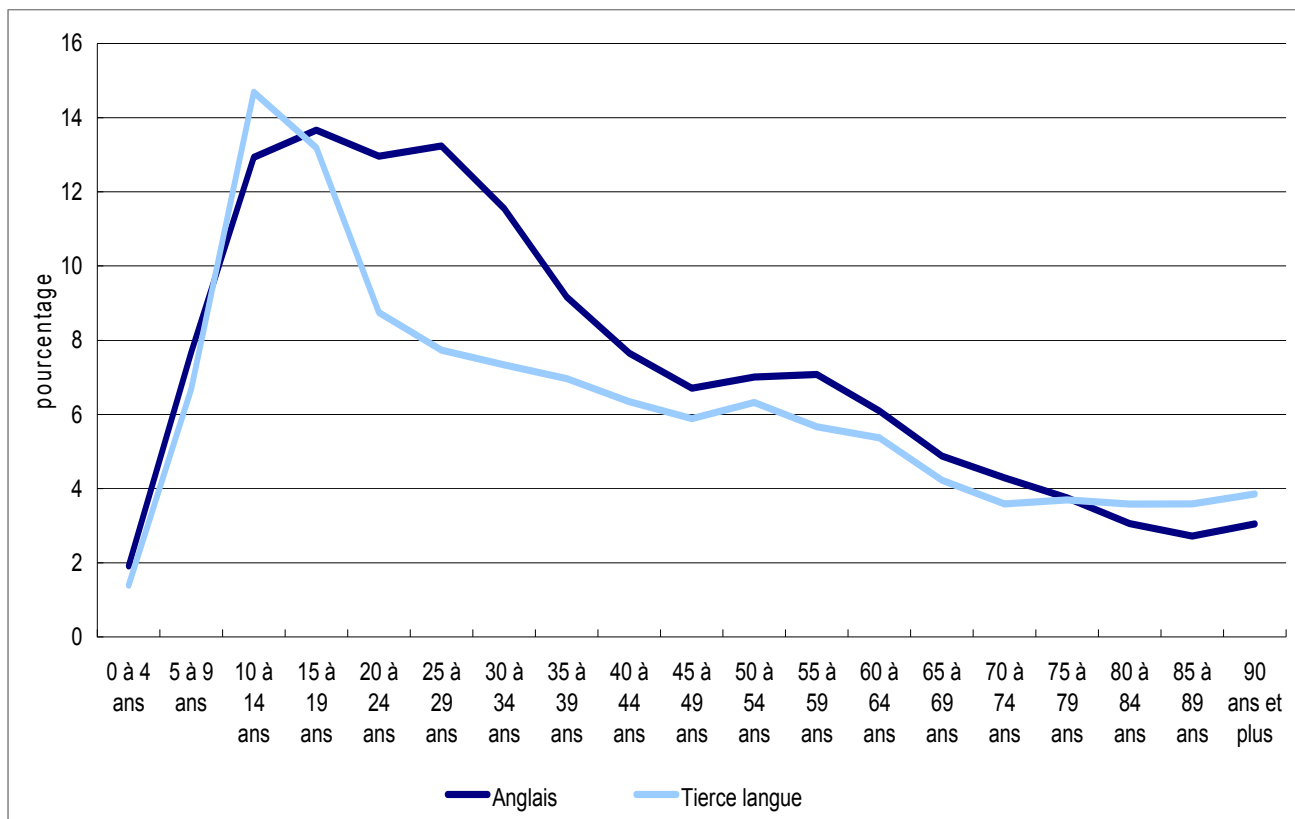


Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

La connaissance du français chez les non-francophones est habituellement plus répandue chez les personnes de langue maternelle anglaise que chez celles de tierce langue maternelle, à une exception près au sein du groupe des 10 à 14 ans. La connaissance du français est également beaucoup plus répandue chez les plus jeunes en raison de la fréquentation des programmes d'immersion en français ou de français langue seconde. Parce que l'apprentissage du français se fait habituellement à l'école, le taux de bilinguisme atteint un sommet au sein du groupe d'âge de 15 à 19 ans, au moment où les jeunes terminent leurs études secondaires.

Graphique 3.6.3

Proportion des personnes de langue maternelle anglaise et tierce pouvant soutenir une conversation en français et en anglais au sein de chacun des groupes d'âge de cinq ans, Ontario, 2006

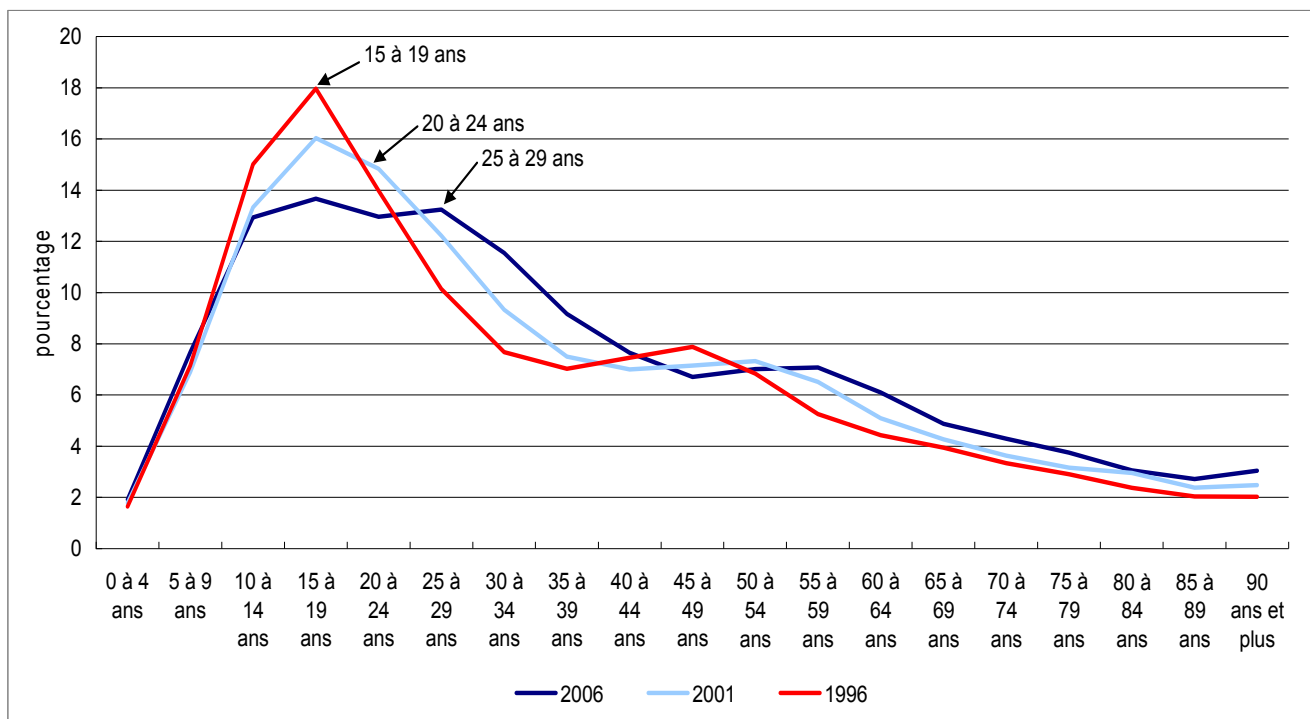


Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Toutefois, bien que la connaissance du français semble avoir légèrement progressé entre 2001 et 2006 au sein de la population anglophone, elle continue de diminuer chez les jeunes de 15 à 19 ans. Ainsi, de 18 % qu'il était en 1996, le taux de bilinguisme français-anglais des jeunes Ontariens de langue maternelle anglaise a perdu du terrain, atteignant 16 % en 2001 et 13,7 % en 2006.

En outre, la capacité des jeunes anglophones à maintenir leur connaissance du français comme langue seconde diminue avec le temps. Comme en témoigne le graphique 3.6.4, lorsqu'on considère les jeunes de 15 à 19 ans en 1996, on constate que leur taux de bilinguisme déclaré lors de ce recensement (18 %) atteint 14,8 % en 2001, alors que cette cohorte est âgée de 20 à 24 ans, et 13,2 % en 2006 alors que cette même cohorte est âgée de 25 à 29 ans. On observe une tendance analogue chez les jeunes qui étaient âgés de 15 à 19 ans en 2001 et qui ont entre 20 et 24 ans cinq ans plus tard.

Graphique 3.6.4
Proportion des personnes de langue maternelle anglaise pouvant soutenir une conversation en français et anglais selon les groupe d'âge, Ontario, 1996, 2001 et 2006



Source(s) : Statistique Canada, les recensements de la population de 1991, 1996 et 2006.

Il est difficile de cerner les causes exactes de cette baisse de la capacité de soutenir une conversation en français chez les jeunes Ontariens de langue maternelle anglaise âgés de 15 à 19 ans. Comme en rend compte le tableau 3.6.2, les effectifs de fréquentation des programmes d'immersion, bien qu'ayant fluctué légèrement d'une année à l'autre, sont demeurés relativement stables entre 2000 et 2006. On note toutefois qu'entre 2000 et 2003, cet effectif a diminué de 3 % pour retrouver son niveau initial trois ans plus tard. Par ailleurs, les statistiques portant sur l'année 2006-2007 se démarquent nettement en ce que l'accroissement des effectifs inscrits à un programme d'immersion y atteint 3,7 %.

Tableau 3.6.2**Effectifs des enfants inscrits en immersion française et dans des programmes réguliers de langue française aux niveaux primaires et secondaires dans les écoles publiques de l'Ontario, 2000-2001 à 2006-2007**

Année	Programmes d'immersion française ¹		Programmes régulier de langue française	
	nombre	variation en %	nombre	variation en %
2000 à 2001	151 044	-0,9	93 335	-0,5
2001 à 2002	148 977	-1,4	92 838	-0,5
2002 à 2003	147 792	-0,8	92 351	-0,5
2003 à 2004	148 512	0,5	90 138	-2,4
2004 à 2005	150 477	1,3	89 839	-0,3
2005 à 2006	152 723	1,5	90 075	0,3
2006 à 2007	158 405	3,7	90 217	0,2

1. Ontario, 2000-2001 à 2006-2007. Inclut les programmes d'immersion et intensifs en français.

Source(s) : Brockington, Riley (2009), Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 2000-2001 à 2006-2007, Statistique Canada, n° 81-595-M au catalogue.

3.7 Migration (mouvements migratoires interprovinciaux et internationaux)

La mobilité des francophones à l'intérieur du Canada ainsi que l'apport de l'immigration internationale sont des facteurs d'influence importants sur l'évolution de la population de langue française en Ontario.

3.7.1 Lieu de naissance

Le tableau 3.7.1 rend compte du lieu de naissance des francophones de l'Ontario. En 2006, 64 % de ceux-ci étaient nés en Ontario, comparativement à près de 60 % de ceux dont le français est la première langue officielle parlée. Selon le critère adopté, la proportion de Franco-Ontariens nés dans une autre province ou un territoire du Canada se situait entre 27 % et 29 %, dont la très grande majorité en provenance du Québec. Quant aux personnes nées à l'étranger, pour la plupart des immigrants¹³, ils composaient 7 % de la population de langue maternelle française et 14 % de celle dont le français est la première langue officielle parlée.

13. Les personnes nées à l'étranger comprennent les immigrants, les résidents non permanents et les Canadiens de naissance nés à l'étranger.

Tableau 3.7.1

Lieu de naissance des francophones selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée, Ontario, 2006

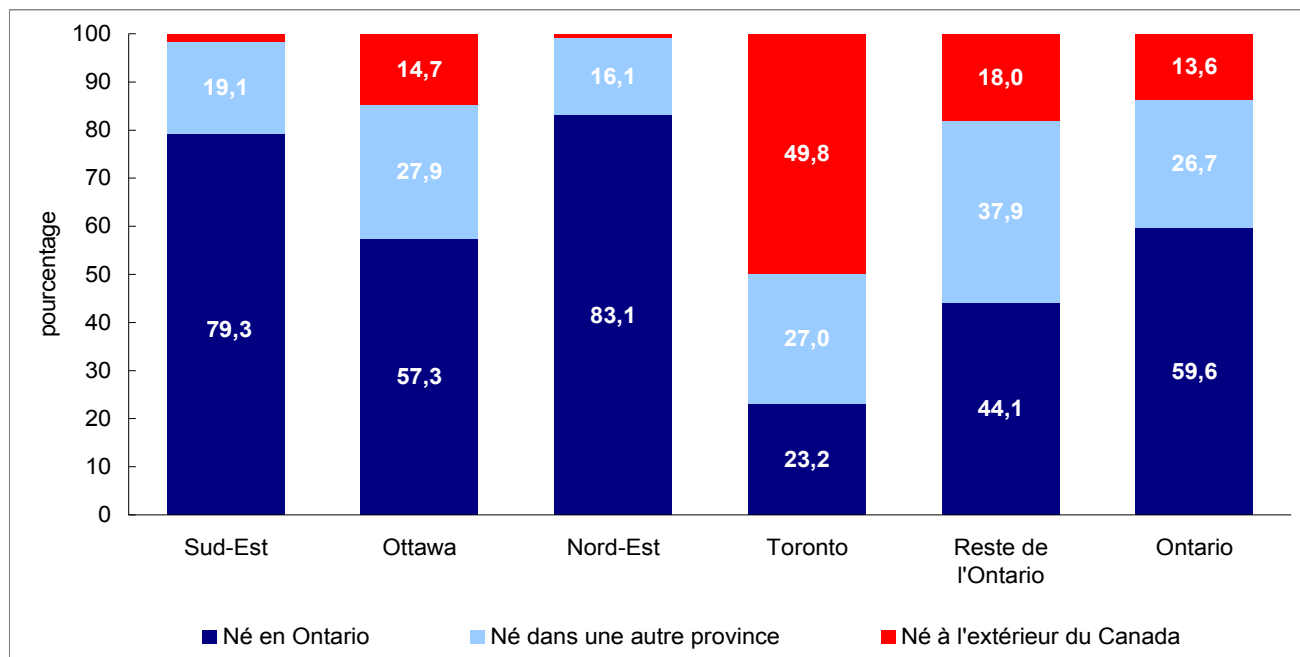
Lieu de naissance	Français langue maternelle		Français première langue officielle parlée	
	nombre	%	nombre	%
Né en Ontario	327 222	64,1	320 568	59,6
Né dans une autre province canadienne	147 753	29,0	143 618	26,7
Né au Québec	119 124	23,3	117 112	21,8
Né au Nouveau-Brunswick	16 234	3,2	15 111	2,8
Né à l'extérieur du Canada	35 266	6,9	73 246	13,6
Total	510 241	100,0	537 432	100,0

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Ces résultats varient grandement selon qu'on considère l'une ou l'autre des régions de la province. Ainsi, alors que moins d'une personne sur cinq résidant dans la région du Sud-Est et environ une sur six dans celle du Nord-Est est née dans une autre province ou territoire au Canada (principalement au Québec), cette proportion atteint environ 28 % à Toronto et à Ottawa, et 38 % dans le « Reste » de la province. Pour ce qui est des personnes nées à l'étranger, le graphique 3.7.1 rend bien compte du fait que l'immigration de langue française en Ontario est, tout comme celle de l'immigration non francophone, concentrée dans les grands centres urbains. De fait, la population francophone de Toronto est composée pour la moitié de personnes nées à l'extérieur du pays alors qu'à Ottawa et dans le « Reste » de la province ces proportions se situent à 15 % et 18 % respectivement.

Graphique 3.7.1

Lieu de naissance des personnes ayant le français comme première langue officielle parlée selon la région, Ontario, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

3.7.2 Immigration internationale

L'Ontario est la province qui reçoit le plus grand nombre d'immigrants internationaux. Ainsi, en 1971, 52 % des immigrants au Canada résidaient dans cette province, soit à peine moins qu'en 2006 (55 %). Il en va de même pour les immigrants de langue française à l'extérieur du Québec : 69 % de tous les immigrants de langue française qui s'y établissent résident en Ontario, en particulier dans les régions métropolitaines d'Ottawa et de Toronto.

L'immigration francophone en Ontario n'est pas un phénomène récent. Toutefois, en raison de la forte croissance de l'immigration internationale qu'a connue le Canada depuis le milieu des années 1980, la population immigrée de langue française de la province s'est accrue de 54 % entre 1991 et 2001. La plupart de ces immigrants ont une tierce langue maternelle et ont soit le français soit les deux langues officielles du pays comme première langue officielle parlée.

La population immigrée dont le français était la première langue officielle parlée représente une très faible proportion de l'ensemble de la population immigrée dans la province. En 2006, cette part relative était en effet de 2 %. De même, alors que le poids relatif de la population immigrée au sein de la population francophone de la province représentait près de 13 % lors du dernier recensement, celle de la population immigrée dont l'anglais est la première langue officielle parlée composait près de 28 % de la population anglophone (tableau 3.7.2.1).

Tableau 3.7.2.1
Effectifs, proportions et part relative des immigrants de langue française et de langue anglaise, Ontario, 1971 à 2006

Immigrant	1971	1981	1991	2001	2006
	nombre				
Effectif des immigrants de langue française	32 342	33 692	39 857	61 323	68 254
	pourcentage				
Proportion des immigrants de langue française au sein de la population immigrée	1,9	1,7	1,7	2,0	2,0
Part des immigrants de langue française de l'Ontario parmi l'ensemble des immigrants de langue française à l'extérieur du Québec	59,9	60,2	66,5	69,9	69,1
Proportion des immigrants au sein de la population de langue française	6,4	7,2	7,9	11,7	12,7
Proportion de la population immigrée au sein de la population anglophone	22,0	23,5	23,8	26,6	27,8
Part relative des immigrants de l'Ontario dans l'ensemble du Canada	51,8	52,4	54,6	55,6	54,9

Nota : Les populations sont définies selon le critère de première langue officielle parlée.

Source(s) : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 à 2006.

Les immigrants de langue française en Ontario proviennent de pays divers. Toutefois, une forte proportion d'entre eux proviennent d'un nombre restreint de pays. Les données du Recensement de 2006 révèlent que près de trois immigrants sur dix sont originaires du continent africain, un 30 % additionnel proviennent de l'Europe occidentale et environ 10 % des Caraïbes. Le tableau 3.7.2.2 présente les principaux pays d'origine des immigrants qui résident en Ontario. On y observe que la France est, et de loin, le pays d'où provient le plus grand nombre d'immigrants de langue française, suivie d'Haïti et de la République démocratique du Congo. Les douze pays présentés dans ce tableau composent 54 % de l'immigration de langue française en Ontario. En incluant l'Île Maurice, quatre pays africains forment à eux seuls une proportion de plus de 16 % de l'ensemble de ces immigrants de langue française comparativement à 12 % pour la France.

Tableau 3.7.2.2
Principaux pays d'origine des immigrants de langue française, Ontario, 2006

Pays	Immigrants de langue française	
	nombre	%
France	8 706	11,9
Haïti	4 562	6,2
Congo, République Démocratique	3 880	5,3
Liban	3 748	5,1
Roumanie	3 396	4,6
Île Maurice	3 234	4,4
Maroc	2 646	3,6
Egypte	2 149	2,9
République populaire de Chine	1 923	2,6
Italie	1 843	2,5
Belgique	1 709	2,3
Viet Nam	1 590	2,2

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

3.7.3 Migration interprovinciale

Depuis 1981, le solde migratoire net entre l'Ontario et les autres provinces et territoires a été positif. À l'exception du sommet atteint entre 1986 et 1991, période pendant laquelle plus de 35 000 francophones avaient quitté l'Ontario vers les autres provinces, les départs vers les autres provinces ont généralement oscillé entre 25 000 et 30 000 au cours d'un lustre donné. Pour ce qui est de la migration vers l'Ontario, c'est entre 1981 et 1986 que celle-ci a été la plus importante (plus de 38 000), alors qu'un creux a été atteint entre 2001 et 2006 (25 600). Le solde migratoire net positif de près de 11 000 francophones qu'a connu l'Ontario entre 1996 et 2001 provenait essentiellement du Québec.

Tableau 3.7.3

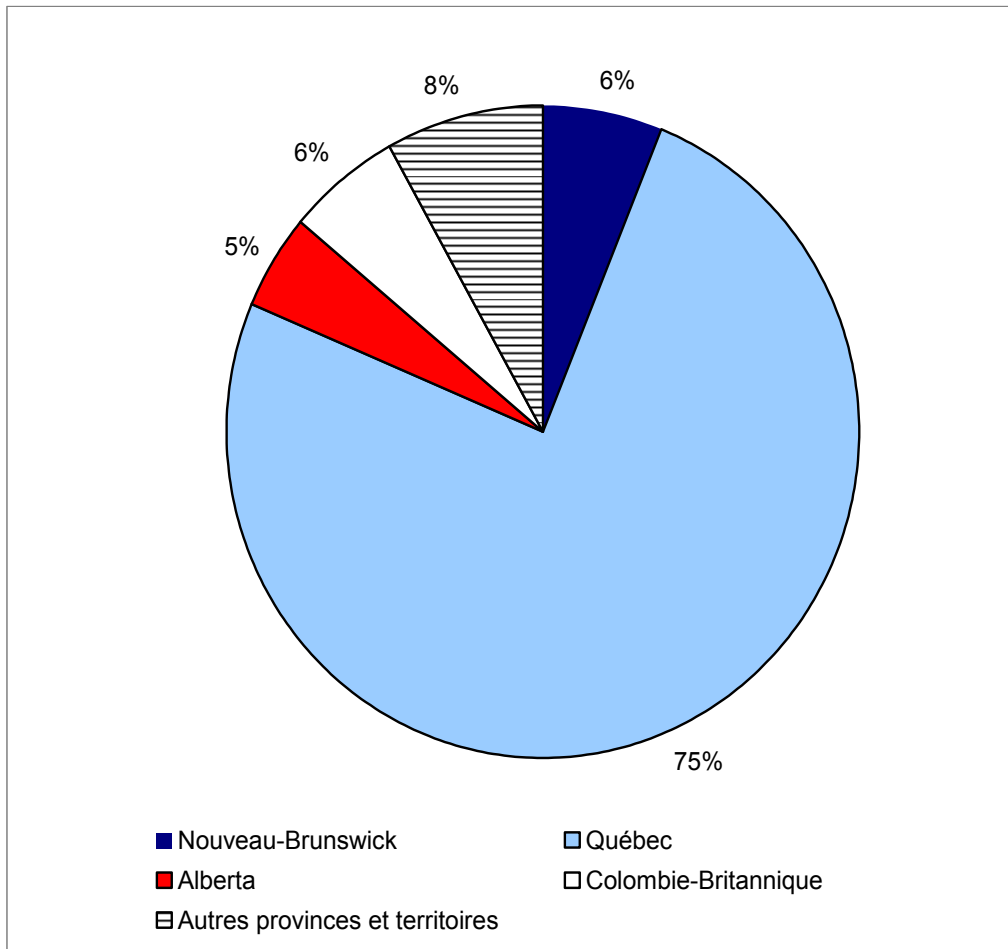
Migration interprovinciale entre l'Ontario et les autres provinces et territoires selon la première langue officielle parlée, 1981 à 1986, 1986 à 1991, 1991 à 1996, 1996 à 2001 et 2001 à 2006

Période	Première langue officielle parlée		
	Total	Français	Anglais
nombre			
De l'Ontario vers les autres provinces			
1981 à 1986	186 166	25 786	159 961
1986 à 1991	223 025	35 150	187 089
1991 à 1996	241 032	31 517	208 289
1996 à 2001	190 610	24 587	164 943
2001 à 2006	212 705	28 864	182 702
Des autres provinces vers l'Ontario			
1981 à 1986	285 522	38 320	246 037
1986 à 1991	269 983	34 061	234 225
1991 à 1996	194 020	26 715	165 711
1996 à 2001	242 496	35 560	205 108
2001 à 2006	185 786	25 566	158 673
Migration nette (arrivées moins les départs)			
1981 à 1986	99 356	12 535	86 076
1986 à 1991	46 959	-1 089	47 136
1991 à 1996	-47 012	-4 802	-42 579
1996 à 2001	51 886	10 973	40 165
2001 à 2006	-26 919	-3 298	-24 029

Source(s) : Statistique Canada, les recensements de la population de 1986 à 2006.

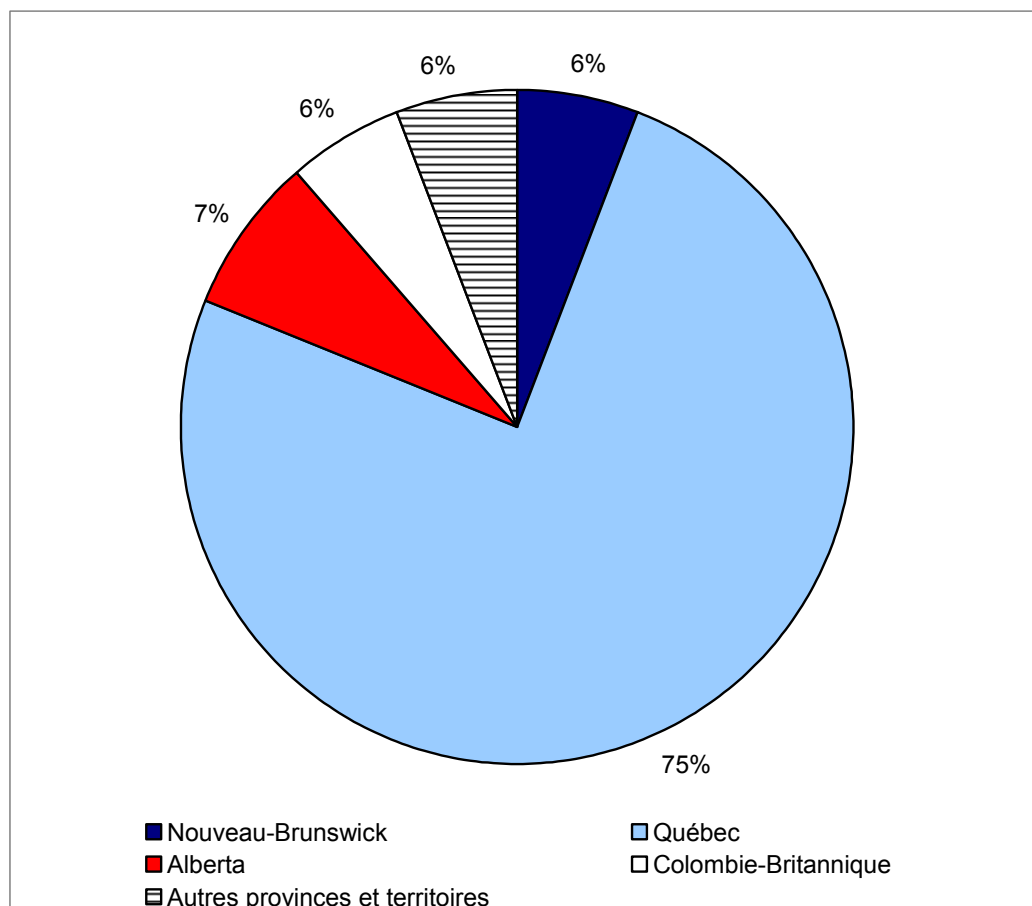
Les graphiques 3.7.3.1 et 3.7.3.2 rendent compte des mouvements migratoires entre l'Ontario et les autres provinces et territoires entre 2001 et 2006. On y constate que parmi les quelque 26 000 francophones qui sont venus s'établir en Ontario en provenance des autres provinces et territoires, 75 % résidaient au Québec en 2001, comparativement à 6 % en provenance du Nouveau-Brunswick et de l'Alberta. De même, parmi les 29 000 francophones qui vivaient en Ontario en 2001 et qui ont migré vers d'autres provinces, les trois quarts sont allés s'établir au Québec.

Graphique 3.7.3.1
Provenance des francophones qui vivaient dans d'autres provinces et territoires en 2001 et qui sont venus s'établir en Ontario entre 2001 et 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Graphique 3.7.3.2
Destination des francophones qui ont quitté l'Ontario entre 2001 et 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Section 4 Quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire

La *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013* investit dans des secteurs prioritaires, dont les cinq suivants : la santé, la justice, les arts et la culture, le développement économique et l'immigration. Le dernier de ces secteurs a été abordé sommairement dans une section précédente et a fait l'objet d'un rapport analytique diffusé par Statistique Canada en avril 2010. Nous présenterons dans cette section des statistiques portant sur les quatre autres secteurs prioritaires identifiés dans la Feuille de route. De plus, la Feuille de route comprend un appui financier à l'enseignement dans la langue de la minorité. Ce secteur d'activité a été identifié comme étant d'une grande importance pour l'avenir des minorités de langue officielle au Canada¹⁴; une section y sera donc consacrée.

À partir des données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) et du recensement, nous présenterons de l'information générale sur la présence du français et la situation des francophones dans chacun de ces secteurs.

4.1 La Santé

Une langue commune entre les patients et les professionnels de la santé constitue un des éléments essentiels à l'accès aux services de soins de santé et à l'efficacité de ceux-ci. Les barrières linguistiques peuvent en effet faire en sorte que certains membres des communautés francophones en situation minoritaire soient moins bien desservis par les services de soins de santé. Dans cette optique, il importe d'examiner l'état de la situation pour les communautés francophones de l'Ontario en ce qui concerne certaines dimensions de l'accès aux services de soins de santé.

Lors du Recensement de 2006, 23 % des médecins travaillant en Ontario, soit 3 495, ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français, alors que 7 % déclaraient utiliser le français au moins régulièrement¹⁵ dans le cadre de leur travail¹⁶. Chez les infirmières, dont l'effectif est de 11 695, ces proportions sont de 12 % et 7 % respectivement.

La proportion des professionnels de la santé capables de soutenir une conversation en français et, dans une moindre mesure, de ceux faisant une utilisation au moins régulière de cette langue, est beaucoup plus élevée que la part relative des francophones en Ontario. Néanmoins, les résultats de l'EVMLO révèlent que la majorité des francophones de l'Ontario indiquent utiliser l'anglais lors des consultations avec les différents professionnels de la santé à propos desquels des renseignements ont été recueillis dans le cadre de cette enquête, soit les médecins de famille, les infirmières, les professionnels de la ligne téléphonique d'information (info-santé) et les professionnels des autres endroits fréquentés pour obtenir des soins. Le tableau 4.1 rend compte des langues utilisées avec les professionnels de la santé.

14. Rapport sur les consultations du gouvernement du Canada sur la dualité linguistique et les langues officielles, Février 2008.

15. C'est-à-dire soit le plus souvent soit régulièrement.

16. Voir à ce propos le tableau 2.1 du rapport intitulé « Professionnels de la santé et minorités de langue officielle au Canada : 2001 et 2006 », par C. Blaser, 2009, n° 91-550-X au catalogue.

Tableau 4.1
Pourcentage des francophones de l'Ontario selon la langue utilisée avec les différents professionnels de la santé et la région, 2006

Région	Médecin de famille			Infirmière		Ligne d'information téléphonique sur la santé			Autre endroit			
	Français	Français et anglais	Anglais	Français	Français et anglais	Anglais	Français	Français et anglais	Anglais	Français	Français et anglais	Anglais
	pourcentage											
Sud-Est	73	5 ^E	20	62	12	22	65	x	21 ^E	54	7 ^E	36
Ottawa	48	6 ^E	45	40	18 ^E	39	44	x	49	23	12 ^E	62
Nord-Est	37	6 ^E	57	40	9 ^E	50	38	F	56	29	12	59
Toronto	8 ^E	x	84	x	x	90	x	x	71	x	x	95
Reste de l'Ontario	F	F	83	8 ^E	F	77	F	x	79	3 ^E	x	93
Ontario	35	4	58	32	11	53	36	4^E	57	23	8	67

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

On y constate la prévalence de l'anglais dans les interactions avec ces professionnels de la santé, et ce dans toutes les régions de l'Ontario à l'exception de celle du Sud-Est où le français semble prédominer.

La méconnaissance du français par les professionnels de la santé, tel que perçue par les répondants, est la principale raison mentionnée par les francophones pour expliquer l'absence de service dans cette langue lors de leurs consultations. En outre, une proportion non négligeable des francophones, soit entre 13 % et 35 % selon le professionnel consulté, ont déclaré être plus à l'aise dans la langue de la majorité. Un tel résultat influe donc grandement sur la principale langue utilisée lors des échanges.

Dans l'ensemble, les résultats de l'EVMLO et du recensement permettent de montrer clairement que la proportion de francophones dans la municipalité de résidence, la disponibilité de professionnels ayant une connaissance du français ainsi que la langue principale des demandeurs de service sont trois facteurs importants qui modulent le degré d'utilisation de l'une ou l'autre des langues avec les professionnels de la santé.

Si la région du Sud-Est se distingue des autres régions de l'Ontario, c'est principalement en raison de la forte représentation des francophones qui y résident : un peu plus de 60 % des francophones de cette région habitent une municipalité où la part relative de leur groupe linguistique y est d'au moins 50 %. Ainsi, tel que présenté dans la section sur l'utilisation des langues dans la sphère publique, plus la proportion de francophones dans une région donnée y est élevée plus la présence du français sera répandue dans la sphère publique et, conséquemment, plus grandes seront les possibilités de l'utiliser dans les activités quotidiennes.

Outre l'influence que joue la proportion de francophones dans une région donnée sur l'utilisation du français avec les professionnels de la santé, la disponibilité de ces professionnels capables de soutenir une conversation dans cette langue est évidemment un élément important à considérer. Selon les statistiques du Recensement de 2006, c'est dans les régions d'Ottawa et du Sud-Est que l'on retrouve les proportions les plus élevées de médecins (42 % et 40 %, respectivement) et d'infirmières (44 % et 58 %, respectivement) capables de soutenir une conversation en français¹⁷. C'est également dans ces deux régions que l'on observe les plus fortes proportions de francophones qui ont déclaré avoir communiqué en français avec les professionnels de la santé. La présence de professionnels de langue française et de professionnels capables de soutenir une conversation dans la langue minoritaire est non seulement susceptible d'augmenter l'accessibilité aux services de soins de santé dans cette langue, mais elle peut également favoriser une plus forte présence et une utilisation plus répandue de la langue dans ce secteur clé de la sphère publique.

17. Notons par ailleurs que la proportion de médecins dont le français est la première langue officielle parlée dans ces deux régions est de 14 % et 32 % respectivement, alors que chez les infirmières ces proportions sont de 23 % et 31 % respectivement.

À la lumière de ces résultats, il importe également d'examiner si les francophones qui déclarent avoir le français comme langue principale ont été plus susceptibles d'utiliser le français lors de leurs interactions avec les professionnels de la santé que ceux dont l'anglais est la langue principale. Il va en effet de soi que l'absence d'utilisation de la langue officielle minoritaire par les francophones dont le français est la langue principale, c'est-à-dire celle dans laquelle ils sont le plus à l'aise, ne dépend pas des mêmes facteurs que dans le cas des francophones qui ont effectué une substitution linguistique de telle sorte que l'anglais soit désormais la langue dans laquelle ils se sentent le plus à l'aise.

En général, les résultats de l'EVMLO révèlent que les francophones dont la langue principale est le français sont proportionnellement plus nombreux à être servis en français lorsqu'ils consultent les différents professionnels de la santé que les francophones qui ont l'anglais comme langue principale. Par exemple, 55 % des premiers ont déclaré utiliser le français lors de leurs interactions avec leur médecin de famille comparativement à 9 % chez les seconds.

L'information tirée de l'EVMLO révèle clairement que, chez les francophones, obtenir des services de santé dans la langue de leur choix ne signifie pas nécessairement obtenir des services en français. Ainsi, dans la mesure où 35 % des francophones de l'Ontario ont l'anglais comme langue principale, on ne s'étonnera donc pas que la « langue de leur choix » pour l'obtention de services de santé ne soit pas le français.

4.2 La justice

L'examen des résultats de l'EVMLO portant sur le domaine de la justice jette également un éclairage sur l'étendue de la présence du français au sein des institutions qui assurent son utilisation dans la sphère publique. En ce sens, la mesure de l'accès aux intervenants de langue française dans ce domaine ou à ceux qui sont en mesure de converser dans cette langue permet de documenter un phénomène perçu comme étant très important pour le statut de cette langue et par conséquent, l'avenir des communautés de langue française en situation minoritaire. À cet égard, le gouvernement canadien s'est engagé dans la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013* à ce que les Canadiens aient un meilleur accès à des services de justice dans la langue officielle minoritaire.

En Ontario, les résultats de l'EVMLO révèlent que l'accès à ces services en français semble valorisé par les francophones dans la mesure où 50 % sont d'avis que, s'ils avaient à utiliser les services d'un avocat, il serait « très important » ou « important » que celui-ci puisse parler le français. En outre, environ 70 % des adultes de langue française ont déclaré qu'ils se sentiraient à l'aise de parler en français s'ils avaient affaire aux services policiers.

Notons que les interactions avec les instances et les représentants du système judiciaire, notamment les avocats et la police, ne sont pas très répandues dans la population. En effet, sur les 440 110 adultes francophones de l'Ontario, 30 % ont déclaré avoir utilisé les services d'un avocat tandis que moins d'un francophone sur cinq a eu affaire aux services policiers, que ce soit pour l'obtention de services ou à la suite d'une infraction : 17 % ont eu un contact avec la police municipale, 10 % avec la police provinciale et 2 % avec la Gendarmerie Royale du Canada (GRC).

Parce que la barrière linguistique peut entraver l'égalité d'accès à la justice, le gouvernement canadien s'est donné comme priorité de former des professionnels qui peuvent assurer un service dans la langue officielle minoritaire. Selon le Recensement de 2006, l'Ontario comptait près de 9 500 avocats ou notaires capable de soutenir une conversation en français, ce qui représente 30 % de tous les avocats de la province. En ce qui a trait aux policiers de l'Ontario, 16 % ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français. À cet égard, on observe bien sûr des différences régionales, le Sud-Est et la région d'Ottawa comptant les plus grandes proportions d'avocats et de policiers capables de soutenir une conversation en français.

En plus de ces statistiques sur la disponibilité ou le bassin potentiel de professionnels du système judiciaire qui peuvent utiliser le français lorsqu'ils interagissent avec les francophones de l'Ontario, les tableaux 4.2.1 et 4.2.2 rendent compte de la connaissance du français par ces professionnels et leur utilisation de cette langue dans le cadre de leur travail.

Tableau 4.2.1
Connaissance et utilisation de la langue minoritaire par les policiers (sauf cadres supérieurs), Ontario et ses régions, 2006

Région	Population totale des policiers	Français - Première langue officielle parlée		Français - Langue utilisée le plus souvent au travail		Français - Langue utilisée régulièrement au travail		Français - Langue utilisée au moins régulièrement au travail		Connaissance du français	
	nombre	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Sud-Est	720	295	41	120	16	325	45	440	61	480	67
Ottawa	2 450	630	26	170	7	875	36	1 045	43	1 330	54
Nord-Est	1 340	255	19	80	6	260	19	340	25	440	33
Toronto	2 040	85	4	25	1	60	3	80	4	300	15
Reste de l'Ontario	21 400	410	2	15	0	425	2	440	2	1 930	9
Ontario	27 945	1 675	6	405	1	1 940	7	2 345	8	4 475	16

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 4.2.2
Connaissance et utilisation de la langue minoritaire par les avocats, Ontario et ses régions, 2006

Région	Population totale des avocats	Français - Première langue officielle parlée		Français - Langue utilisée le plus souvent au travail		Français - Langue utilisée régulièrement au travail		Français - Langue utilisée au moins régulièrement au travail		Connaissance du français	
	nombre	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Sud-Est	270	140	52	60	23	105	39	170	62	210	78
Ottawa	4 045	735	18	380	9	1 225	30	1 605	40	2 490	62
Nord-Est	500	75	15	40	8	60	12	100	20	160	32
Toronto	14 790	330	2	90	1	550	4	635	4	4 280	29
Reste de l'Ontario	12 435	160	1	40	0	400	3	440	4	2 335	19
Ontario	32 040	1 440	4	610	2	2 340	7	2 950	9	9 475	30

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Au Recensement de 2006, moins de 10 % des avocats de l'Ontario ont déclaré utiliser le français au moins régulièrement au travail. Cette proportion est inférieure à 5 % dans les régions où l'on retrouve de faibles proportions de francophones, soit la région de Toronto et celle du Reste de l'Ontario. Il en va de même pour les policiers : dans chacune des régions de l'Ontario, le taux d'utilisation du français au travail est moindre que la proportion de policiers qui peuvent soutenir une conversation en français¹⁸.

Notons que les données du recensement révèlent que le nombre d'avocats et de policiers qui utilisent le français dans le cadre de leur travail en Ontario est supérieur au nombre d'avocats et de policiers francophones. Un nombre important de non-francophones ont donc déclaré le français comme langue de travail, ce qui donne à penser qu'il existe un bassin potentiel de professionnels susceptibles ou capables de fournir des services en français.

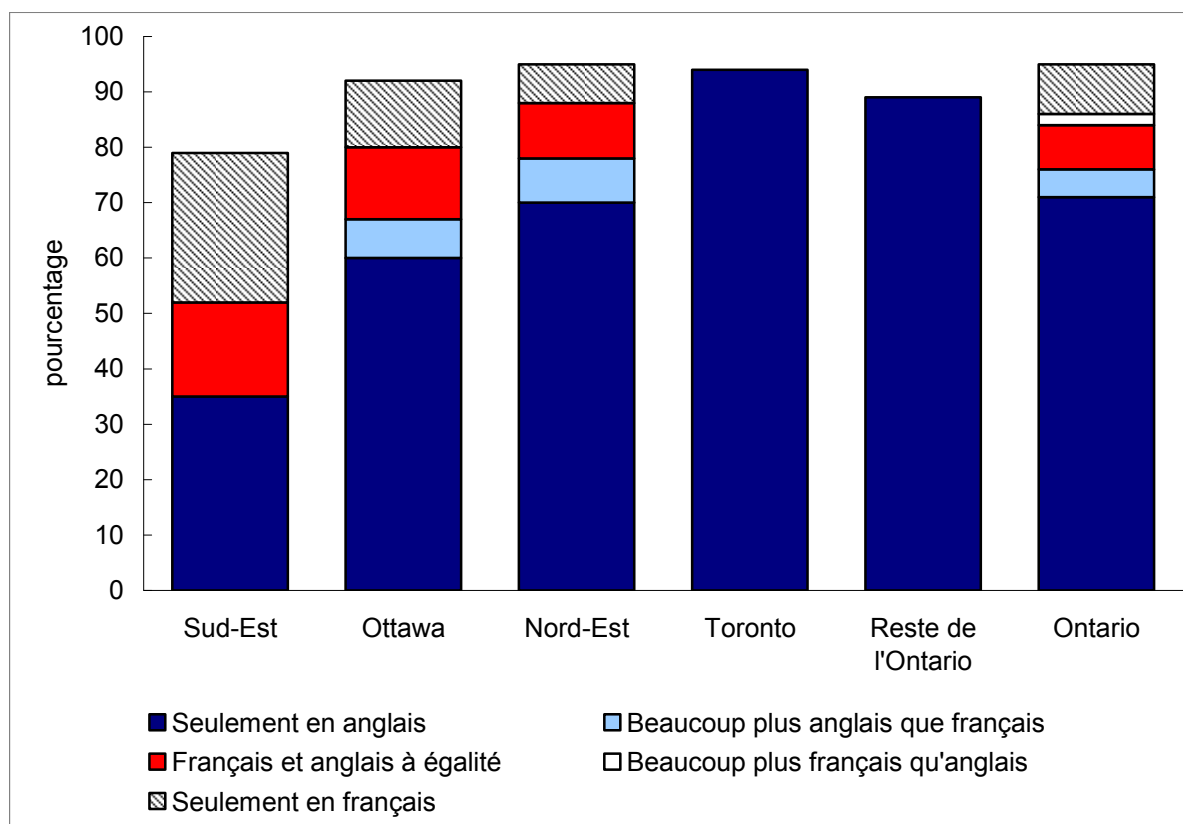
18. Tout comme dans le cas des professionnels de la santé, l'utilisation du français par les avocats et les policiers dépend de plusieurs facteurs, dont la proportion de francophones dans un milieu donné. L'analyse de ces facteurs dépasse toutefois le cadre du présent portrait statistique.

Cela dit, les résultats de l'EVMLO révèlent que les interactions qu'ont les francophones avec la police municipale et la police provinciale¹⁹ se font généralement en anglais et ce, même dans les régions du Sud-Est et d'Ottawa, là où le français est généralement plus présent (voir les graphiques 4.2.1 à 4.2.3). Ainsi, 10 % des francophones ont utilisé seulement ou surtout le français lors de leurs interactions avec la police municipale et 26 % avec la police provinciale. Les mêmes tendances sont observées lors de l'utilisation des services d'un avocat.

Bien que l'anglais soit la langue prédominante lors des interactions avec les professionnels du système judiciaire, on remarque néanmoins un lien entre la proportion de personnes de langue française dans la municipalité de résidence et l'utilisation du français avec les policiers et les avocats. Ainsi, c'est dans la région du Sud-Est que l'on retrouve les plus fortes proportions d'usage du français avec la police municipale (18 %), la police provinciale (35 %) et avec les avocats (85 %).

Graphique 4.2.1

Proportion de francophones selon la langue utilisée avec la police municipale, Ontario, 2006



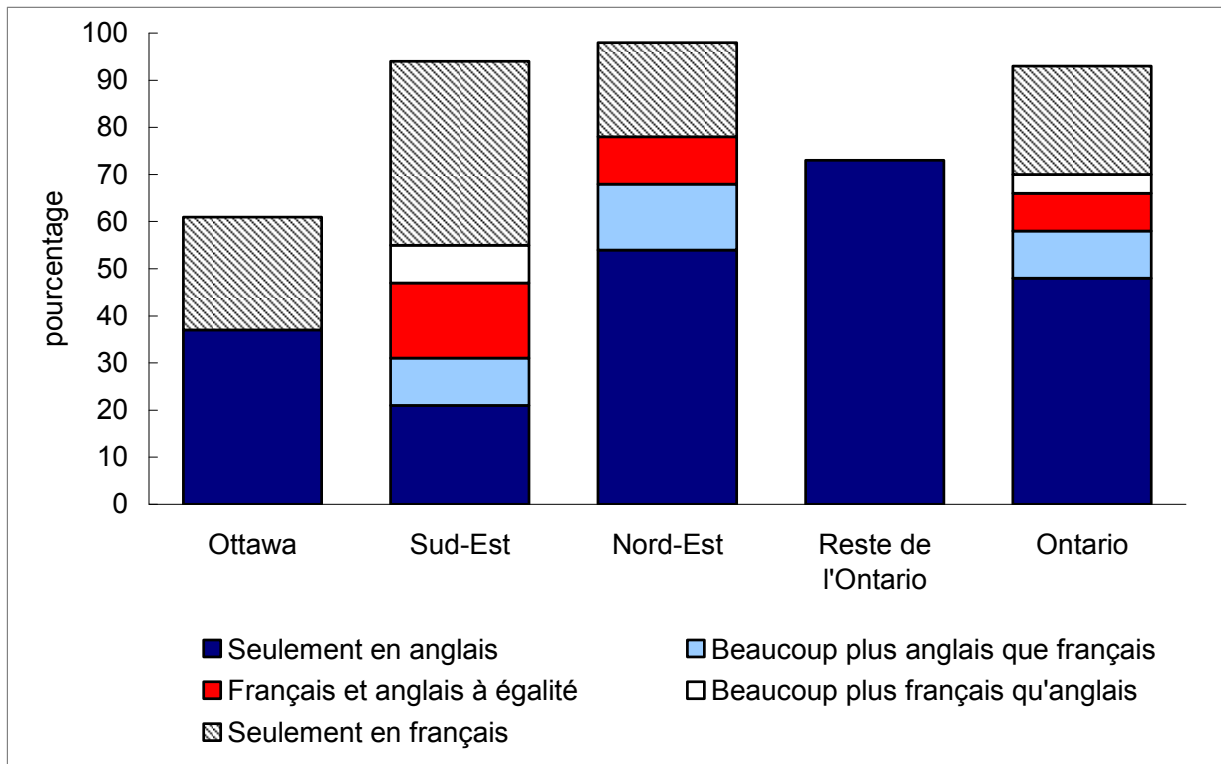
Nota : Veuillez consulter l'annexe B pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficient de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

19. En raison du très petit nombre des membres de la minorité de langue officielle qui ont eu des contacts avec la Gendarmerie Royale du Canada, les données obtenues dans le cadre de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle ne permettent pas de tirer des conclusions à leur égard.

Graphique 4.2.2

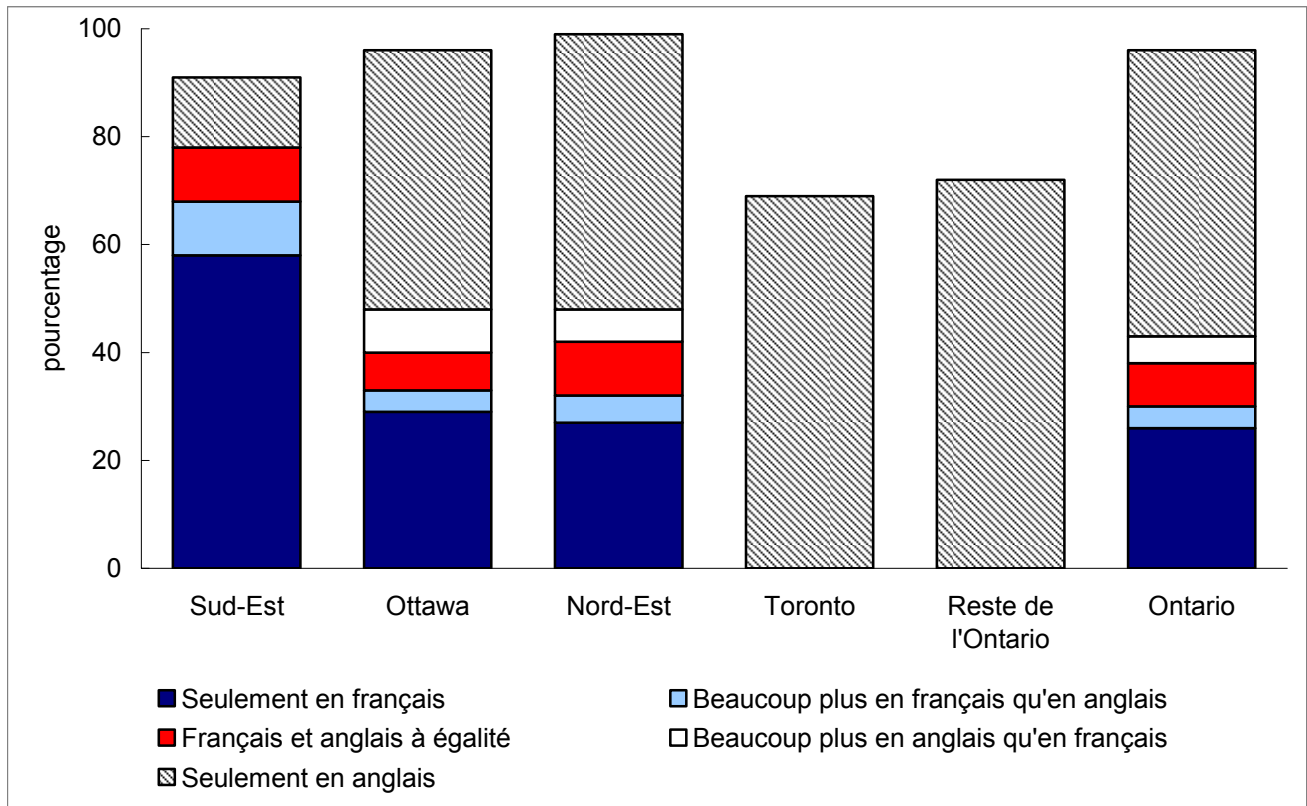
Proportion de francophones selon la langue utilisée avec la police provinciale, Ontario et ses régions, 2006



Nota : Les données pour Toronto sont supprimées en raison du très petit nombre des membres de la minorité de langue officielle qui y ont eu des contacts avec la police provinciale. Veuillez consulter l'annexe B pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficient de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Graphique 4.2.3
Proportion de francophones selon la langue utilisée avec les avocats, Ontario et ses régions, 2006



Nota : Veuillez consulter l'annexe B pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficient de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

4.3 L'éducation

4.3.1 Chez les enfants

L'accès à l'école de langue française et la gestion des systèmes d'enseignement de la minorité francophone ont été depuis longtemps l'un des principaux chevaux de bataille des francophones à l'extérieur du Québec. L'Ontario a particulièrement été marqué par les luttes visant à garantir l'enseignement en français à tous les niveaux, du préscolaire au postsecondaire, et pour l'obtention de la gestion de ces écoles. Rappelons que dans de nombreuses provinces à l'extérieur du Québec, la scolarisation des francophones dans leur propre langue aura été fortement limitée du fait que la plupart des écoles françaises ne recevaient aucune aide financière de l'État, et ce, jusqu'au début des années 1970²⁰. Grâce aux efforts de diverses commissions et de divers comités, des écoles secondaires de langue française ont commencé à voir le jour en 1969.

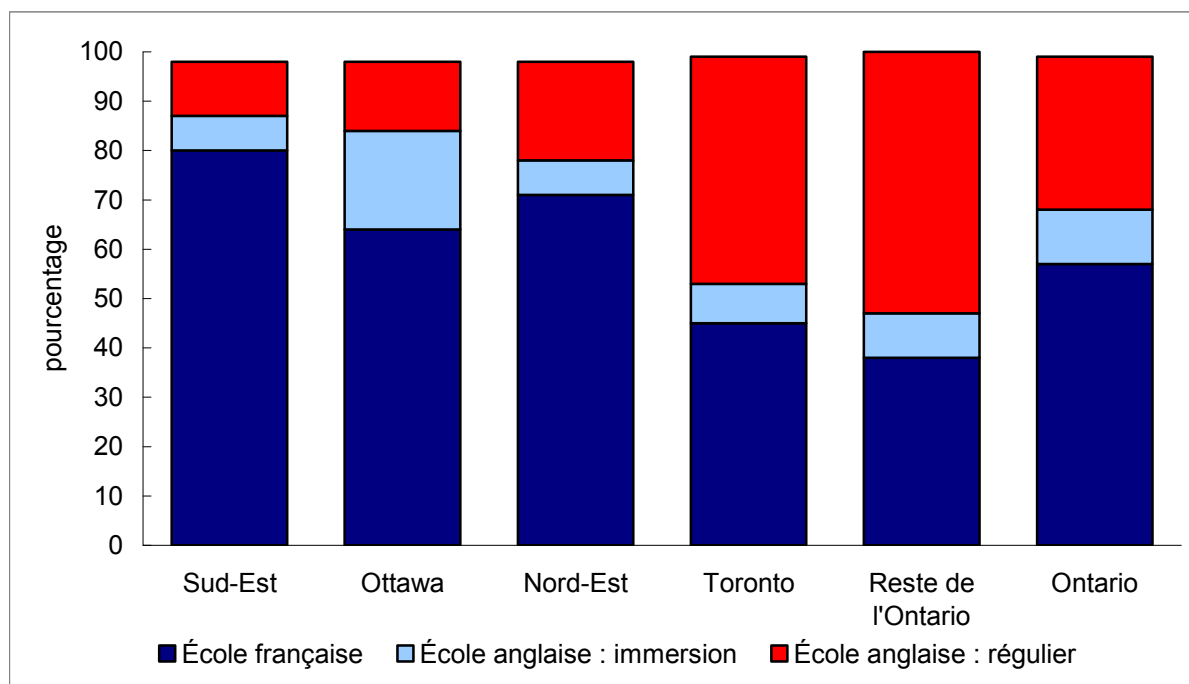
Un statut particulier est réservé à l'école française en milieu minoritaire en raison de son rôle de vecteur de socialisation à la culture française, de transmission de la langue aux enfants et du maintien des acquis dans cette langue. L'école est un milieu francophone public qui, de pair avec les familles, peut contribuer au développement et à l'essor d'une vie communautaire francophone.

Il importe donc de pouvoir mesurer l'ampleur de la fréquentation des écoles de langue française par les enfants admissible à les fréquenter ainsi que les facteurs qui influencent les décisions concernant la langue de scolarisation des enfants. Les données de l'EVMLO nous procurent notamment cet aperçu particulier de la situation scolaire des enfants de parents francophones en Ontario en permettant d'estimer le nombre d'enfants admissible à l'enseignement en français qui fréquentent une école de langue française ou qui sont inscrits dans un programme d'immersion. De plus, ces données permettent d'examiner le lien entre la fréquentation d'une école de langue française et l'utilisation des langues, notamment, à la maison et avec les amis.

En Ontario, des 128 620 enfants de parents francophones inscrits à l'école au moment de cette enquête, environ 57 % fréquentent une école primaire ou secondaire de langue française (graphique 4.3.1). Lorsqu'on inclut les 11 % qui sont inscrits dans un programme d'immersion dans une école de langue anglaise, nous pouvons estimer qu'environ 68 % des enfants de parents francophones en Ontario reçoivent un enseignement en français.

20. Voir Corbeil (2003), « Les groupes linguistiques au Canada : 30 ans de scolarisation », dans *Tendances Sociales Canadiennes*, Statistique Canada, no. 11-008 au catalogue.

Graphique 4.3.1
Pourcentage d'enfants dont au moins un parent est francophone selon la langue de l'école fréquentée, Ontario, 2006



Nota : Veuillez consulter l'annexe B pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficient de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Les variations régionales que l'on observe dans ce graphique illustrent bien l'influence probable des caractéristiques démographiques propres à ces régions sur le choix de la langue de scolarisation des enfants de parents francophones. Pensons notamment à la proportion de francophones dans la municipalité de résidence et à la langue principale des parents, tous deux des facteurs importants dans la transmission de la langue française aux enfants et dans le choix de la langue de scolarisation. À titre d'exemple, les régions de Toronto et du Reste de l'Ontario affichent, comparativement aux autres régions de la province, de faibles concentrations de francophones et des proportions moins élevées de francophones dont la langue principale est le français. Aussi, le graphique 4.3.1 rend compte du fait que ce sont les deux régions où l'on retrouve les proportions les moins élevées d'enfants inscrits à une école de langue française, soit 45 % et 38 % respectivement.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle met également en lumière le fait que la fréquentation de l'école de langue française semble être un choix plus populaire chez les parents des plus jeunes enfants. Les résultats donnent en effet à penser qu'il y aurait un abandon de l'école française au profit de l'école anglaise durant la transition entre l'école primaire et l'école secondaire.

Les résultats présentés au tableau 4.3.1 révèlent ainsi que les proportions d'enfants inscrits à une école primaire de langue française (60 %) sont plus élevées que celles des enfants inscrits à une école secondaire française (51 %) et ce, dans toutes les régions de la province. Chez les enfants qui ont déjà fréquenté une école de langue française, la qualité du programme est la principale raison déclarée par les parents pour justifier ce changement de système scolaire.

Tableau 4.3.1**Effectifs et pourcentages d'enfants de parents francophones selon la langue de l'école et le niveau scolaire, Ontario et ses régions, 2006**

Type d'école fréquentée par l'enfant ¹	Prématernelle et maternelle		Primaire (1 ^{er} à 8 ^e année)		Secondaire		Total	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Sud-Est	1 680	100	9 280	100	5 600	100	16 820	100
École anglaise programme d'immersion	0	0	680 ^E	7 ^E	410 ^E	7 ^E	1 090 ^E	7 ^E
École anglaise programme régulier	390 ^E	23 ^E	650 ^E	7 ^E	850 ^E	15 ^E	1 930	11
École française	1 210	73	7 930	85	4 170	74	13 510	80
Ottawa	3 620	100	16 750	100	10 040	100	30 700	100
École anglaise programme d'immersion	0	0	3 680	22	2 450 ^E	24	6 130	20
École anglaise programme régulier	F	15 ^E	1 870 ^E	11 ^E	1 720 ^E	17 ^E	4 430	14
École française	3 050	84	10 880	65	5 770	58	19 700	64
Nord-Est	2 900	100	14 370	100	9 650	100	27 300	100
École anglaise programme d'immersion	0	0	1 650 ^E	12 ^E	x	x	1 920 ^E	7 ^E
École anglaise programme régulier	x	x	2 040	14	2 770 ^E	29 ^E	5 380	20
École française	2 440	84	10 540	73	6 190	64	19 400	71
Toronto	1 740^E	100	5 150	100	2 960	100	9 860	100
École anglaise programme d'immersion	0	0	570 ^E	11 ^E	230 ^E	8 ^E	800 ^E	8 ^E
École anglaise programme régulier	960 ^E	55	1 680	33	1 910	65	4 550	46
École française	750 ^E	43 ^E	2 910	56	740 ^E	25 ^E	4 390	45
Reste de l'Ontario	7 220^E	100	24 380	100	11 990	100	43 950	100
École anglaise programme d'immersion	0	0	2 820 ^E	12 ^E	F	F	3 980 ^E	9 ^E
École anglaise programme régulier	4 160 ^E	58	11 650	48	7 170	60	23 250	53
École française	3 020 ^E	42 ^E	9 860	40	3 570 ^E	30 ^E	16 510	38
Ontario	17 150	100	69 930	100	40 240	100	128 620	100
École anglaise programme d'immersion	0	0	9 400	13	4 520	11	13 920	11
École anglaise programme régulier	6 520 ^E	38	17 880	26	14 420	36	39 540	31
École française	10 470	61	42 110	60	20 440	51	73 510	57

1. Enfants dont le parent répondant à la français comme première langue officielle parlée.

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Outre les caractéristiques de nature environnementale mentionnées plus haut, d'autres facteurs viennent influencer le choix de la langue de l'école fréquentée par l'enfant. En particulier, la trajectoire linguistique des parents dans leur cheminement scolaire semble avoir une influence certaine sur le choix de la langue d'enseignement ou du système scolaire de leurs enfants. Ainsi, parmi les 114 680 enfants dont les parents ont fait leurs études primaires et secondaires en français, environ 68 % fréquentent présentement une école de langue française et environ 67 % parlent le français le plus souvent (46 %) ou régulièrement (21 %) à la maison. Mentionnons par ailleurs que 89 % des enfants de couples endogames dont les deux parents ont le français comme langue maternelle fréquentent une école de langue française comparativement à 42 % des enfants de couples exogames français-anglais.

Finalement, les résultats de l'EVMLO permettent d'établir une forte corrélation entre la fréquentation scolaire en français et certains comportements langagiers chez les enfants. Ainsi, les enfants qui fréquentent une école de langue française sont plus nombreux à utiliser le français à la maison²¹ (75 % comparativement à 12 % des enfants en immersion), à le parler avec leurs amis (77 % comparativement à 19 % des enfants en immersion) et à pouvoir l'utiliser pour soutenir une conversation (99 % comparativement à 72 % des enfants en immersion).

21. Seul ou avec l'anglais.

4.3.2 Chez les adultes

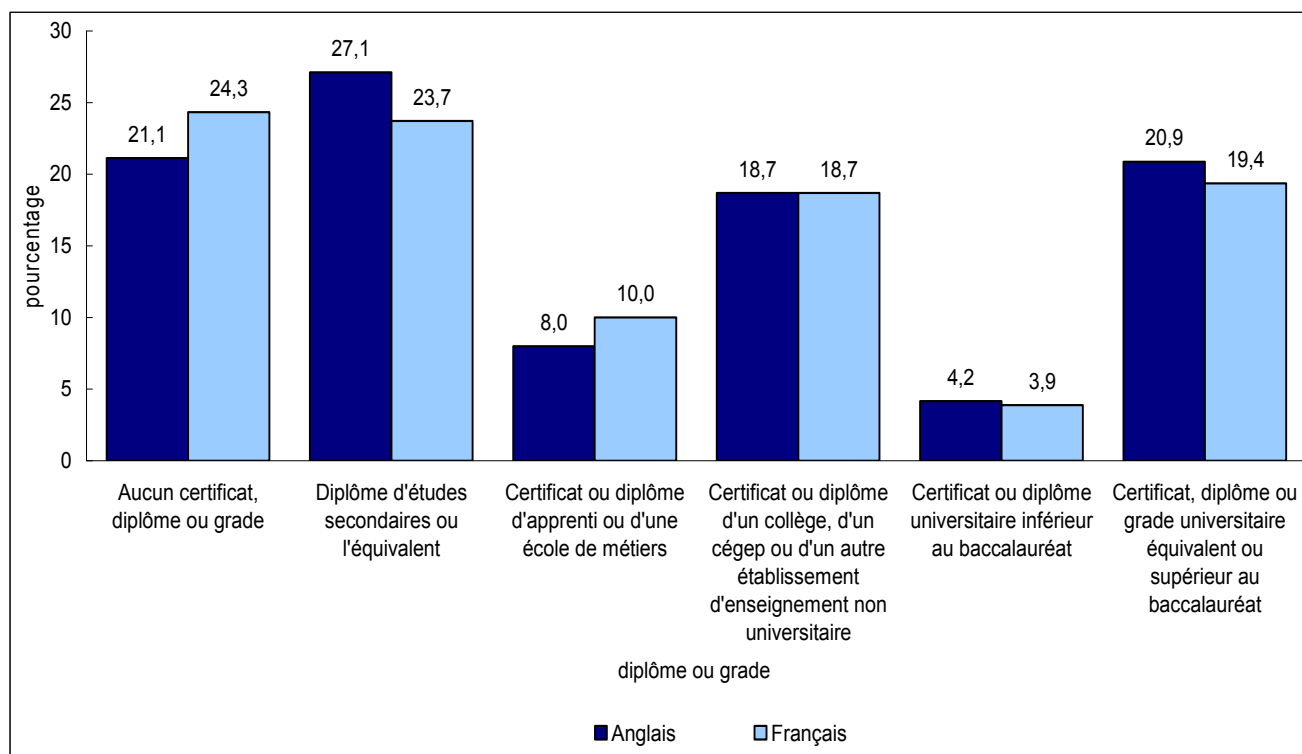
4.3.2.1 Plus haut niveau de scolarité atteint

Le plus haut niveau de scolarité atteint par les francophones de l'Ontario en 2006 est un indicateur important des progrès réalisés depuis le Recensement de 1971, recensement mené peu après la fin des travaux de la Commission royale d'enquête Laurendeau-Dunton. Se fondant sur les statistiques du Recensement de 1961, les travaux de cette Commission ont fait état des écarts très importants observés entre francophones et anglophones au Canada, tant en matière de scolarisation qu'en matière de situation sur le marché de l'emploi et dans diverses sphères de l'activité économique.

En raison notamment de la scolarisation obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans²² et de l'importance grandissante accordée à l'éducation par les gouvernements, les employeurs et par la population dans son ensemble, les écarts entre francophones et anglophones ont fortement diminué au fil du temps.

Afin d'illustrer le phénomène, examinons d'abord les résultats présentés au graphique 4.3.2.1 qui portent sur la situation observée en 2006. On y constate que 24 % de la population franco-ontarienne ne détenait aucun certificat, diplôme ou grade comparativement à 21 % de la population anglophone. L'écart observé entre les deux grands groupes linguistiques reflète essentiellement le fait que les anglophones sont proportionnellement plus nombreux à avoir complété un diplôme d'études secondaires que leurs homologues francophones. Les statistiques portant sur les diplômes, certificats ou grades obtenus au niveau postsecondaire révèlent que les écarts entre les groupes sont soit très faibles soit inexistant, signe qu'un rattrapage considérable a eu lieu.

22. L'Ontario s'est doté d'une loi sur la fréquentation scolaire obligatoire en 1871. Toutefois, cette obligation visait les jeunes âgés de 7 à 12 ans puis, en 1891, ceux âgés de 8 à 14 ans et ne portait que sur une fréquentation minimale de 4 mois par année. En outre, en 1954, le School Administration Act (la loi ontarienne sur l'administration des écoles) a imposé à tous les enfants de cette province un âge minimal d'abandon scolaire autorisé de 16 ans, tout en laissant les adolescents de plus de 14 ans travailler dans une ferme, à la maison ou ailleurs si ce travail était nécessaire à leur subsistance. En 1970, on a aboli ces exceptions. Pour référence, voir également *Législation canadienne de l'école obligatoire et incidence sur les années de scolarité et le futur revenu du travail*, Philip Oreopoulos, Statistique Canada (2005), N° 11F0019MIF au catalogue.

Graphique 4.3.2.1**Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu selon la première langue officielle parlée, Ontario, 2006**

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

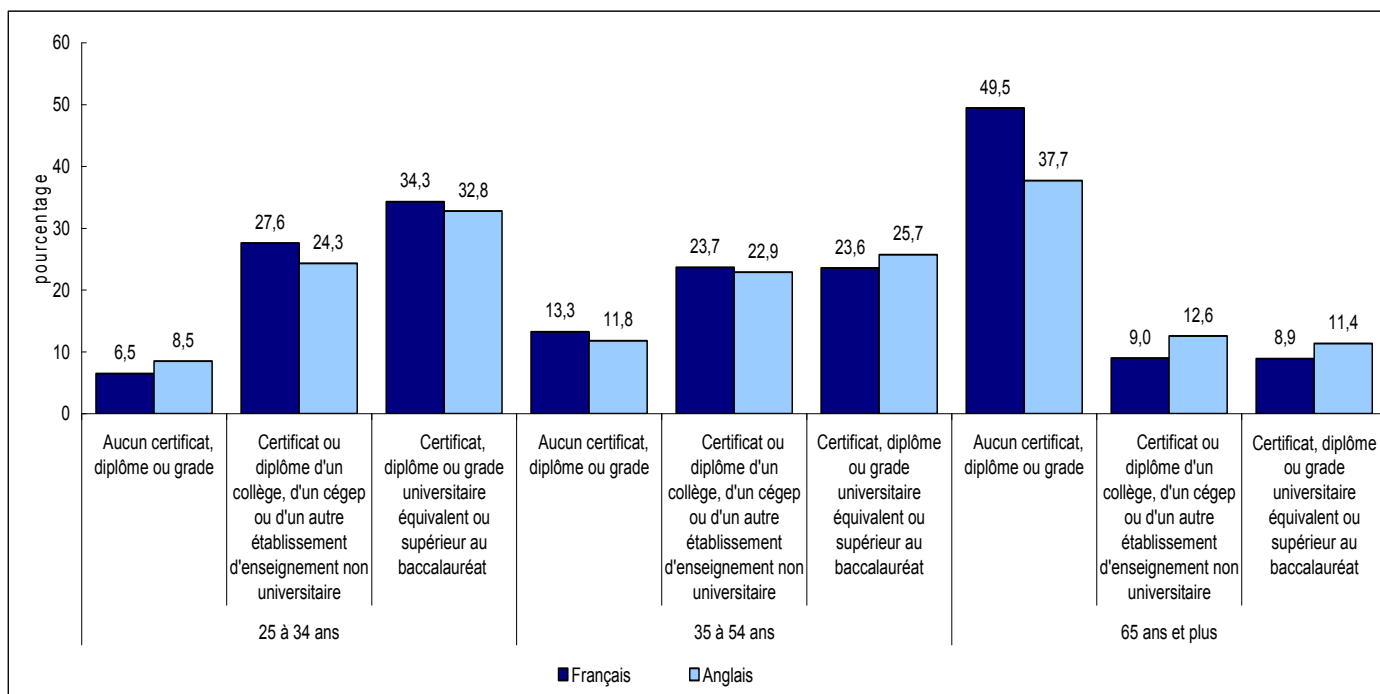
Les constats qui émanent de la lecture de ce dernier graphique portent sur l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus et, par conséquent, tiennent compte à la fois de la situation actuelle et passée des groupes linguistiques en matière de scolarisation.

Le graphique 4.3.2.2 illustre bien ce propos dans la mesure où l'on tient compte de certaines sous-populations définies par leur groupe d'âge. En portant notre attention sur le groupe d'âge des 65 ans et plus, on constate que l'écart entre francophones et anglophones est considérable dans les proportions de personnes ne détenant aucun diplôme, certificat ou grade. Parmi ce groupe d'âge, un francophone sur deux se trouve dans cette situation comparativement à 38 % des anglophones. À l'opposé, plus de 11 % des anglophones détiennent un certificat, diplôme ou grade universitaire égal ou supérieur au baccalauréat.

Signe de l'évolution des tendances en matière de scolarisation, la situation observée chez les 25 à 34 ans dépeint une situation inversée. Ainsi, parmi ce groupe d'âge, on trouve proportionnellement davantage d'anglophones (9 %) que de francophones (7 %) ne détenant aucun diplôme alors qu'en ce qui a trait aux proportions de diplômés universitaires, les francophones (34 %) sont légèrement plus susceptibles de détenir un tel diplôme que les anglophones (33 %). Chez les personnes âgées de 35 à 54 ans, on observe des résultats assez similaires bien qu'on observe une proportion légèrement supérieure de diplômés universitaires chez les anglophones et une proportion légèrement supérieure de francophones ne détenant aucun diplôme.

Graphique 4.3.2.2

Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu selon la première langue officielle parlée et le groupe d'âge, Ontario, 2006

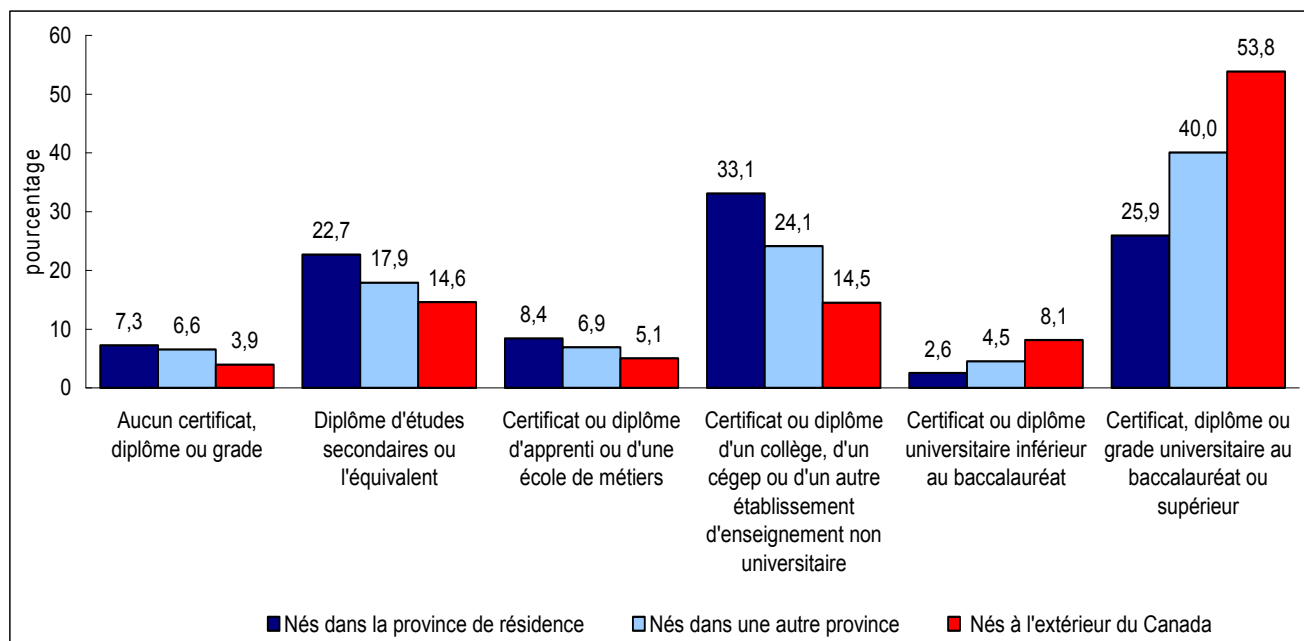


Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'examen de la situation des jeunes adultes en matière de scolarisation doit tenir compte d'un facteur important, soit le lieu de naissance des francophones. On sait, par exemple, que tant chez les anglophones que chez les francophones, les immigrants sont généralement plus susceptibles de détenir un grade universitaire, en raison notamment du fait que le niveau de scolarité constitue l'un des critères de sélection des immigrants au Canada. En 2006, chez les francophones âgés de 25 à 34 ans, on constate que 54 % des francophones nés à l'extérieur du pays détiennent un diplôme universitaire, comparativement à 40 % de ceux nés dans une autre province (dans plus de 80 % des cas, au Québec) alors que 26 % des francophones nés en Ontario détiennent un tel diplôme (voir le graphique 4.3.2.3). Aux niveaux inférieurs de scolarité, on observe le corollaire de cette situation, c'est-à-dire que les francophones nés en Ontario sont beaucoup plus susceptibles de détenir un diplôme d'études secondaires ou d'études collégiales comme plus haut niveau de scolarité atteint que les autres Franco-Ontariens.

Graphique 4.3.2.3

Proportion des francophones (première langue officielle parlée) âgés de 25 à 34 ans selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu et le lieu de naissance, Ontario, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'un des changements les plus marquants ayant découlé des profondes mutations sociales et des réformes scolaires des années 1960 est sans conteste l'inscription en grand nombre des femmes dans les établissements d'enseignement postsecondaire, en particulier dans les universités. En 1971, la proportion des femmes détenant un grade universitaire était de deux à trois fois moins élevée que celle des hommes, selon le groupe d'âge. En 2006, parmi les francophones de l'Ontario, on constate que chez les personnes âgées de 65 ans ou plus, soit ceux qui avaient au moins 30 ans en 1971, la proportion des femmes qui détiennent un diplôme universitaire est de 7 %, comparativement à moins de 12 % chez les hommes de ce groupe d'âge (voir le tableau 4.3.2.1). En revanche, chez les 20 à 24 ans, la proportion de détenteurs d'un tel diplôme n'est que de 9 % chez les hommes alors qu'elle atteint près de 18 % chez les femmes. En somme, les femmes de moins de 45 ans sont proportionnellement plus nombreuses à détenir un diplôme ou un grade universitaire que leurs homologues masculins alors que ces derniers sont proportionnellement plus nombreux à être faiblement scolarisés ou à détenir un diplôme professionnel ou d'une école de métiers.

Tableau 4.3.2.1
Proportion de francophones (première langue officielle parlée) selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, le groupe d'âge et le sexe, Ontario, 2006

Certificat, diplôme ou grade	20 à 24 ans		25 à 34 ans		35 à 44 ans		45 à 54 ans		55 à 64 ans		65 ans et plus	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Aucun certificat, diplôme ou grade	7,7	12,4	5,5	7,7	7,5	12,0	13,9	19,6	27,9	28,0	52,1	46,1
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	46,2	48,3	17,6	23,0	23,0	22,0	30,3	21,6	25,2	17,7	19,7	14,0
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	3,5	7,5	5,7	9,5	8,2	12,8	7,8	16,2	9,5	18,8	6,4	16,9
Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non universitaire	21,5	20,2	27,8	27,4	28,3	23,8	23,2	19,6	16,7	13,1	9,7	8,1
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	3,5	2,5	4,6	3,3	4,5	3,6	4,2	3,2	5,9	3,8	5,3	3,2
Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur	17,6	9,1	38,7	29,1	28,4	25,9	20,6	19,8	14,8	18,6	6,8	11,7

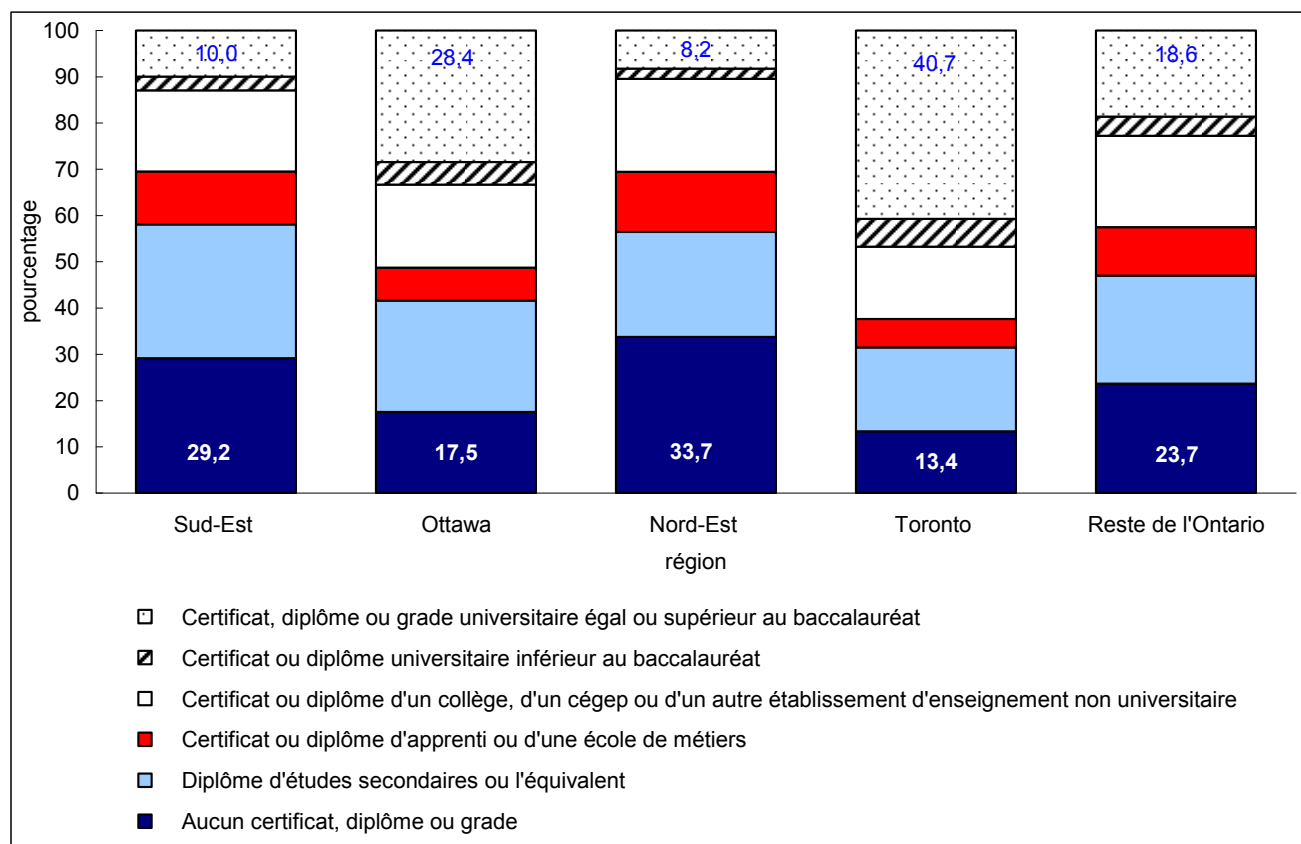
Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

La propension à être fortement ou peu scolarisé varie habituellement selon que les individus résident dans de grands centres urbains ou dans des milieux ruraux. C'est dans les grands centres urbains, par exemple, qu'on trouve les universités et les employeurs susceptibles d'embaucher beaucoup de diplômés universitaires.

Parmi les francophones de l'Ontario, en 2006, Toronto comptait la plus forte proportion de détenteurs d'un diplôme ou d'un grade universitaire, soit 41 %, alors qu'Ottawa en comptait plus de 28 % (graphique 4.3.2.4). C'est dans le Nord-Est de la province qu'on observe la plus faible proportion de détenteurs de tels diplômes, soit 8 % de la population. À l'inverse, le Nord-Est et le Sud-Est de la province comptent des proportions importantes de leur population qui ne détiennent aucun certificat, diplôme ou grade, soit 34 % et 29 % respectivement.

Graphique 4.3.2.4

Proportion de francophones (première langue officielle parlée) selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu et la région, Ontario, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

4.3.2.2 Langue d'enseignement chez les adultes

Les résultats de l'EVMLO nous ont permis de constater que, dans l'ensemble de l'Ontario, les enfants dont au moins un parent est de langue française fréquentent une école primaire de langue française dans une proportion de 60 % et un programme d'immersion en français dans une proportion de 13 %. Au niveau secondaire, ces proportions sont respectivement de 51 % et de 11 %. Qu'en est-il de la langue de scolarisation des adultes ayant répondu à l'EVMLO? Aux diverses questions de l'enquête portant sur la langue dans laquelle les répondants ont effectué une partie ou toutes leurs études en français, on décèle une diminution de la présence du français d'un groupe d'âge à l'autre et d'un niveau de scolarité à l'autre.

Ainsi, comme en rend compte le tableau 4.3.2.2, la proportion d'adultes qui ont fait la totalité de leurs études en français est relativement importante au niveau primaire, oscillant autour de 80 % chez les moins de 65 ans, alors qu'elle fléchit au fur et à mesure que s'élève le niveau du programme d'enseignement. On note également un écart important entre les adultes de moins de 45 ans et ceux de 45 ans ou plus en ce qui a trait à la fréquentation d'une école secondaire en français, un résultat qui doit être interprété à la lumière du fait que les écoles secondaires de langue française ont commencé à voir le jour à partir de 1969 en Ontario, c'est-à-dire au moment où ceux âgés aujourd'hui de 25 à 44 ans ont eu davantage la possibilité de fréquenter ces écoles.

En outre, on peut constater que la proportion d'adultes ayant fréquenté un programme universitaire exclusivement en français est à peu près la même d'un groupe d'âge à l'autre, soit 37 %, à l'exception de celui des 25 à 44 ans dont les membres sont plus susceptibles d'avoir fait toutes leurs études universitaires en français (42 %). Les données de l'EVMLO (non présentées ici) révèlent que les francophones de l'Ontario nés dans une autre province canadienne, principalement au Québec, sont plus susceptibles d'avoir fait leurs études postsecondaires en français. Chez les personnes de 45 ans ou plus, une plus forte proportion de celles nées au Québec ont fait leurs études universitaires exclusivement en français alors que celles nées en Ontario sont plus susceptibles d'avoir fait une partie seulement de ces études en français.

Tableau 4.3.2.2

Proportion des francophones (première langue officielle parlée) ayant poursuivi toutes ou une partie de leurs études en français selon le groupe d'âge et le niveau des études, Ontario, 2006

Groupe d'âge	Niveau des études															
	Études primaires				Études secondaires				Études postsecondaires non universitaires				Études universitaires			
	Toutes en français		Une partie en français		Toutes en français		Une partie en français		Toutes en français		Une partie en français		Toutes en français		Une partie en français	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
18 à 24 ans	81,0	2.2	11,0	15.0	70,0	2.9	14,0	12.3	45,0	9.7	F	F	36,0	8.5	23,0	14.4
25 à 44 ans	78,0	2.7	11,0 ^E	17.2	72,0	3.0	12,0	11.9	40,0	7.1	12,0 ^E	18.2	42,0	8.5	22,0	12.6
45 à 64 ans	77,0	2.5	13,0	12.9	55,0	4.0	19,0	8.4	40,0	8.4	9,0 ^E	18.2	37,0	10.1	27,0	11.6
65 ans ou plus	68,0	3.2	18,0	9.8	51,0	5.2	21,0	10.0	38,0	15.4	9,0 ^E	29.8	36,0	14.8	29,0 ^E	17.2

CV coefficient de variation

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

4.4 Médias, arts et culture

Le soutien aux arts et à la culture est l'un des éléments clés ciblés par la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne*. On y reconnaît notamment leur rôle essentiel à l'épanouissement des communautés de langue officielle en milieu minoritaire.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle cible six médias pour mesurer l'accès aux éléments culturels dans la langue de la minorité, soit la télévision, l'Internet, la radio, les journaux, les livres et les spectacles ou les événements artistiques. De nos jours, l'Internet et la câblodistribution facilitent l'accès à ces médias dans plusieurs langues et en provenance de nombreux pays, ce qui permet d'accroître la disponibilité des divers produits culturels de langue française à travers le pays.

Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèlent que les francophones de l'Ontario, tout comme leurs homologues anglophones (données non montrées), sont de grands consommateurs de médias, dont le plus important est la télévision (voir tableau 4.4.1).

Tableau 4.4.1
Proportion de francophones selon l'utilisation de certains médias (toutes langues confondues), Ontario, 2006

Utilisation du médium	Francophone Pourcentage
Regardent la télévision	97
Écoutent la radio	84
Lisent des livres	81
Lisent des journaux	79
Utilisent l'Internet	69

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Cependant, l'accessibilité aux médias de langue française n'est pas le seul facteur qui influence la consommation dans la langue de la minorité. Les résultats démontrent, en effet que malgré la technologie d'aujourd'hui qui facilite l'accès aux médias de langue française, l'anglais prédomine lors de l'utilisation des médias. Les francophones de l'Ontario sont majoritairement plus portés à avoir déclaré que l'écoute de la télévision et de la radio, la lecture de livres et de journaux, et l'accès à l'Internet se font « seulement » ou « surtout » en anglais. Par ailleurs, les médias qui affichent les proportions les plus élevées d'utilisation « seulement » ou « surtout » en français sont la lecture de livres (19 %) et l'écoute de la radio (19 %) (voir le tableau 4.4.2).

Tableau 4.4.2

Pourcentage de francophones selon la langue de consommation de certains médias, Ontario et ses régions, 2006

Régions	Radio		Télévision		Journaux		Livres		Internet						
	Uniquement ou surtout anglais	Français et anglais	Uniquement ou surtout français	Français et anglais	Uniquement ou surtout français	Français et anglais	Uniquement ou surtout français	Français et anglais	Uniquement ou surtout français	Français et anglais					
	pourcentage														
Sud-Est	42	22	34	42	29	27	37	20	41	34	25	38	50	31	16
Ottawa	43	26	29	60	24	14	62	21	15	49	29	20	67	23	7 ^E
Nord-Est	72	14	14	70	20	10	71	19	10	63	21	16	69	22	9 ^E
Toronto	70	15	13	61	22	13	85	9 ^E	4 ^E	60	21	17	71	21	6 ^E
Reste de l'Ontario	79	6 ^E	8 ^E	72	15	8 ^E	87	F	F	63	18	13	74	15	5 ^E
Ontario	62	16	19	63	21	13	70	15	13	55	23	19	68	21	8

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Ces résultats donnent à penser qu'il ne s'agirait donc pas seulement d'une question de disponibilité. Ainsi, bien qu'environ 41 % des francophones de l'Ontario ont déclaré qu'il est « facile » ou « très facile » de se procurer des journaux en français dans leur municipalité, la lecture de journaux se fait majoritairement en anglais (70 %). Il en va de même pour la disponibilité et la lecture de livres. En général, les francophones sont plus nombreux à déclarer une bonne disponibilité ou un accès facile pour un médium donné en français qu'à déclarer en faire usage dans cette langue.

Fait à noter, en ce qui a trait à la présentation de spectacles ou d'événements artistiques dans les deux régions où les proportions de francophones sont les plus faibles, soit Toronto et le Reste de l'Ontario, nous observons une situation inverse. Les francophones sont en effet proportionnellement plus nombreux à avoir fréquenté un spectacle ou un événement artistique en français au cours des douze derniers mois, qu'à avoir déclaré qu'il y a « toujours » ou « souvent » des spectacles ou événements artistiques en français.

Il semble donc y avoir un soutien marqué pour les arts et les spectacles dans les régions où ces événements sont moins fréquents. Par exemple, dans la région identifiée comme le Reste de la province, 4 % des francophones ont déclaré qu'il y a « toujours » ou « souvent » des spectacles ou des événements artistiques dans leur région comparativement à 14 % qui ont déclaré y avoir assisté. Dans les autres régions et pour les autres médias, on observe la situation inverse : la participation aux événements est moindre que la fréquence déclarée.

Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèlent une fois de plus que la région et la langue principale sont des facteurs importants pour expliquer le choix de la langue de consommation des médias. Étant donnée la forte corrélation entre ces deux facteurs, il n'est pas surprenant de voir que les francophones qui habitent les régions à plus forte concentration de francophones, comme la région d'Ottawa ou la région du Sud-Est de l'Ontario, soient plus portés à déclarer que leur consommation des divers médias se fait « seulement » ou « surtout » en français. Par exemple, en Ontario, bien que 19 % des francophones font la lecture de livres « seulement » ou « surtout » en français, cette proportion s'élève à 36 % chez les francophones dont la langue principale est le français et à 49 % chez les francophones de la région du Sud-Est qui ont le français comme langue principale. La même tendance s'observe dans chacune des régions pour lesquelles des données ont été recueillies dans l'EVMLO.

4.5 Vie communautaire

L'implication des individus au sein de leur communauté et la participation à des activités communautaires sont généralement reconnues comme des dimensions de la vie en société qui contribuent à la création et au maintien de réseaux de soutien social. En outre, « [le] capital social (défini en termes généraux comme la participation aux réseaux sociaux) est de plus en plus considéré comme une composante clé du développement communautaire ou comme un aspect essentiel de la « capacité » d'une collectivité de se développer »²³.

Les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle permettent de mesurer certaines dimensions de la participation des francophones à la vie communautaire. Les statistiques concernant la participation à des activités de bénévolat, le fait d'être membre d'organismes communautaires ou de prodiguer des soins dans un contexte informel permettent en effet d'examiner dans quelle mesure les francophones s'impliquent dans la vie associative et communautaire de leur milieu de vie.

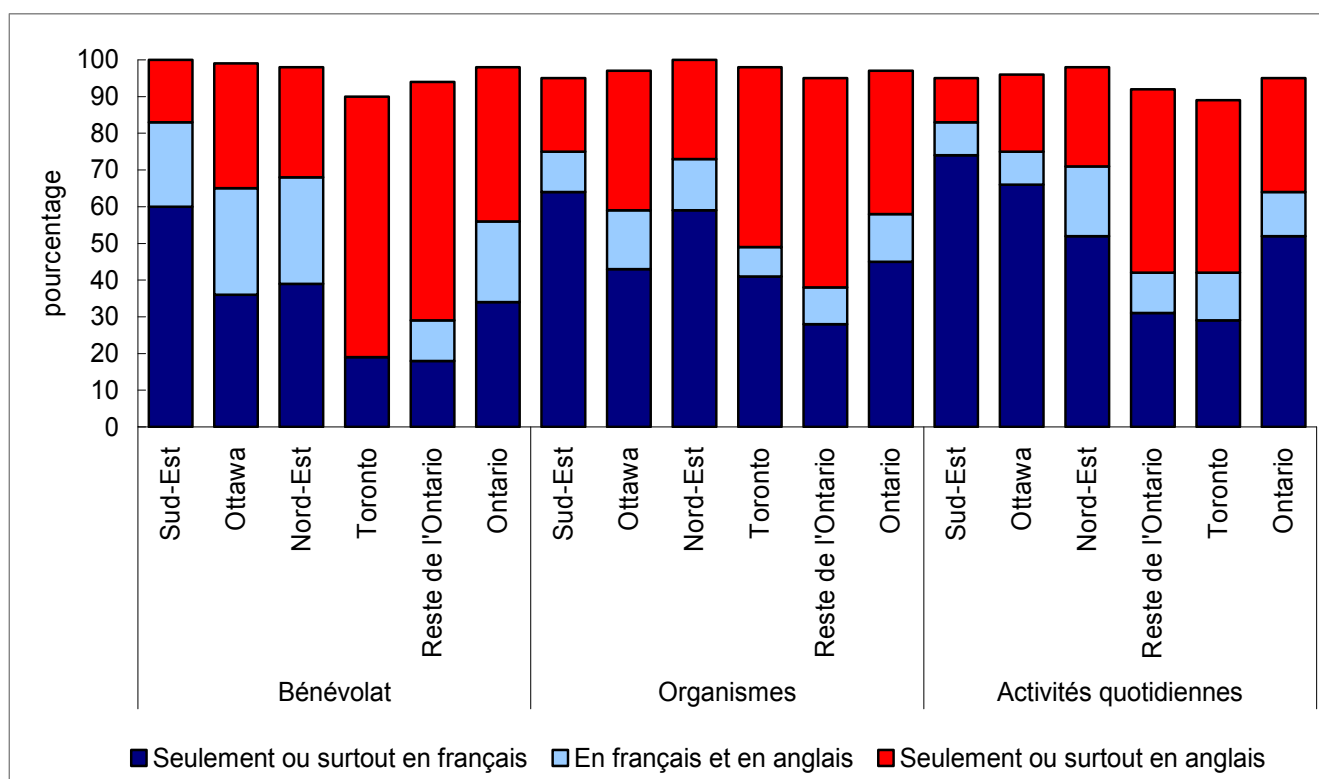
Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèlent qu'environ un quart des francophones de l'Ontario participent à l'une ou l'autre des activités pour lesquelles des données ont été recueillies dans cette enquête. Ainsi, ce sont 24 % des adultes francophones qui ont déclaré avoir été membres d'un organisme, d'un réseau ou d'une association au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête alors que 26 % ont déclaré faire du bénévolat et 28 % ont fourni du soutien non rémunéré pour les activités de tous les jours à quelqu'un qui n'habitait pas dans leur ménage. Environ 6 % des francophones ont déclaré avoir participé aux trois types d'activités.

23. Rothwell, Neil et Martin Turcotte (2006). « L'influence de la scolarité sur l'engagement communautaire : différences entre les régions rurales et urbaines du Canada ». *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes au Canada*, vol 7, no 1, juillet, no 21-006-XIF au catalogue, page 1.

Plusieurs facteurs sociodémographiques et économiques influent sur la participation communautaire, notamment l'âge, la scolarité, le milieu de résidence, le statut socio-économique, etc. Toutefois, l'analyse de ces facteurs dépasse l'objectif du présent document.

Le type d'activités communautaires dans lesquelles sont impliqués les francophones varie peu d'une région à l'autre. Leur niveau de participation à ces activités est à peu de choses près la même dans toutes les régions de l'Ontario. Toutefois, la langue dans laquelle se déroulent ces activités varie notamment selon le type d'activités et selon la région. Par exemple, les résultats de l'EVMLO révèlent une fois de plus que c'est dans les régions au sein desquelles les francophones sont plus concentrés qu'on observe la plus grande utilisation du français lors des activités communautaires. De fait, c'est dans le Sud-Est de la province que nous observons les plus fortes proportions de francophones qui utilisent le français lors de leur participation à des activités communautaires.

Graphique 4.5.1
Proportion de francophones selon la langue d'usage pour les activités communautaires, Ontario et régions, 2006



Nota : Veuillez consulter l'annexe B pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficient de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

En ce qui a trait au type d'activité, le français est utilisé « seulement ou surtout » par 52 % des francophones qui offrent du soutien pour les activités de tous les jours, comparativement à 34 % qui l'utilisent lors des activités de bénévolat. Soulignons que les enfants et les autres membres de la famille (50 %) et les amis (27 %) sont plus souvent bénéficiaires du soutien pour les activités quotidiennes. Par ailleurs, la famille et les amis semblent compter pour beaucoup dans les réseaux des francophones de l'Ontario. Ainsi, en cas de maladie, 49 % déclarent qu'ils se tourneraient vers les autres membres de leur famille pour du soutien, tandis que 23 % se tourneraient vers leurs enfants. L'utilisation du français dans les activités de soutien social semble donc associée principalement au domaine privé.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèle que 81 % des francophones déclarent qu'il est « très important » ou « important » pour eux que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté francophone. À cet égard, on observe également des variations selon la région, la proportion et la concentration de francophones au sein de la municipalité de résidence. Dans les régions où la proportion de francophones est plus élevée, les répondants sont proportionnellement plus nombreux à déclarer qu'ils trouvent « très important » ou « important » que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté francophone. Par exemple, les proportions sont moins élevées à Toronto et dans le « Reste » de la province, régions où nous trouvons de moins fortes proportions et concentrations de francophones. Les proportions varient ainsi de 73 % dans les municipalités où on compte moins de 10 % de francophones à 93 % dans les municipalités où leur poids relatif est de 70 % ou plus.

On observe le même phénomène à la lumière du niveau de concentration de francophones au sein de la municipalité. Plus élevée est cette concentration, plus forte est la proportion de ceux qui considèrent qu'il est « très important » ou « important » que quelqu'un travaille au développement de la communauté : 73 % dans les municipalités de faible concentration; 83 % dans celles de moyenne concentration et 88 % dans les municipalités de forte concentration.

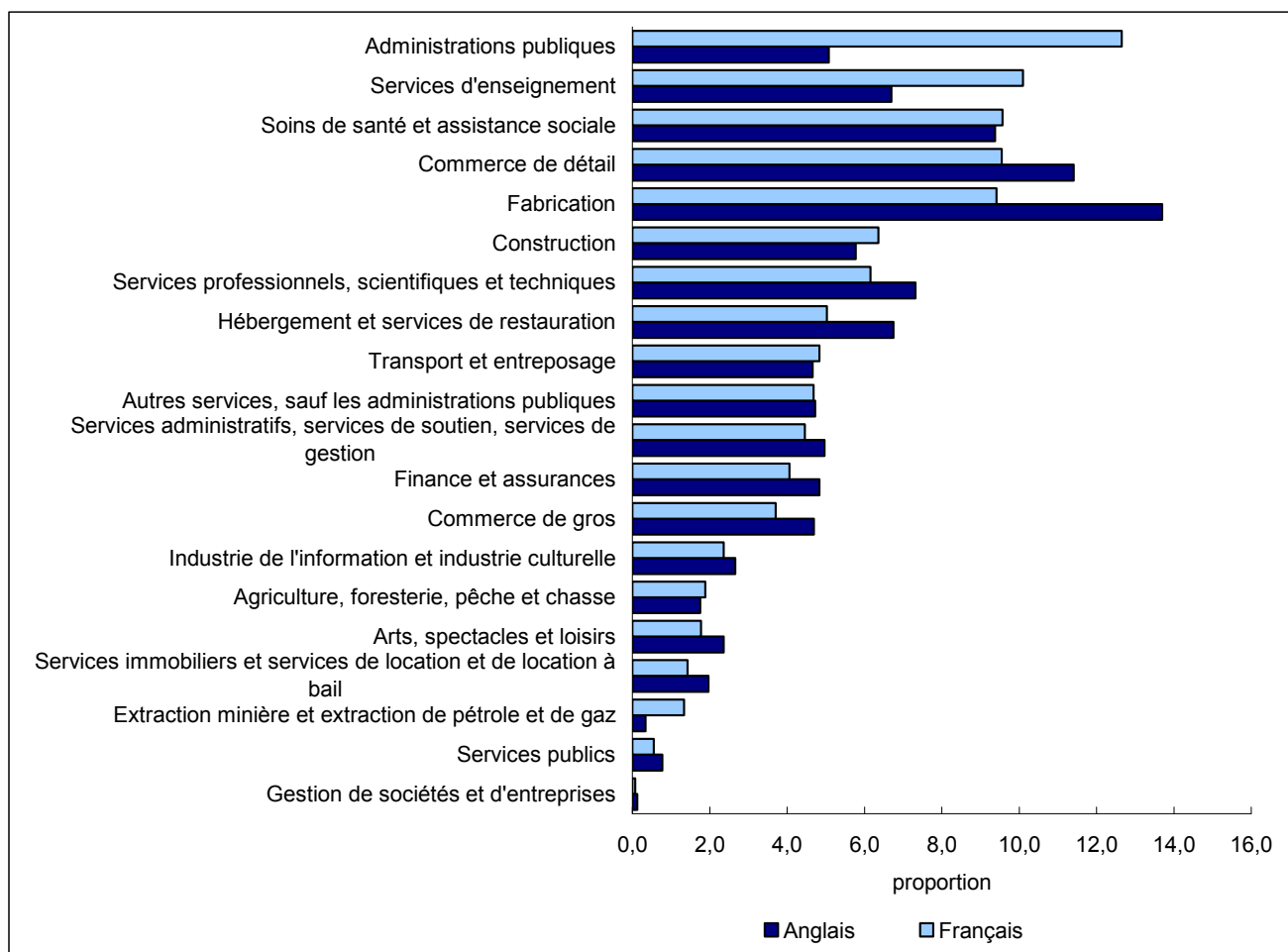
Bien que 81 % des francophones déclarent qu'il est « très important » ou « important » pour eux que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté francophone, ce sont 32 % de ceux qui sont membres d'organismes, de réseaux ou d'associations qui le sont dans le but de promouvoir la communauté francophone. Cette dernière proportion varie elle aussi selon la proportion que représentent les francophones dans la municipalité. En effet, ce sont les francophones qui habitent une municipalité au sein de laquelle on compte de 30 % à 49,9 % de francophones (42 %) qui sont les plus portés à déclarer qu'ils sont impliqués dans des activités de promotion de la communauté francophone. De même, en ce qui a trait à leur niveau de concentration géographique, bien qu'il n'y ait pas de différence statistiquement significative entre les francophones qui habitent des municipalités où leur concentration est faible ou moyenne (29 % et 30 % respectivement déclarant s'impliquer dans ce type d'activités), les francophones qui habitent des municipalités où ils sont fortement concentrés sont proportionnellement plus portés à déclarer qu'ils sont impliqués dans ce type d'activités, soit 39 %.

4.6 Caractéristiques de l'emploi et du revenu

Nous avons jusqu'à maintenant examiné l'ampleur des niveaux différentiels de scolarité entre les principaux groupes linguistiques en Ontario. Tant les données du recensement que de l'EVMLO permettent d'examiner dans quelle mesure les francophones de l'Ontario oeuvrent dans des secteurs d'industrie différents ou non de ceux des anglophones. On peut donc y identifier les similarités et les différences dans la répartition des groupes linguistiques entre les divers secteurs d'industrie.

L'analyse sommaire des données du Recensement de 2006 révèle que les francophones de l'Ontario sont proportionnellement plus nombreux que les anglophones à oeuvrer dans le secteur de l'administration publique et des services d'enseignement. Dans ces deux secteurs, on retrouve en effet respectivement près de 13 % et 10 % des francophones de la province comparativement à 5 % et moins de 7 % des anglophones. Ces derniers, pour leur part, sont proportionnellement plus nombreux à occuper des emplois dans les secteurs de la fabrication (14 %), du commerce de détail (un peu plus de 11 %) et de l'hébergement et la restauration (près de 7 %). Par comparaison, ces trois secteurs regroupent 10 %, 10 % et 5 % respectivement des francophones de la province. Dans la plupart des autres grands secteurs d'industrie, on observe peu d'écarts entre ces deux groupes.

Graphique 4.6.1
Proportion de travailleurs selon le secteur d'industrie et la première langue officielle parlée, Ontario, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Notons par ailleurs que l'examen des données portant sur la distribution des emplois par groupe de professions (non montrées ici) ne révèle aucun écart important entre les deux groupes linguistiques.

Fait à noter, cependant, bien que la part relative des postes de secrétaires et de personnel de bureau soit légèrement plus élevée chez les francophones que chez les anglophones, on n'observe aucun écart différentiel dans les parts relatives que composent les postes de cadres supérieurs, de directeurs, de professionnels en gestion des affaires et en finance, de professionnels ou de personnel technique des sciences naturelles et appliquées. De tels résultats donnent à penser que la situation des francophones s'est modifiée considérablement depuis les années 1960, notamment à la lumière des constats que faisaient les membres de la Commission Laurendeau-Dunton sur la situation socio-économique des francophones. Nous verrons plus loin que cette transformation transparaît également à la lumière des statistiques portant sur les revenus.

4.6.1 Répartition au sein des secteurs d'emploi selon la région de résidence

La répartition des francophones au sein des différents secteurs d'emploi varie grandement d'une région à l'autre de la province. Par exemple, on ne s'étonnera guère que de tous les travailleurs francophones qui résident dans la division de recensement d'Ottawa, 27 % occupent un emploi dans la fonction publique comparativement à 8 % des francophones qui résident dans les autres régions de la province. À l'opposé, comme en rend compte le tableau 4.6.1, alors qu'on retrouve proportionnellement peu de travailleurs francophones d'Ottawa (3 %) et de Toronto (7 %) oeuvrant dans le secteur de la fabrication, c'est dans la région du Sud-Est et dans le Reste de la province que la part relative de ces travailleurs est la plus importante, soit 12 % et 14 % respectivement. Notons également que 14 % des francophones de Toronto oeuvrent dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques, soit près du double de la part relative qu'y représentent les francophones d'Ottawa et une part largement supérieure à celle observée dans les autres régions de la province.

Tableau 4.6.1
Répartition des travailleurs francophones (PLOP) entre les différents secteurs d'industrie selon la région de résidence, Ontario, 2006

Secteur d'industrie (SCIAN)	Sud-Est		Ottawa		Nord-Est		Toronto		Reste de l'Ontario		Ontario
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre
Administrations publiques	4 968	10,8	22 433	27,0	4 663	6,8	1 741	5,9	6 974	7,4	40 778
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1 618	3,5	327	0,4	2 420	3,5	29	0,1	1 700	1,8	6 094
Arts, spectacles et loisirs	670	1,5	1 555	1,9	1 005	1,5	754	2,5	1 705	1,8	5 689
Autres services, sauf les administrations publiques	2 236	4,9	4 094	4,9	3 614	5,3	1 360	4,6	3 763	4,0	15 067
Commerce de détail	5 355	11,7	6 655	8,0	8 078	11,8	2 141	7,2	8 470	9,0	30 700
Commerce de gros	1 479	3,2	1 817	2,2	1 919	2,8	1 271	4,3	5 459	5,8	11 945
Construction	4 327	9,4	3 636	4,4	4 926	7,2	1 152	3,9	6 411	6,8	20 452
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	84	0,2	45	0,1	3 514	5,1	104	0,3	559	0,6	4 306
Fabrication	5 450	11,9	2 599	3,1	6 516	9,5	2 128	7,2	13 526	14,3	30 218
Finance et assurances	1 211	2,6	2 563	3,1	1 740	2,5	2 859	9,6	4 743	5,0	13 117
Gestion de sociétés et d'entreprises	24	0,1	39	0,0	8	0,0	78	0,3	89	0,1	237
Hébergement et services de restauration	1 972	4,3	3 588	4,3	4 216	6,2	1 382	4,6	5 111	5,4	16 269
Industrie de l'information et industrie culturelle	565	1,2	2 669	3,2	883	1,3	1 593	5,4	1 789	1,9	7 500
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	1 996	4,3	4 354	5,2	2 674	3,9	1 493	5,0	3 900	4,1	14 416
Services d'enseignement	3 970	8,6	7 489	9,0	7 250	10,6	3 335	11,2	10 169	10,8	32 214
Services immobiliers et services de location et de location à bail	644	1,4	1 089	1,3	776	1,1	662	2,2	1 435	1,5	4 605
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 605	3,5	6 600	7,9	1 664	2,4	4 158	14,0	5 686	6,0	19 713
Services publics	190	0,4	136	0,2	579	0,8	110	0,4	738	0,8	1 754
Soins de santé et assistance sociale	4 981	10,8	8 238	9,9	7 960	11,7	2 080	7,0	7 685	8,1	30 944
Transport et entreposage	2 603	5,7	3 115	3,8	3 880	5,7	1 312	4,4	4 635	4,9	15 545
Total	45 948	100,0	83 040	100,0	68 286	100,0	29 740	100,0	94 550	100,0	321 565

Nota : SCIAN = Système de classification des industries de l'Amérique du Nord

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

4.6.2 Utilisation de la langue française au travail selon le secteur d'industrie

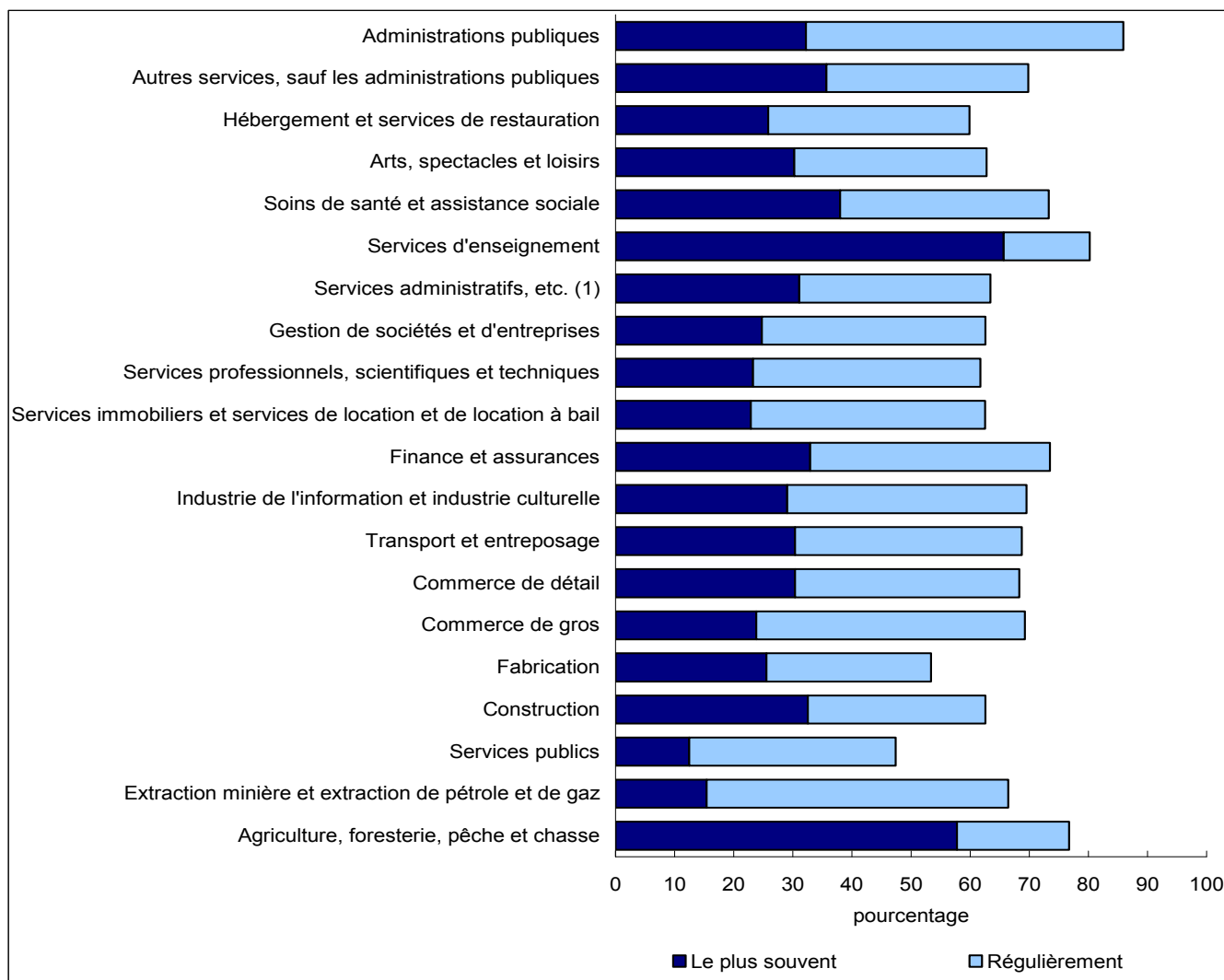
Parmi l'ensemble des travailleurs de l'Ontario âgés de 15 ans ou plus, 6 % (411 360) utilisent le français « le plus souvent » ou « régulièrement » dans le cadre de leur travail. Chez les francophones, cette proportion atteint 70 %, soit 34 % le plus souvent et 36 % régulièrement (c'est-à-dire moins souvent que la langue prédominante)²⁴.

Nous venons de voir que les francophones qui oeuvrent dans les secteurs de l'administration publique, de l'enseignement et des soins de santé et de l'assistance sociale regroupent près du tiers (32 %) des francophones de la province. Qu'en est-il de l'utilisation du français par les francophones au sein de ces secteurs? On ne s'étonnera guère que les travailleurs francophones du secteur de l'enseignement soient proportionnellement les plus nombreux à avoir le français comme principale langue de travail; on en compte 66 % qui l'utilisent le plus souvent alors que 15 % déclarent en faire une utilisation régulière. Les francophones des secteurs de l'agriculture, de la foresterie, de la chasse et de la pêche, lesquels ne représentent que 2 % des travailleurs francophones de la province, arrivent bon seconds en ce qui a trait à l'utilisation du français au travail, soit 58 % le plus souvent et 19 % régulièrement. Toutefois, ce sont les francophones du secteur de l'administration publique qui déclarent faire usage du français au moins régulièrement au travail dans une plus forte proportion, soit 32 % le plus souvent et 54 % régulièrement.

24. Les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle ont révélé que lorsque les répondants déclarent utiliser une langue régulièrement, en plus de celle utilisée le plus souvent, cette utilisation est quotidienne.

Graphique 4.6.2

Utilisation du français le plus souvent ou régulièrement au travail par les francophones selon le secteur d'industrie, Ontario, 2006



1. Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement.
Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

4.6.3 Écarts différentiels de revenu

Historiquement, les francophones au Canada ont été désavantagés sur le plan économique. Les Franco-Ontariens ne faisaient pas exception. Dans la mesure où le niveau de revenu des individus est fortement tributaire de leur niveau de scolarité, de leur profession et du secteur d'industrie dans lequel ils oeuvrent (pour ne nommer que ces facteurs), on peut donc croire que les mutations importantes qu'ont connues les communautés francophones de l'Ontario au cours des 40 dernières années ont eu des répercussions majeures sur leur niveau de revenu.

L'analyse des facteurs ayant influencé l'évolution des écarts différentiels de revenu entre les groupes linguistiques dépasse l'objet et la portée du présent rapport. Toutefois, les statistiques du Recensement de 2006 portent à croire que la situation des Franco-Ontariens s'est beaucoup améliorée au fil du temps.

La comparaison des revenus médians et des revenus moyens des francophones et des anglophones procurent une information contrastée. Les statistiques de 2006 révèlent que les personnes ayant le français comme première langue officielle parlée ont un revenu moyen à peu près égal à celui des anglophones alors qu'en ce qui a trait au revenu médian, celui des francophones est de 3 500\$ supérieur à celui des anglophones. Ces résultats donnent à penser que les écarts de revenu au sein du groupe anglophone sont plus importants qu'au sein du groupe francophone, un plus grand nombre d'anglophones ayant déclaré des revenus élevés. En outre, on constate que les revenus moyens et médians des personnes ayant le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées sont de beaucoup inférieurs à ceux des deux autres groupes en raison du fait qu'il s'agit essentiellement de personnes immigrantes. De nombreuses études ont déjà montré qu'en dépit d'un niveau de scolarité supérieur, les immigrants ont un taux de chômage supérieur et des revenus inférieurs à ceux des personnes nées au Canada.

Tableau 4.6.2

Revenu moyen et revenu médian des hommes et des femmes selon la première langue officielle parlée, Ontario, 2006

Première langue officielle parlée	Hommes		Femmes	
	Revenu moyen	Revenu médian	Revenu moyen	Revenu médian
	dollar			
Anglais	47 478	34 842	30 063	22 201
Français	47 609	38 297	31 898	24 316
Français et anglais	37 921	25 703	26 936	17 931
Total	46 962	34 454	29 712	21 669

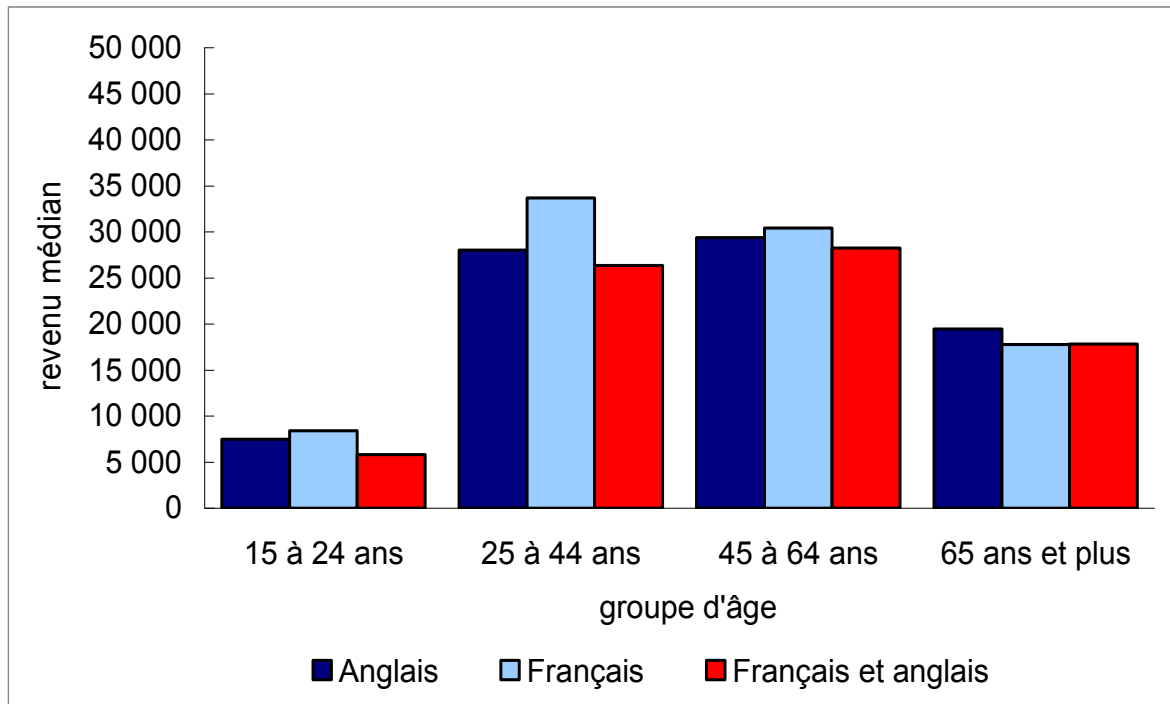
Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

À la lumière du contexte historique décrit plus haut, on sait que le revenu médian des deux groupes linguistiques est fonction de l'âge, les francophones plus âgés affichant un revenu médian inférieur à celui des anglophones. Les statistiques présentées aux graphiques 4.6.3-a et 4.6.3-b rendent en effet compte du fait que chez les personnes de 65 ans ou plus le revenu médian des anglophones est supérieur à celui des francophones, tant chez les hommes que chez les femmes. En revanche, chez les 25 à 44 ans, tant le revenu médian des femmes que celui des hommes de langue française est supérieur d'environ 5 600\$ à ceux des anglophones²⁵.

Mentionnons finalement que, tout comme les revenus médians, le revenu moyen des membres des deux principaux groupes linguistiques varie lui aussi selon l'âge des individus (résultats non montrés ici). Alors que les résultats portant sur l'ensemble de la population ne révélaient aucun écart dans les revenus moyens, on constate que, tout particulièrement chez les hommes, les francophones âgés de 45 à 64 ans et ceux âgés de 65 ans ou plus affichent des revenus inférieurs à ceux des anglophones de l'ordre de 4 000\$ et 6 000\$ respectivement, et ce même lorsqu'on tient compte de la scolarité, de la région de résidence, du secteur d'industrie et du statut d'immigrant. Chez les 25 à 44 ans, c'est plutôt le revenu moyen des francophones qui est supérieur de plus de 2 000\$ à celui des anglophones.

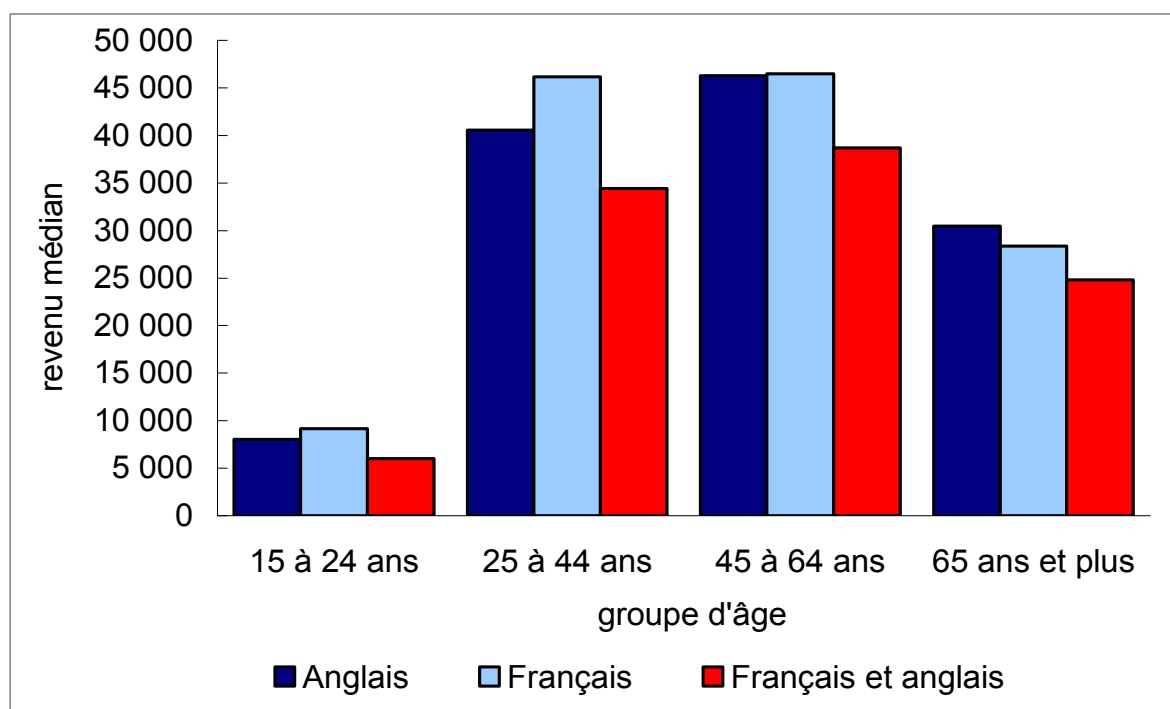
25. Un résultat qui tient notamment du fait que les francophones de ce groupe d'âge sont en moyenne plus scolarisés que leurs homologues anglophones.

Graphique 4.6.3-a
Revenu médian des femmes selon le groupe d'âge et la première langue officielle parlée, Ontario, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Graphique 4.6.3-b
Revenu médian des hommes selon le groupe d'âge et la première langue officielle parlée, Ontario, 2006



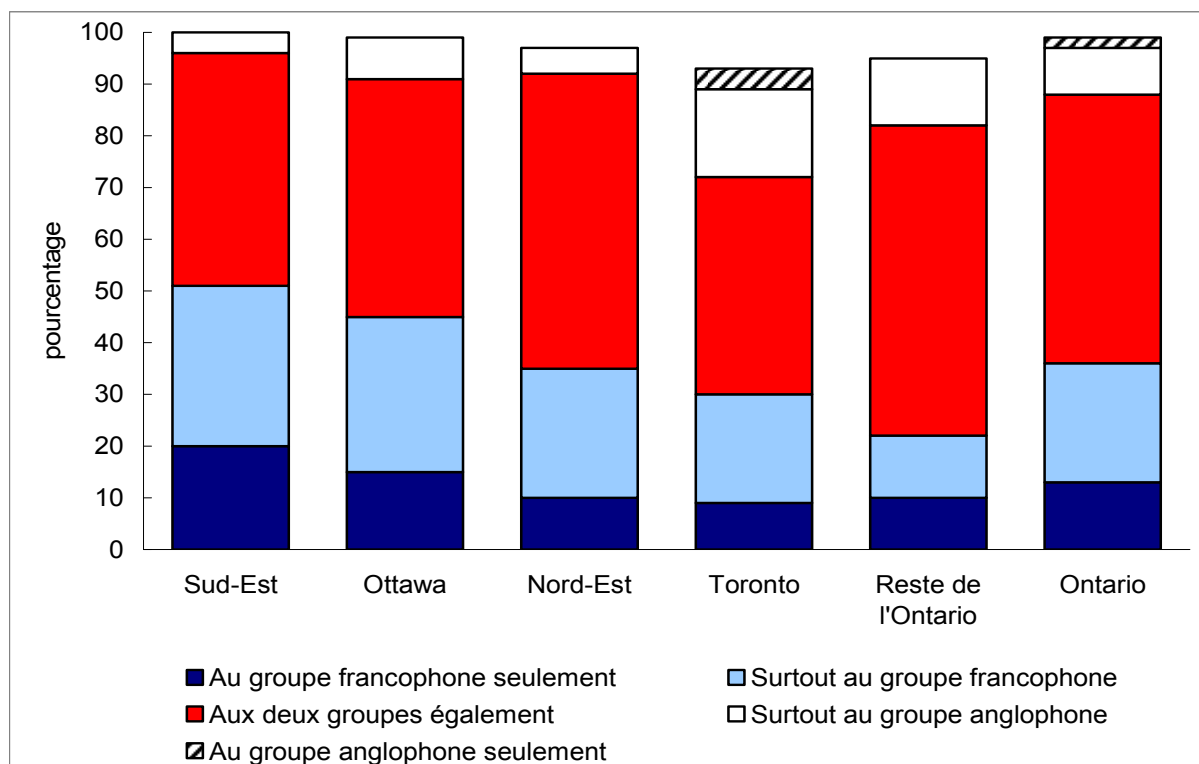
Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Section 5 Vitalité subjective

Nous avons pu constater jusqu'ici que les francophones de l'Ontario ne forment pas nécessairement un groupe homogène. Nous avons vu, par exemple, qu'ils sont répartis dans diverses régions de la province, dont plusieurs limitrophes du Québec, qu'ils résident dans des municipalités où la proportion qu'y représentent les membres de leur groupe linguistique varie d'une région à l'autre de la province et que leur degré d'utilisation du français dans divers domaines de la sphère privée et publique est tributaire de plusieurs facteurs, notamment d'ordre démographique. Cela dit, les résultats de l'EVMLO mettent en lumière au moins deux éléments clés que partagent la plupart des francophones : un fort sentiment de double identification aux groupes francophone et anglophone et la valorisation de la langue française.

En ce qui a trait au phénomène de l'appartenance identitaire, les résultats de l'EVMLO donnent à penser que les francophones affichent une double identité ethnolinguistique. Ils déclarent en effet dans une proportion de 52 % s'identifier tant au groupe francophone qu'anglophone comparativement à 35 % qui déclarent s'identifier « surtout » ou « seulement » au groupe francophone. Le degré d'identification aux deux principaux groupes linguistiques varie légèrement d'une région à l'autre de l'Ontario (voir le graphique 5.1). Plus particulièrement, on note que seules les régions du Sud-Est et de Toronto affichent des proportions inférieures à celles des autres régions de l'Ontario en ce qui a trait au sentiment de double identification ethnolinguistique. Dans le premier cas, cela se traduit par le fait que les francophones du Sud-Est sont proportionnellement plus nombreux que ceux des autres régions (à l'exception d'Ottawa) à s'identifier principalement au groupe francophone alors que dans le cas des francophones de Toronto, ceux-ci sont proportionnellement plus nombreux que ceux des autres régions (exception faite de ceux du Reste de la province) à s'identifier surtout au groupe anglophone.

Graphique 5.1
Pourcentage de francophones selon l'identification aux groupes francophone et anglophone, Ontario, 2006



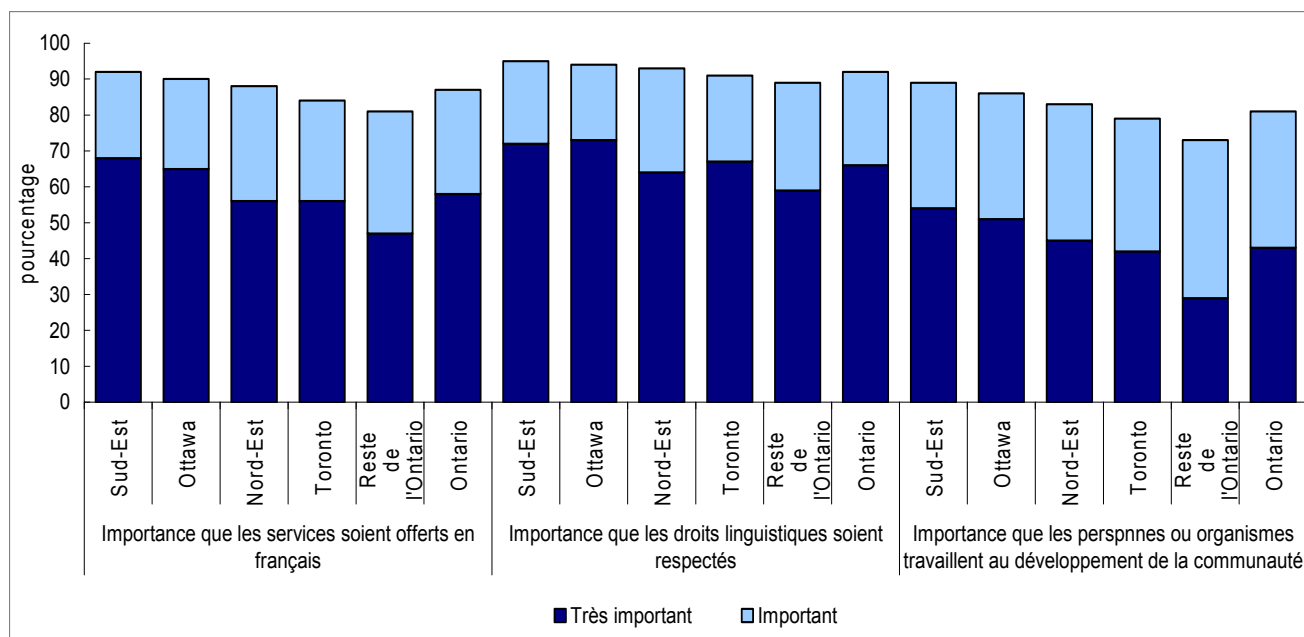
Nota : Veuillez consulter l'annexe B pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficient de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Le sentiment d'appartenance et l'identité sont des concepts fort complexes. Une personne peut s'identifier, selon les circonstances, à son pays, à sa langue, à sa culture, etc. Le sentiment de double identification aux groupes francophone et anglophone qui est observé chez les francophones de l'Ontario suggère que, dans bien des cas, l'immersion dans la culture majoritairement anglophone aurait contribué à l'émergence d'un phénomène où se conjugue à la fois une valorisation et un respect de l'héritage culturel et linguistique francophone et des pratiques langagières qui témoignent d'un vécu au sein d'une culture anglophone ambiante et prédominante. La vérification et l'analyse de cette hypothèse outrepassent toutefois le cadre du présent rapport analytique et les limites de l'EVMLLO à cet égard.

Cependant, plusieurs éléments nous permettent d'affirmer que les francophones de l'Ontario accordent une valeur certaine à la langue française. Ils sont notamment fort nombreux (79 %) à déclarer qu'il est important pour eux de pouvoir utiliser le français dans leur vie de tous les jours. D'autre part, il s'avère important pour eux que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté de langue française (81 %), que les services gouvernementaux soient offerts en français (87 %) et que les droits linguistiques soient respectés dans leur province (92 %) (voir le graphique 5.2).

Graphique 5.2
Pourcentage de francophones selon certains indicateurs de la valorisation de la langue française, Ontario et régions, 2006



Nota : Veuillez consulter l'annexe B pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficient de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

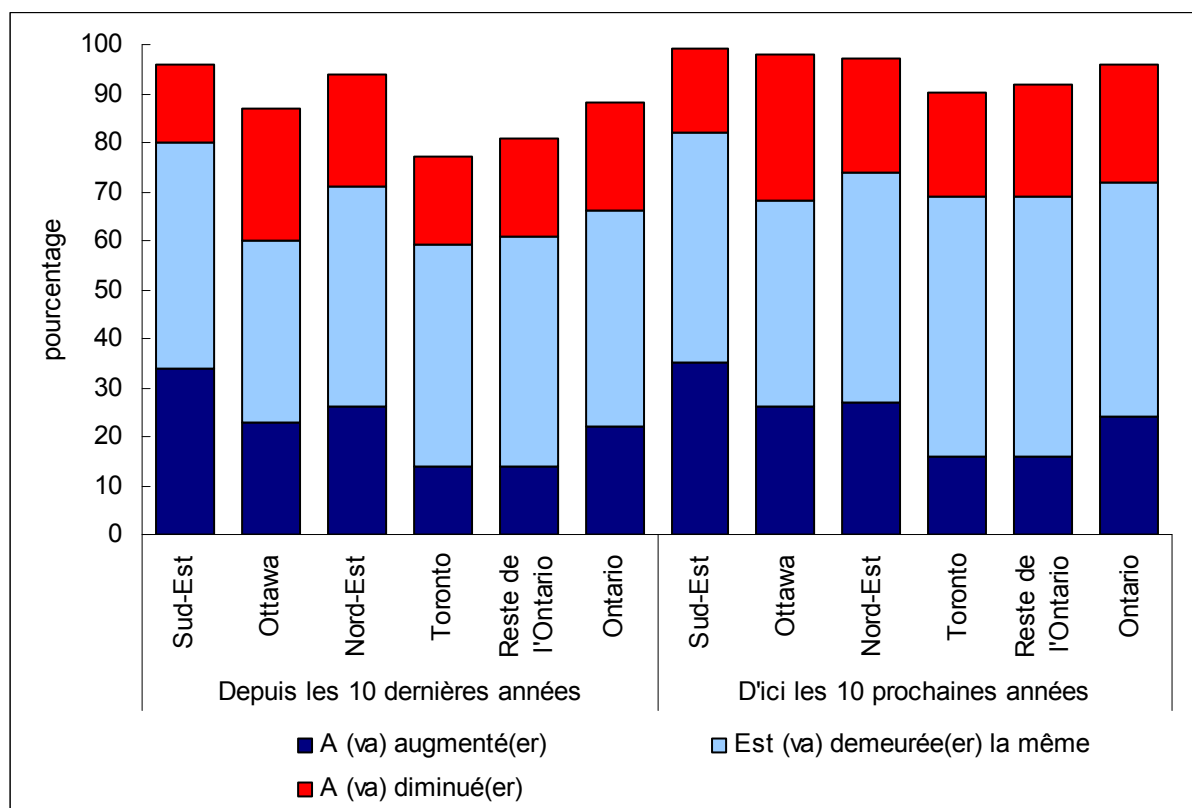
Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Fait à noter, en examinant le degré d'utilisation de la langue française dans les divers domaines à propos desquels l'EVMLLO pose des questions, notamment à l'égard des interactions avec les professionnels des services de soins de santé et ceux du système de justice ainsi qu'à l'égard de l'accès aux principaux véhicules de la culture, on constate un phénomène qui peut paraître de prime abord contradictoire : la valorisation d'une langue ne se traduit pas nécessairement par une forte utilisation de celle-ci. À titre d'exemple, notons que parmi les francophones de l'Ontario qui déclarent qu'il est très important ou important de pouvoir utiliser le français dans leur vie de tous les jours, 57 % regardent la télévision seulement ou surtout en anglais tandis que 65 % lisent les journaux seulement ou surtout en anglais. Malgré une valorisation affirmée du français, malgré la forte importance qu'on peut lui accorder, la réalité démolinguistique et les dynamiques propres du milieu dans lequel habitent les francophones peuvent entraver l'utilisation de cette langue.

Nous avons déjà montré à quel point les caractéristiques démographiques du milieu jouent un rôle important dans la pratique de la langue. Toutefois, les résultats de l'EVMLO donnent à penser que ces caractéristiques influent moins sur le phénomène de la valorisation de la langue minoritaire que sur les pratiques langagières elles-mêmes, en raison notamment du fait qu'un tel phénomène ne semble pas régi par les mêmes facteurs que ceux qui touchent les pratiques. Il en va de même pour le sentiment d'appartenance et la double identification aux groupes francophone et anglophone : la région de résidence et la proportion que composent les francophones au sein de leur municipalité semblent avoir peu d'influence sur le phénomène. Par exemple, bien que les résultats révèlent certaines variations régionales, la double identification aux groupes francophone et anglophone est toujours plus forte ou égale à l'identification au groupe francophone et ce, dans chaque région.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle a recueilli des données sur les perceptions subjectives à l'égard de l'évolution passée et future de la présence de la langue minoritaire dans la municipalité de résidence ainsi que sur la vitalité perçue de la communauté de langue officielle en situation minoritaire. À cet égard, notons que 38 % des francophones estiment que la vitalité de la communauté de langue française dans leur municipalité est forte ou très forte, alors que 40 % prévoient que la présence du français au sein de leur municipalité au cours des dix prochaines années va demeurer la même (voir le graphique 5.3).

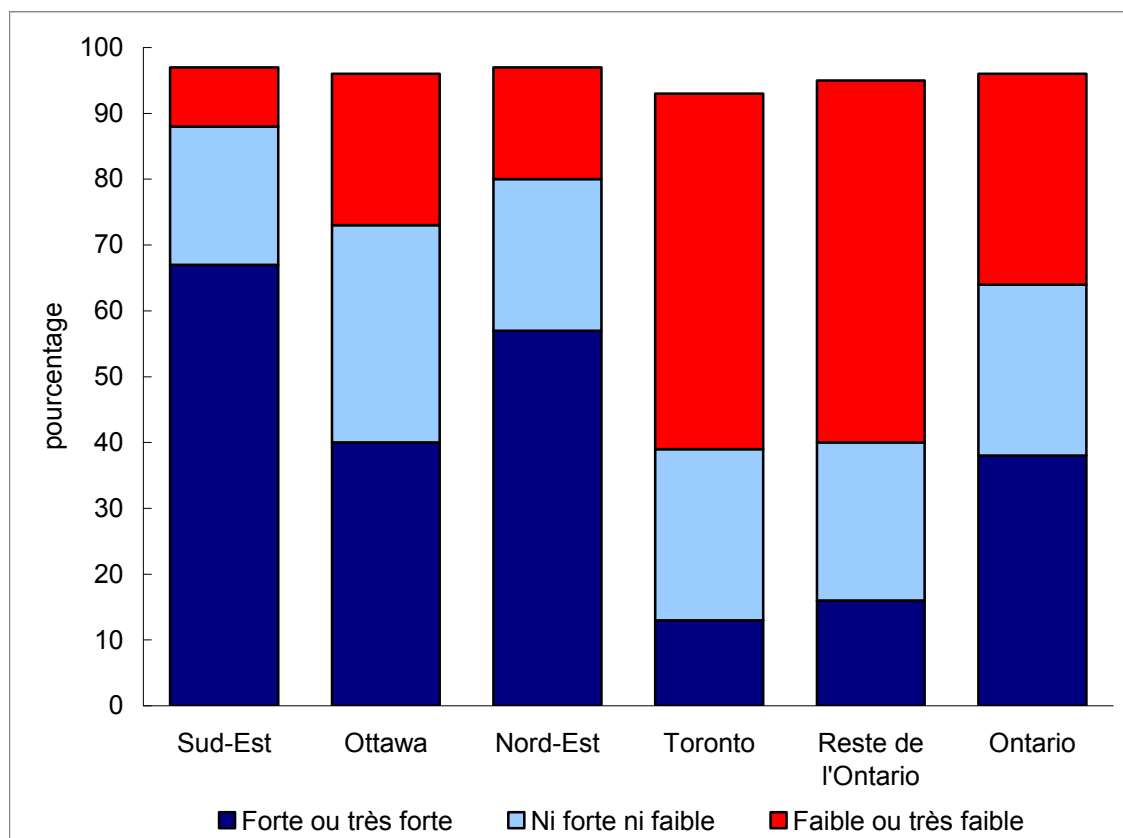
Graphique 5.3
Pourcentage de francophones selon la perception de l'évolution du français dans la municipalité de résidence, Ontario et régions, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Certaines variations régionales sont observées. Par exemple, c'est dans le Sud-Est (67 %) et le Nord-Est (57 %) que l'on observe les plus fortes proportions de francophones qui évaluent la vitalité du français dans leur municipalité comme étant forte ou très forte (voir le graphique 5.4). Les perceptions envers la langue française, envers sa vitalité et sa présence dans la municipalité de résidence semblent donc plus susceptibles d'être influencées par les caractéristiques démographiques du milieu.

Graphique 5.4
Pourcentage de francophones selon la perception de la vitalité de la communauté de langue française dans la municipalité de résidence, Ontario et régions, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Conclusion

Ce portrait démographique des francophones de l'Ontario contient beaucoup d'informations variées sur les caractéristiques, les pratiques et les perceptions de ce groupe linguistique. Que doit-on en retenir? Bien qu'ils ne constituent pas une liste exhaustive des informations clés que contient le présent document, les éléments suivants permettent d'en cerner la vision d'ensemble.

1. Bien que l'effectif de la population de langue maternelle française en Ontario se soit accru de 169 000 personnes depuis 1951, la proportion qu'elle représente dans l'ensemble de la province n'a cessé de décroître pour atteindre 4,2 % de la population en 2006. Il en va de même pour la population dont le français est la première langue officielle parlée. Toutefois, l'effectif et la part relative de cette dernière sont légèrement supérieurs à ceux de la population de langue maternelle française, principalement en raison de l'immigration de langue française et du fait que certains francophones ne peuvent plus soutenir une conversation en français.
2. Les francophones de l'Ontario sont fortement concentrés dans certaines régions de la province. Par exemple, le quart des francophones habitent la ville d'Ottawa, une proportion quasi similaire à celle des francophones dans le Nord-Est de la province. Cette répartition de la population a des répercussions sur les pratiques et les perceptions des francophones.
3. L'évolution de la structure par âge de la population franco-ontarienne témoigne d'un vieillissement de la population et résulte de l'effet conjugué d'une fécondité inférieure au seuil de remplacement de la population et d'une transmission incomplète de la langue française des parents aux enfants. Cette transmission de la langue française est beaucoup plus importante dans les régions où la proportion et la concentration des francophones sont les plus fortes.
4. En raison de la forte augmentation de la proportion des couples exogames français-anglais entre 1971 et 2006, on aurait pu s'attendre à observer une baisse du taux de transmission de la langue française aux enfants. Or, en 1971, 11 % des enfants issus de ces couples s'étaient vus transmettre le français comparativement à 23 % en 2006. Cette transmission est encore plus importante lorsqu'on ne considère que les enfants de moins de 5 ans.
5. Le taux de transferts linguistiques des francophones n'a cessé de croître depuis 1981, atteignant 42 % en 2006. La proportion des transferts varie de 26 % dans le Sud-Est de la province à plus de 60 % à Toronto et hors d'Ottawa et du Nord-Est de la province. Depuis 2001, les données du recensement permettent de distinguer les transferts partiels des transferts complets. En utilisant les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EMVLO) portant sur la langue principale des répondants, on constate que plusieurs francophones déclarent être aussi à l'aise en français qu'en anglais, bien que l'anglais soit la langue d'usage principale au foyer.
6. En 2006, 60 % des personnes dont le français est la première langue officielle parlée étaient nées en Ontario. Près de 27 % sont nées dans une autre province canadienne (principalement au Québec) et 14 % sont nées à l'extérieur du Canada. Cette dernière proportion est de moins de 2 % dans le Sud-Est et dans le Nord-Est alors qu'elle est de 15 % à Ottawa et de 50 % à Toronto.
7. L'effectif de la population immigrée de langue française se situait à moins de 34 000 en 1981. Il a atteint plus de 68 000 personnes en 2006. L'Ontario rassemble 69 % de l'ensemble des immigrants de langue française à l'extérieur du Québec. De plus, bien que la proportion des immigrants au sein de la population ontarienne de langue anglaise atteignait 28 % en 2006, celle des immigrants au sein de la population de langue française se situait à moins de 13 %.

8. Alors que c'est à la maison et avec les amis que les francophones utilisent le plus le français, c'est dans les interactions avec les diverses institutions et les commerces ainsi que dans la consommation des médias que les francophones utilisent le moins cette langue. Dans ce dernier domaine, les données de l'EVMLLO révèlent que 67 % des francophones utilisent surtout ou seulement l'anglais. L'utilisation du français dans les divers domaines de la sphère publique varie bien sûr d'une région à l'autre de la province, la région du Sud-Est étant celle où l'utilisation de cette langue est la plus répandue.
9. En 2006, 8,6 % des personnes de langue maternelle anglaise pouvait soutenir une conversation en français et en anglais. Cette proportion atteignait 88 % chez les personnes de langue maternelle française et 6,7 % chez celles de tierce langue maternelle. Ces proportions varient également selon le lieu de résidence des francophones. De fait, plus la proportion de francophones dans la municipalité où résident les francophones est élevée plus forte sera la connaissance du français chez les personnes dont l'anglais est la première langue officielle parlée. Cependant, même lorsque les francophones représentent 70 % ou plus de la population dans leur milieu de résidence, le niveau de connaissance du français par les non-francophones atteint à peine 45 %.
10. En dépit des effectifs relativement stables des jeunes fréquentant un programme d'immersion en français langue seconde entre 2000 et 2006, on assiste néanmoins à une baisse de la proportion des jeunes anglophones de 15 à 19 ans qui peuvent soutenir une conversation en français. Cette proportion se situait à 13,7 % en 2006 comparativement à 16 % en 2001 et à 18 % en 1996.
11. Les données du recensement de 2006 révèlent que bien que 23 % des médecins travaillant en Ontario aient déclaré pouvoir soutenir une conversation en français, 7 % ont déclaré utiliser cette langue au moins régulièrement au travail. Ces résultats varient beaucoup d'une région à l'autre. Les résultats de l'EVMLLO indiquent quant à eux que la majorité des francophones de l'Ontario déclarent utiliser l'anglais lors des consultations avec les différents professionnels de la santé. Le manque de professionnels de la santé capables de soutenir une conversation en français est souvent mentionné par les francophones pour expliquer l'absence de services dans cette langue.
12. Dans le domaine de la justice, les résultats de l'EVMLLO révèlent que les interactions qu'ont les francophones avec la police municipale et la police provinciale se font généralement en anglais, et ce, même dans les régions du Sud-Est et d'Ottawa.
13. En éducation, 57 % des enfants de parents francophones fréquentent une école primaire ou secondaire de langue française. Lorsqu'on inclut les 11 % qui sont inscrits dans un programme d'immersion dans une école de langue française, nous estimons que 68 % des enfants reçoivent un enseignement en français. Les résultats de l'EVMLLO révèlent également que la proportion d'enfants inscrits à une école primaire de langue française (60 %) est plus élevée que celle des jeunes fréquentant une école secondaire dans cette langue (51 %) et ce, dans toutes les régions de la province.
14. Chez les adultes, on constate que l'écart qui prévalait entre les francophones et les anglophones dans les années 1960 a pratiquement été comblé, en particulier chez les plus jeunes. Ainsi, parmi les 25 à 34 ans, 34 % des francophones détenaient un diplôme universitaire égal ou supérieur au baccalauréat comparativement à 33 % des anglophones. Au sein de la population francophone, il existe cependant un écart important entre la performance des hommes et des femmes, ces dernières étant maintenant beaucoup plus scolarisées que leurs homologues masculins.
15. En raison du rattrapage des francophones en matière de scolarité, le revenu médian de ces derniers est maintenant plus élevé que celui des anglophones. Selon les données du Recensement de 2006, le tiers des francophones travaillent dans les secteurs de la fonction publique, de l'éducation et de la santé.

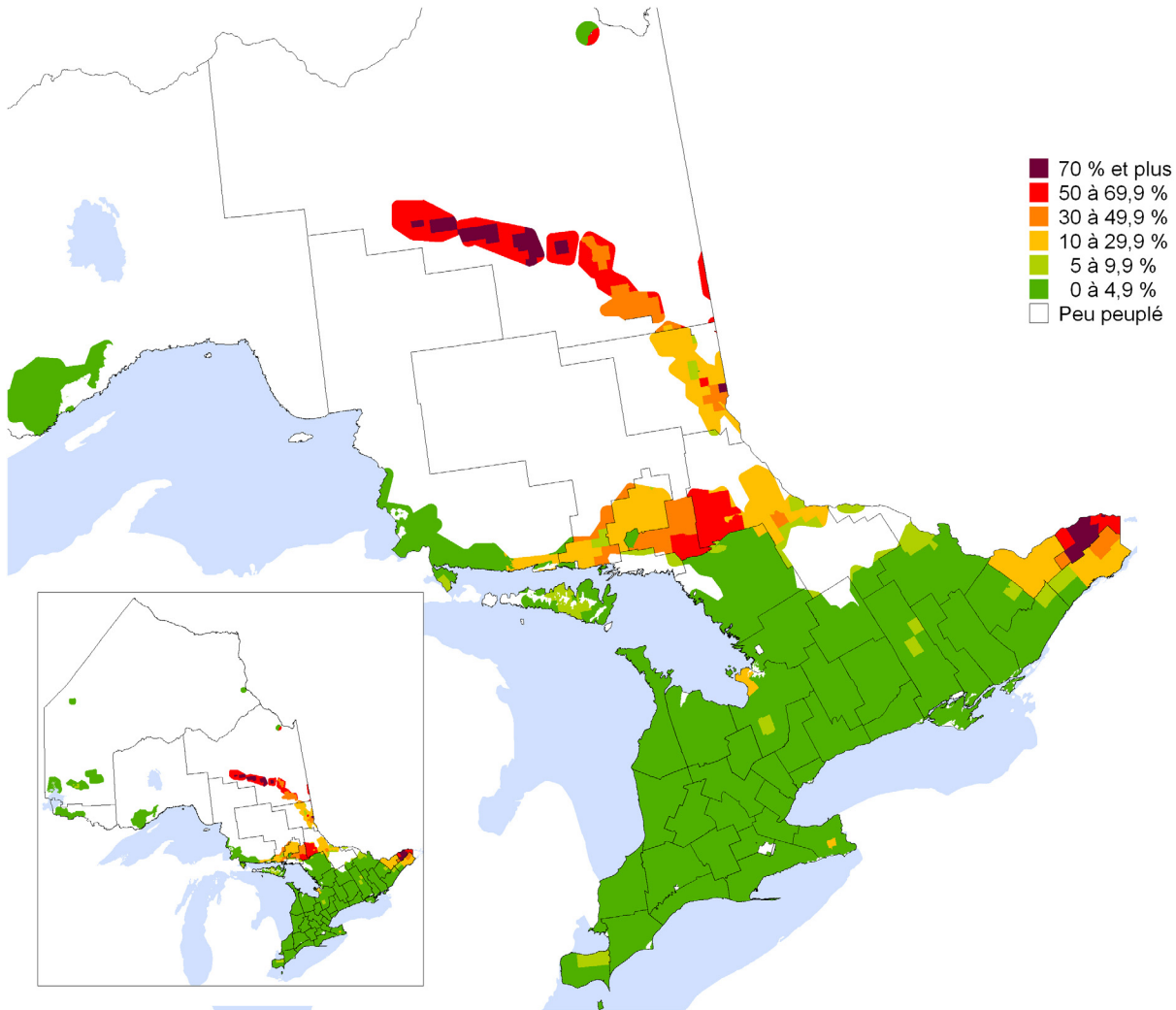
16. Une forte proportion des francophones de l'Ontario déclarent s'identifier tant au groupe francophone qu'au groupe anglophone. De plus, bien qu'une forte proportion des francophones déclarent utiliser l'anglais comme principale langue d'usage à l'extérieur du foyer, plusieurs résultats de l'EVMLO nous permettent d'affirmer que les francophones accordent une valeur certaine à la langue française. De fait, 79 % déclarent qu'il est important pour eux de pouvoir utiliser le français dans leur vie de tous les jours, 81 % considèrent qu'il est important que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté de langue française et 87 % déclarent qu'il est important que les services gouvernementaux soient offerts en français.

Cartes géographiques

Les cartes présentées dans cette section sont de deux types. La plupart illustrent la **proportion** que représentent les francophones au sein d'une unité géographique donnée alors que celles portant sur les régions métropolitaines de recensement (RMR) d'Ottawa et de Toronto illustrent plutôt la **répartition** de cette population sur l'ensemble du territoire de ces RMR.

Carte 1.1

Pourcentage de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire²⁶ de la catégorie français-anglais) selon les subdivisions de recensement, Ontario, 2006

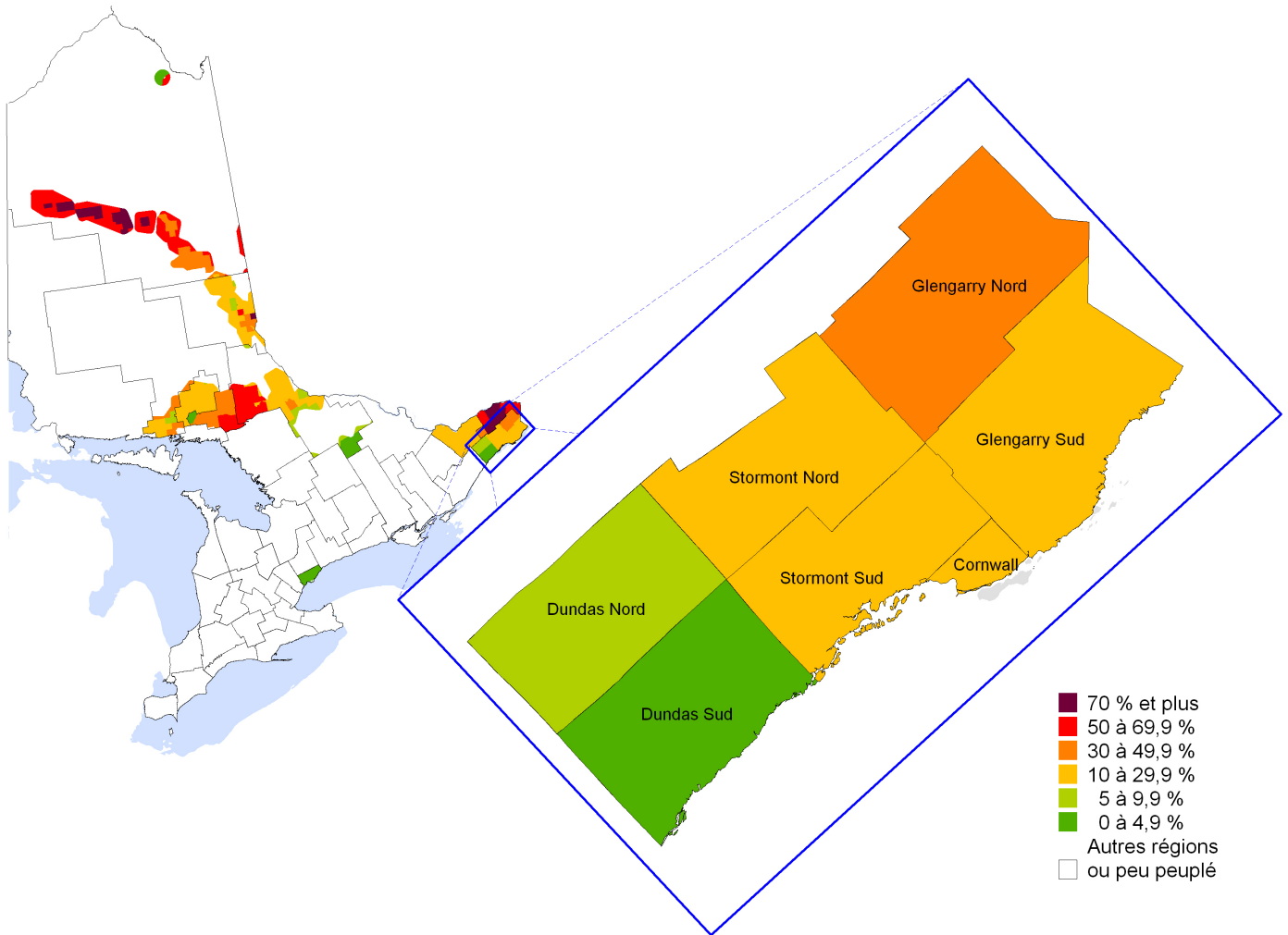


Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

26. La répartition aléatoire de la catégorie « français-anglais » a été effectuée à l'aide du logiciel SAS (commande RANUNI) de sorte à attribuer environ la moitié de cette catégorie au groupe « français ».

Carte 1.2

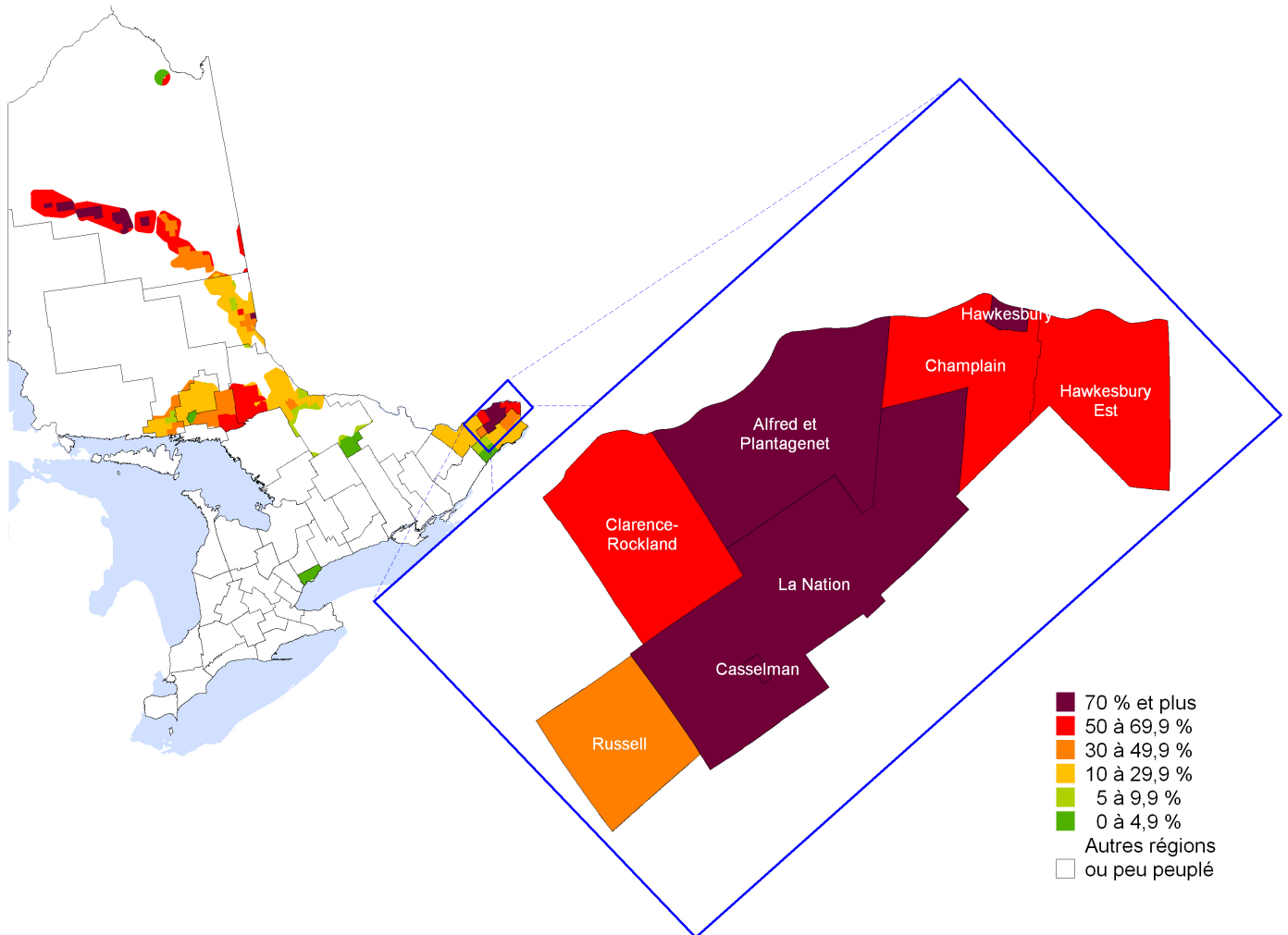
Pourcentage de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français-anglais) selon les subdivisions de recensement dans la division de recensement de Stormont, Dundas et Glengarry (3501), Ontario, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Carte 1.3

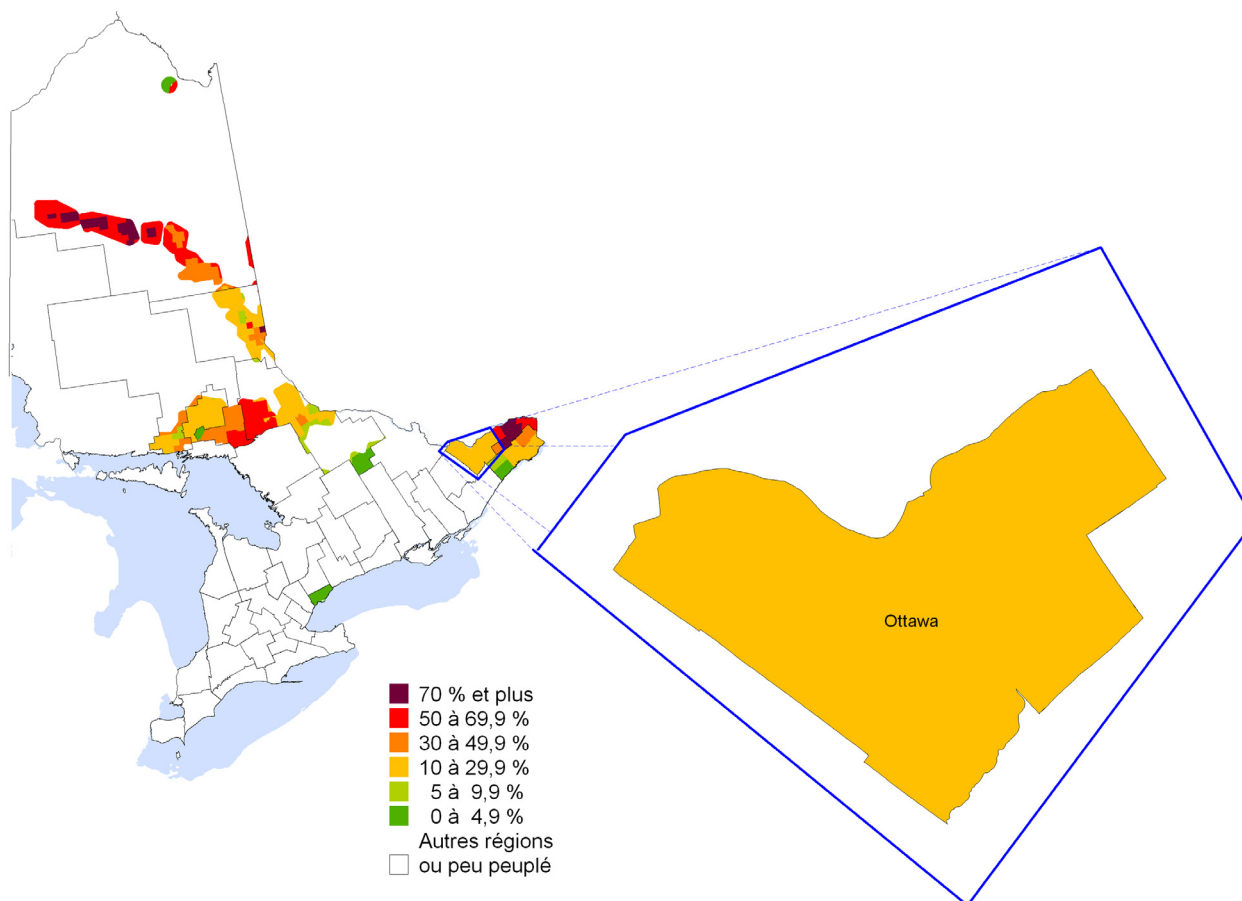
Pourcentage de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français-anglais) selon les subdivisions de recensement dans la division de recensement de Prescott et Russell (3502), Ontario, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Carte 1.4

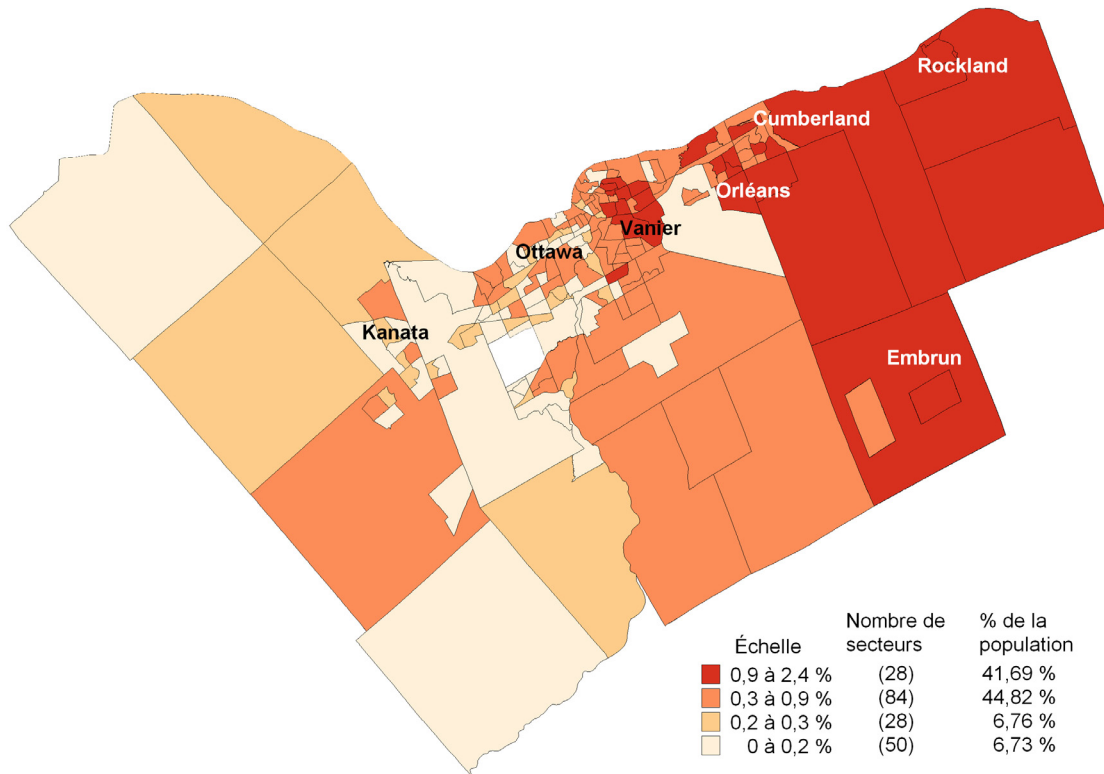
Pourcentage de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français-anglais) selon les subdivisions de recensement dans la division de recensement d'Ottawa (3506), Ontario, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Carte 1.5

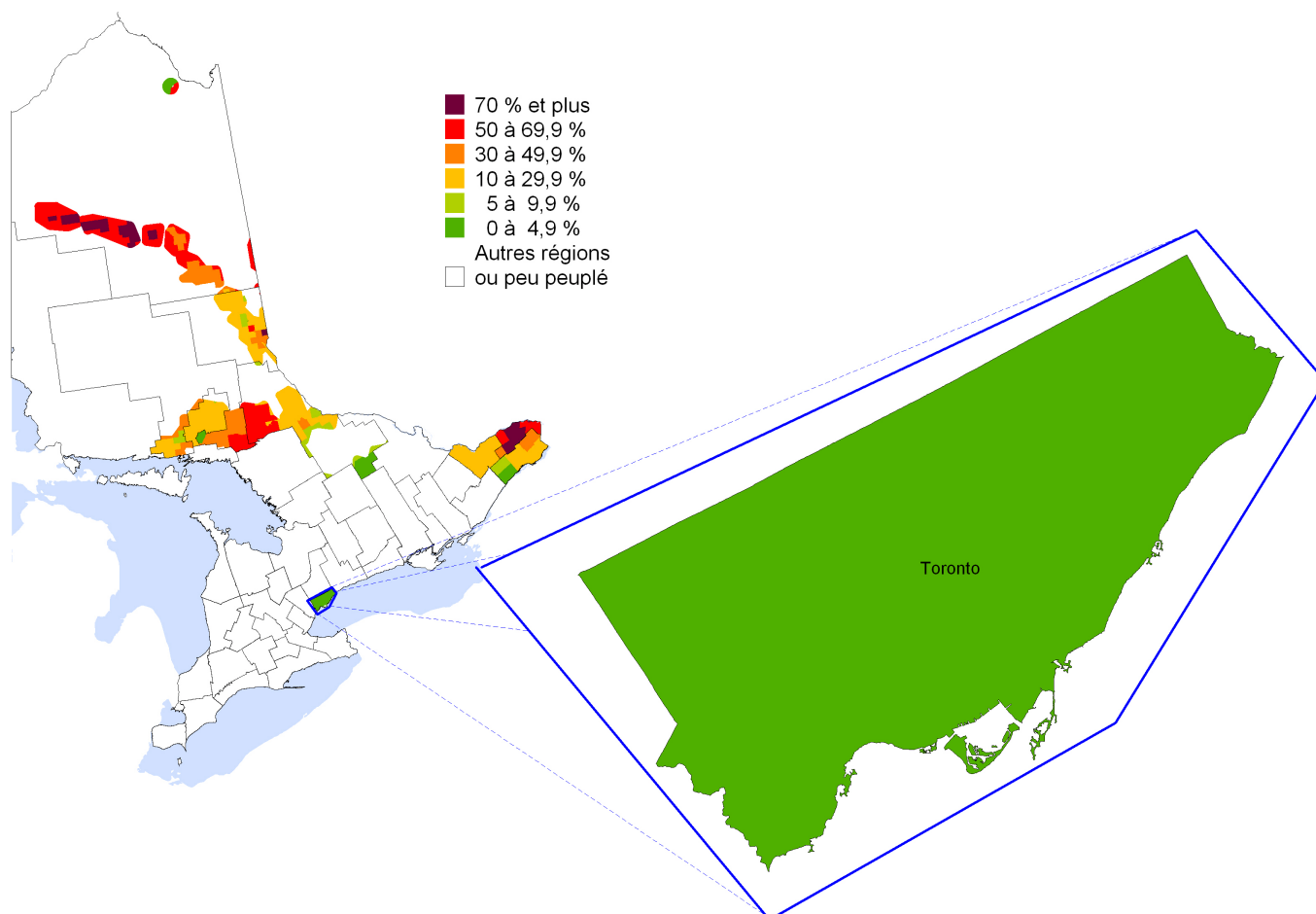
Répartition des francophones (PLOP) sur le territoire de la région métropolitaine de recensement d'Ottawa selon les secteurs de recensement, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Carte 1.6

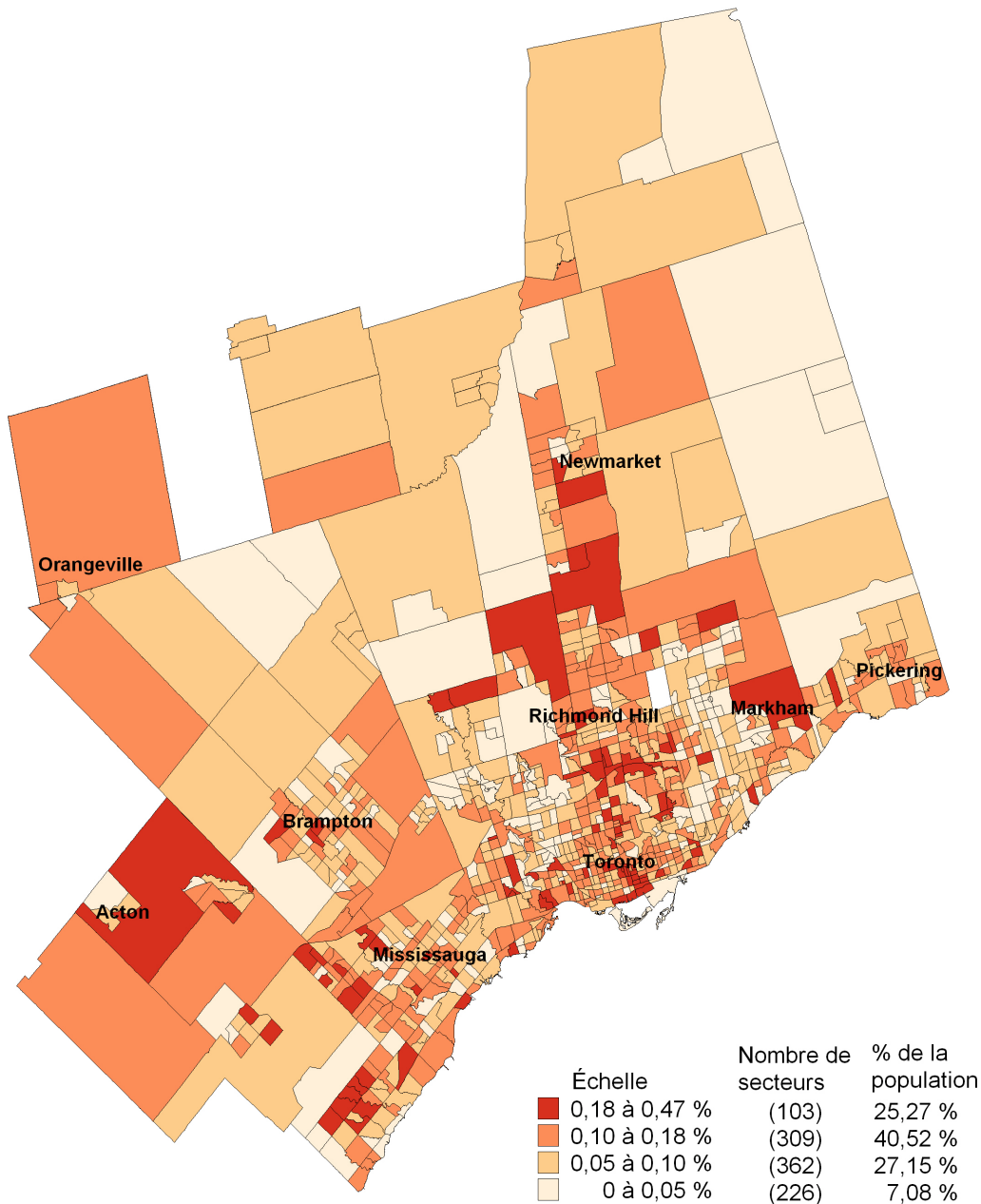
Pourcentage de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français-anglais) selon les subdivisions de recensement dans la division de recensement de Toronto (3520), Ontario, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Carte 1.7

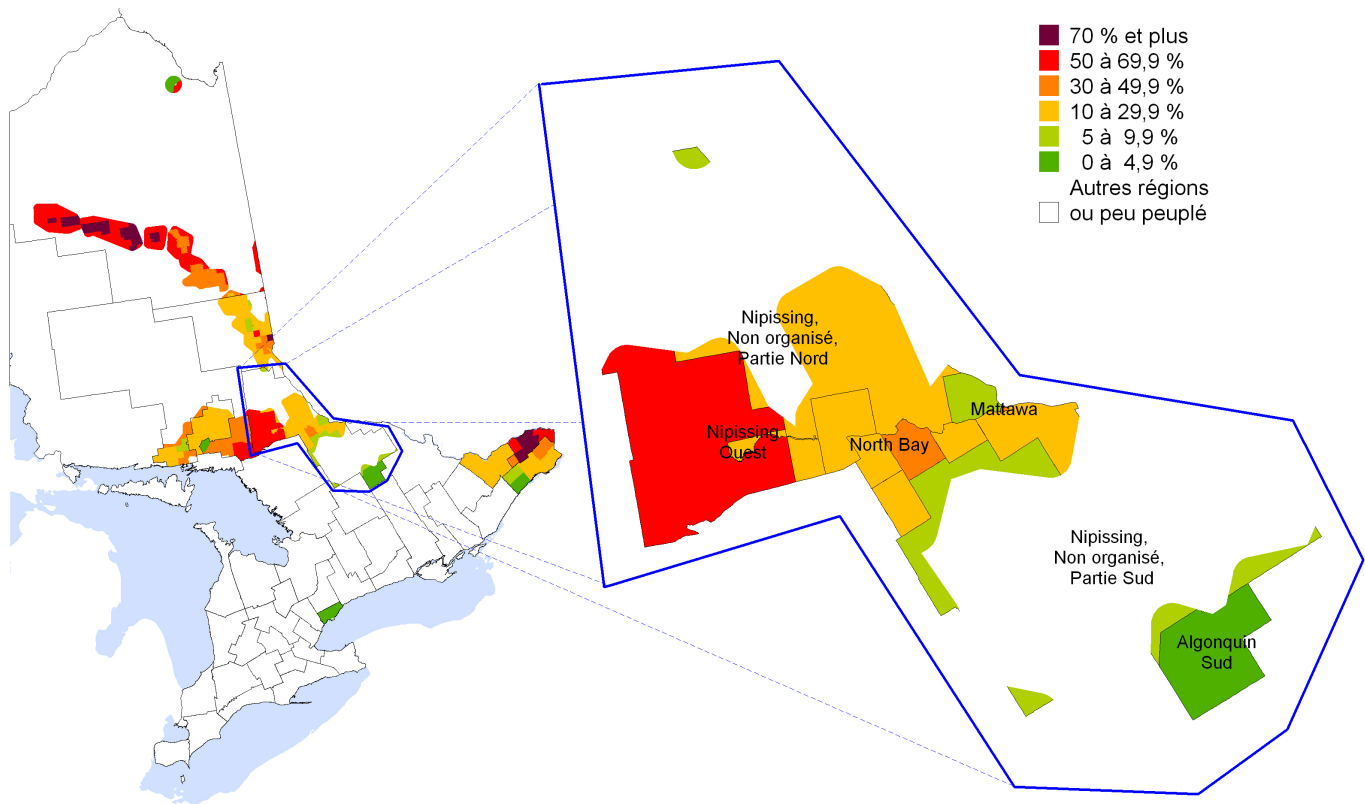
Répartition des francophones (PLOP) sur le territoire de la région métropolitaine de recensement de Toronto selon les secteurs de recensement, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Carte 1.8

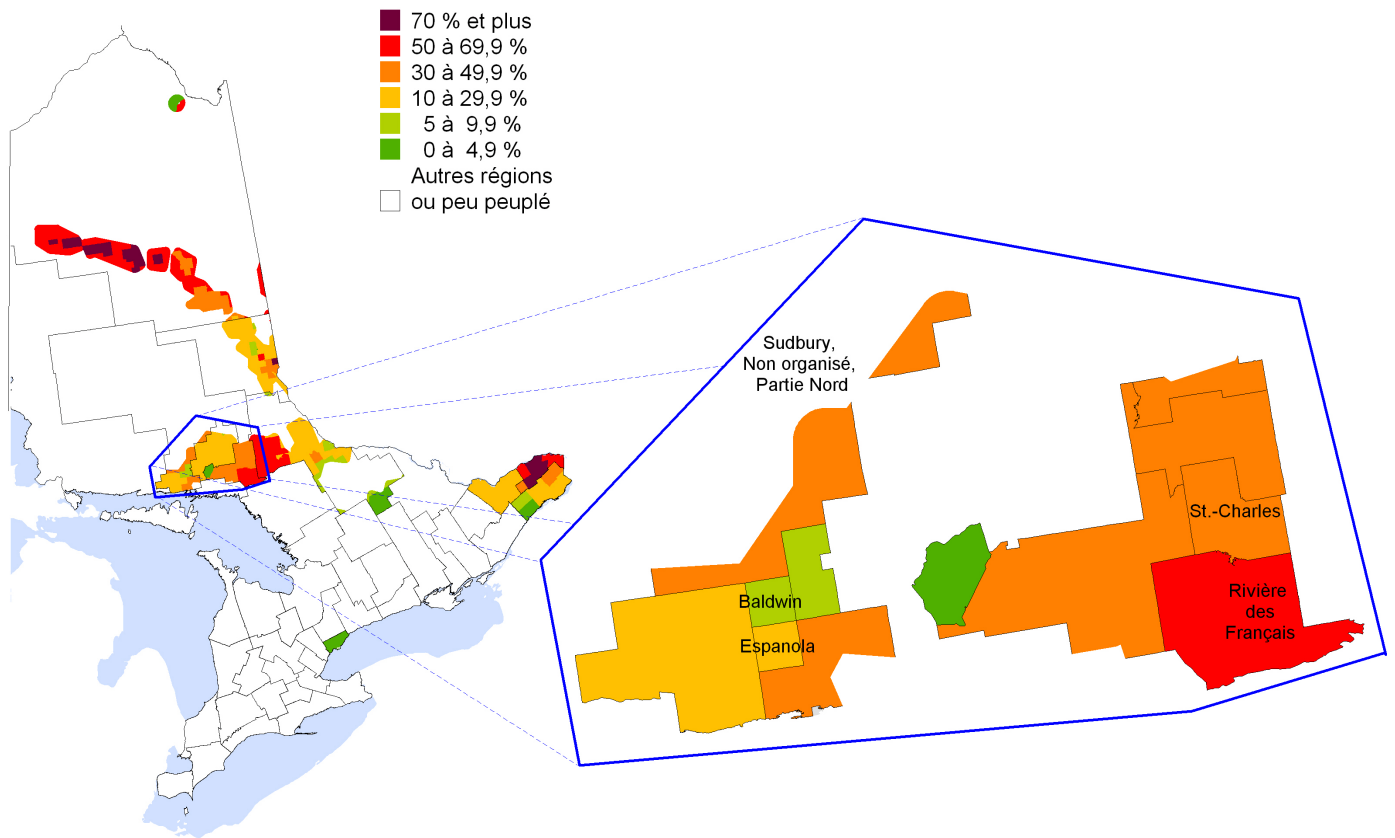
Pourcentage de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français-anglais) selon les subdivisions de recensement dans la division de recensement de Nipissing (3548), Ontario, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Carte 1.9

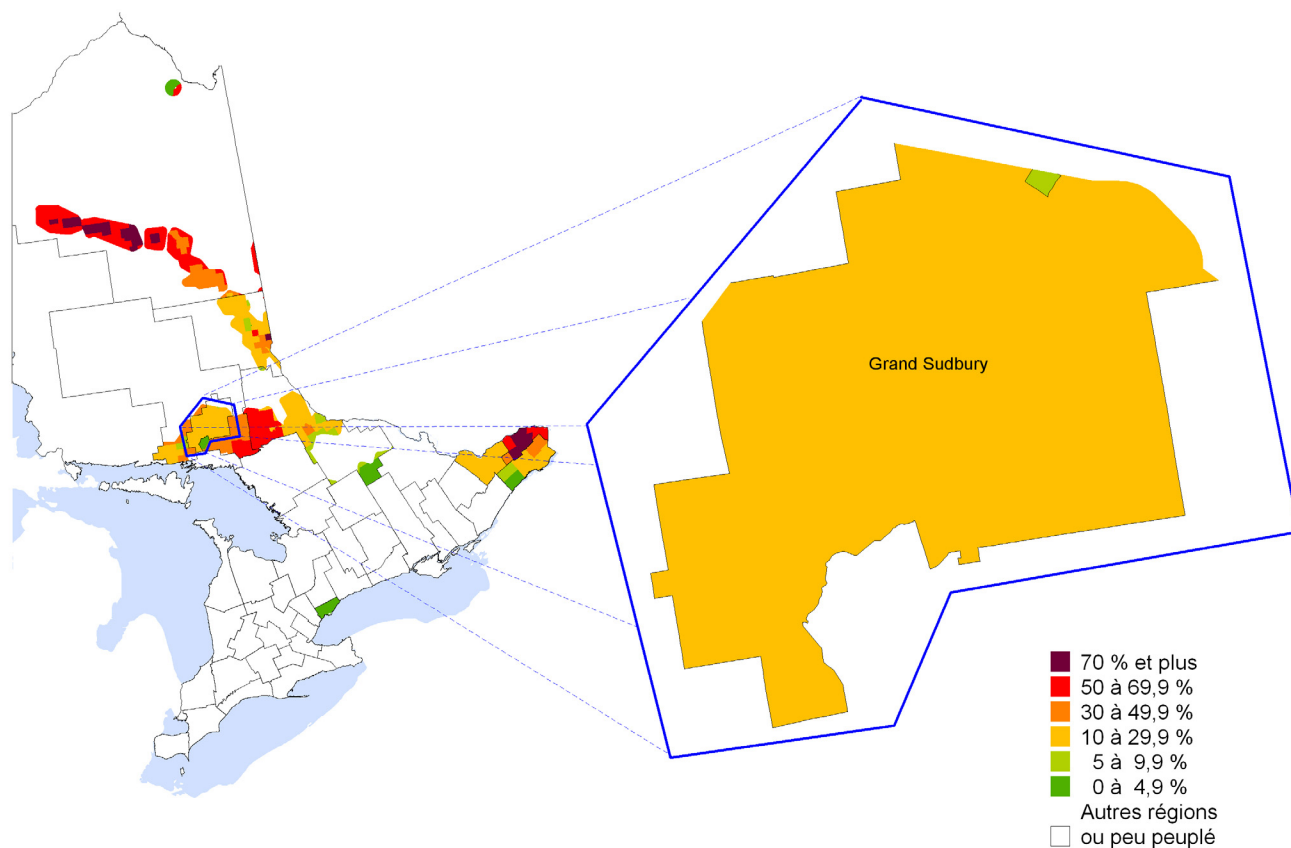
Pourcentage de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français-anglais) selon les subdivisions de recensement dans la division de recensement de Sudbury (3552), Ontario, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Carte 1.10

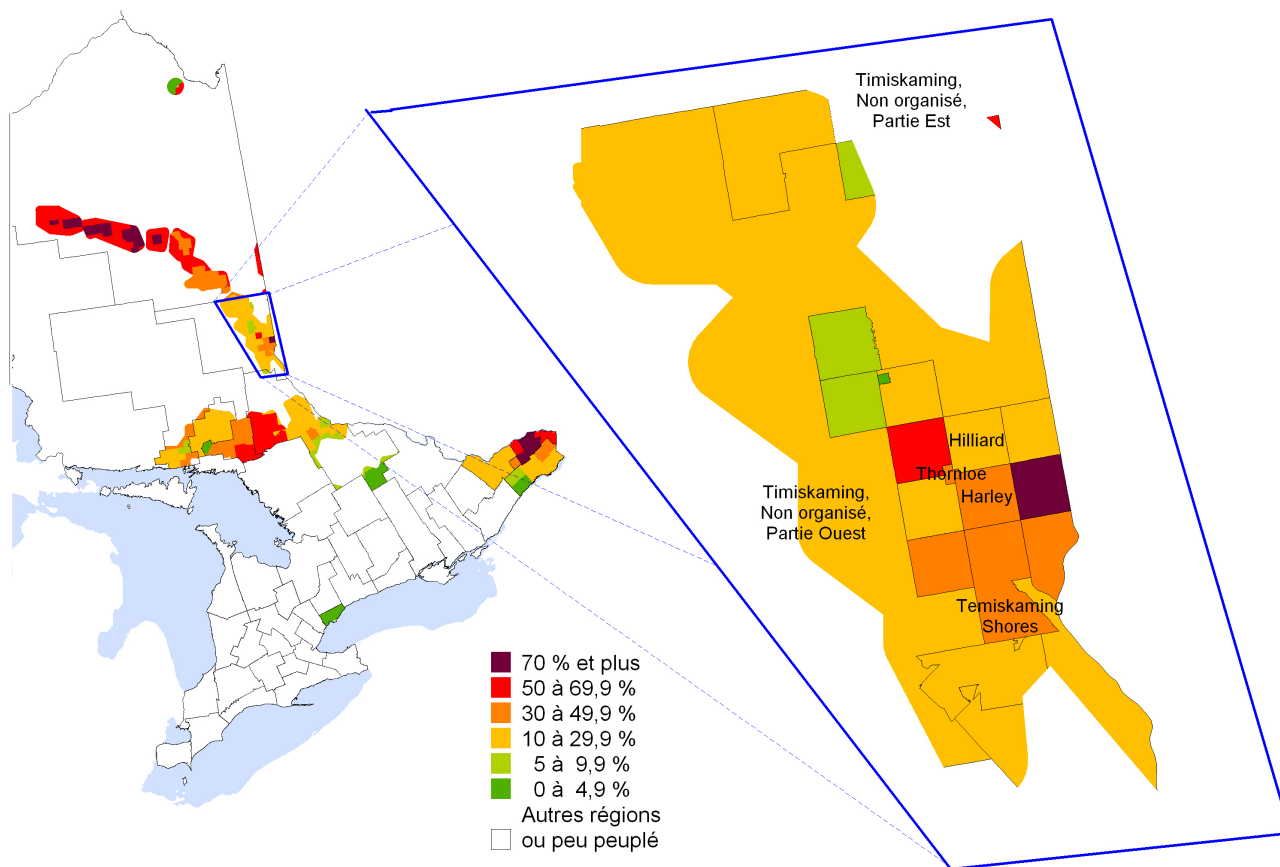
Pourcentage de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français-anglais) selon les subdivisions de recensement dans la division de recensement de Grand Sudbury (3553), Ontario, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Carte 1.11

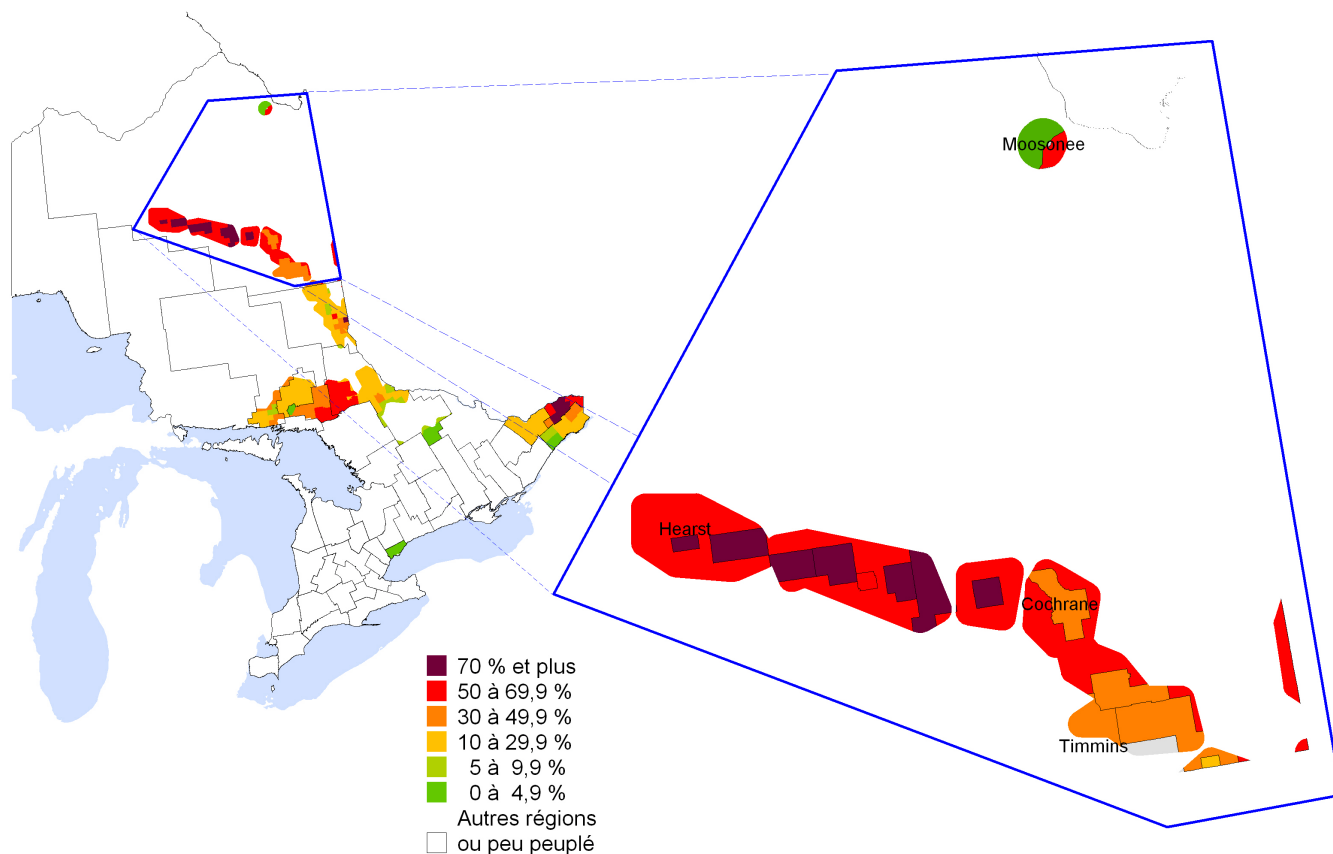
Pourcentage de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français-anglais) selon les subdivisions de recensement dans la division de recensement de Timiskaming (3554), Ontario, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Carte 1.12

Pourcentage de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français-anglais) selon les subdivisions de recensement dans la division de recensement de Cochrane (3556), Ontario, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Annexe A

Tableau A-1
Population francophone (première langue officielle parlée) de l'Ontario selon la région, la division de recensement et la subdivision de recensement, 2006

Région, division de recensement et subdivision de recensement	Proportion de francophones	Effectif des francophones
Sud-Est		
Stormont, Dundas et Glengarry	22,6	24 555
Glengarry Sud	28,6	3 660
Stormont Sud	12,4	1 538
Cornwall	27,7	12 443
Dundas Sud	3,0	315
Dundas Nord	6,8	750
Stormont Nord	24,8	1 665
Glengarry Nord	40,4	4 198
Prescott et Russell	67,2	52 883
Hawkesbury Est	63,4	2 130
Hawkesbury	79,3	8 328
Champlain	66,5	5 720
Alfred et Plantagenet	79,5	6 715
La Nation	70,6	7 383
Clarence-Rockland	67,0	13 710
Casselman	83,5	2 653
Russell	45,5	6 245
Ottawa	16,9	135 223
Toronto	1,9	46 710

Tableau A-1**Population francophone (première langue officielle parlée) de l'Ontario selon la région, la division de recensement et la subdivision de recensement, 2006 (suite)**

Région, division de recensement et subdivision de recensement	Proportion de francophones	Effectif des francophones
Nord-Est		
Nipissing	24,6	20 568
South Algonquin	0,8	10
Papineau-Cameron	24,5	260
Mattawan	6,7	10
Mattawa	42,3	825
Calvin	16,4	100
Bonfield	36,0	725
Chisholm	15,5	205
East Ferris	26,5	1 105
North Bay	14,9	7 923
Nipissing Ouest	67,0	8 833
Temagami	5,9	55
Nipissing 10	10,6	150
Nipissing, Unorganized, Partie Nord	18,8	330
Sudbury	27,0	5 745
Rivière des Français	56,6	1 485
St.-Charles	48,9	580
Markstay-Warren	33,1	820
Sables-Spanish Rivers	11,1	355
Espanola	16,2	850
Baldwin	8,1	45
Nairn and Hyman	10,1	50
Whitefish Lake 6	0,0	0
Mattagami 71	5,4	10
Duck Lake 76B	0,0	0
Chapleau 75	10,5	10
Chapleau (Canton)	32,4	755
Sudbury, Partie Nord, Unorganized	0,0	783

Tableau A-1
Population francophone (première langue officielle parlée) de l'Ontario selon la région, la division de recensement et la subdivision de recensement, 2006 (suite)

Région, division de recensement et subdivision de recensement	Proportion de francophones	Effectif des francophones
Grand Sudbury	27,6	42 993
Timiskaming	24,5	8 035
Coleman	18,6	80
Latchford	12,5	55
Cobalt	18,8	230
Harris	39,8	205
Temiskaming Shores	30,1	3 170
Hudson	30,6	95
Kerns	10,8	35
Harley	40,0	220
Casey	71,4	275
Brethour	13,0	15
Hilliard	20,0	45
Armstrong	65,4	755
Thornloe	30,0	30
James	44,6	185
Charlton and Dack	8,1	50
Evanturel	12,8	60
Englehart	4,5	65
Chamberlain	6,2	20
Matachewan 72	0,0	0
McGarry	62,7	420
Larder Lake	34,0	250
Gauthier	7,4	10
Kirkland Lake	14,7	1 178
Timiskaming, Unorganized, Partie Ouest	14,8	475

Tableau A-1**Population francophone (première langue officielle parlée) de l'Ontario selon la région, la division de recensement et la subdivision de recensement, 2006 (suite)**

Région, division de recensement et subdivision de recensement	Proportion de francophones	Effectif des francophones
Cochrane	47,2	38 415
Black River-Matheson	36,7	955
Timmins	38,7	16 440
Iroquois Falls	44,6	2 075
Abitibi 70	8,7	10
Cochrane	44,2	2 400
Smooth Rock Falls	70,1	1 010
Fauquier-Strickland	78,1	445
Moonbeam	83,7	1 080
Kapuskasing	68,0	5 678
Val Rita-Harty	84,6	795
Opasatika	85,7	240
Hearst	90,6	4 990
Mattice-Val Côté	85,7	660
Cochrane, Unorganized, Partie Nord	64,7	1 578
Constance Lake 92	0,0	0
New Post 69A	0,0	0

Tableau A-1
Population francophone (première langue officielle parlée) de l'Ontario selon la région, la division de recensement et la subdivision de recensement, 2006 (fin)

Région, division de recensement et subdivision de recensement	Proportion de francophones	Effectif des francophones
Algoma	6,7	7 765
Jocelyn	7,3	20
Hilton	0,0	0
Hilton Beach	0,0	0
St. Joseph	1,8	20
Laird	1,9	20
Tarbutt and Tarbutt Additional	2,6	10
Johnson	2,1	15
Plummer Additional	2,4	15
Bruce Mines	1,8	10
Thessalon 12	0,0	0
Thessalon	3,3	40
Huron Shores	2,4	40
Blind River	19,0	705
Spanish	26,7	195
North Shore	20,0	110
Elliot Lake	16,2	1 848
Additional	1,0	15
Sault Ste. Marie	3,8	2 843
Prince	3,1	30
Sagamok	0,0	0
Serpent River 7	0,0	0
Mississagi River 8	3,6	15
Garden River 14	0,0	0
Rankin Location 15D	1,8	10
Michipicoten	18,8	600
Goulais Bay 15A	0,0	0
Gros Cap 49	0,0	0
Dubreuilville	83,6	635
White River	15,5	130
Algoma, Unorganized, North Part	4,2	240
Hornepayne	15,8	190

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau A-2**Population francophone (première langue officielle parlée) de l'Ontario selon la région, la division de recensement et la principale subdivision de recensement, 2006**

Région, division de recensement et principale subdivision de recensement ¹	Proportion de francophones	Effectif des francophones
Reste de l'Ontario	1,9	154 715
Leeds and Grenville	3,0	2 975
Lanark	3,7	2 343
Frontenac	3,2	4 548
Kingston	0,0	4 153
Lennox and Addington	1,7	685
Hastings	2,3	2 945
Prince Edward	1,4	345
Northumberland	1,1	873
Peterborough	1,1	1 473
Kawartha Lakes	1,0	755
Durham	1,9	10 440
York	1,4	12 358
Peel	1,6	18 005
Mississauga	0,0	12 145
Dufferin	1,1	583
Brampton	0,0	5 268
Wellington	1,3	2 608
Halton	2,1	9 103
Hamilton	1,5	7 590
Hamilton	0,0	8 750
Niagara	3,4	14 138
Welland	0,0	5 710

Tableau A-2
Population francophone (première langue officielle parlée) de l'Ontario selon la région, la division de recensement et la principale subdivision de recensement, 2006 (fin)

Région, division de recensement et principale subdivision de recensement ¹	Proportion de francophones	Effectif des francophones
Haldimand-Norfolk	0,9	938
Brant	1,1	1 393
Waterloo	1,5	7 155
Perth	0,6	455
Oxford	1,0	1 010
Elgin	0,9	758
Chatham-Kent	2,5	2 650
Essex	3,3	12 980
Windsor	0,0	7 695
Lambton	2,1	2 698
Middlesex	1,5	6 338
London	0,0	6 670
Huron	0,6	328
Bruce	0,8	498
Grey	0,9	775
Simcoe	2,5	10 525
Muskoka	1,3	738
Haliburton	1,5	233
Renfrew	5,0	4 800
Parry Sound	2,8	1 120
Manitoulin	2,8	365
Thunder Bay	3,8	5 603
Rainy River	1,4	288
Kenora	2,0	1 310

1. Là où le nombre de francophones est le plus élevé.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Annexe B

Tableau 3.5.2
Proportion de francophones selon l'indice général d'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique, Ontario et ses régions, 2006

Langues	Sud-Est		Ottawa		Nord-Est		Toronto		Reste de l'Ontario		Ontario	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Français seulement	15,0	8.3	4,0 ^E	18.6	4,0 ^E	17.7	0,0	0.0	x	x	4,0	7.1
Surtout français	38,0	4.7	15,3	9.4	15,1	8.4	x	x	F	F	13,9	5.8
Français et anglais	27,5	6.2	38,5	5.4	31,6	5.6	15,1	13.3	9,5	16.1	24,8	3.6
Surtout anglais	15,4	9.0	34,3	6.4	38,3	4.9	41,1	6.6	45,4	6.6	36,4	3.2
Anglais seulement	4,0 ^E	20.0	8,0	16.3	11,1	12.1	41,6	6.5	41,3	7.2	20,9	4.9

CV coefficient de variation

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Tableau 4.2.1
Proportion de francophones selon la langue utilisée avec la police municipale, Ontario et ses régions, 2006

Région	Langue utilisée avec la police municipale																	
	Total		Seulement en anglais				Beaucoup plus anglais que français				Beaucoup plus français qu'anglais				Seulement en français		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV		
Sud-Est	100,0	0.0	35,0	15.3	x	x	17,0 ^E	29.4	x	x	27,0 ^E	18.0	x	x				
Ottawa	100,0	0.0	60,0	7.2	7,0 ^E	30.2	13,0 ^E	24.7	x	x	12,0 ^E	22.6	x	x				
Nord-Est	100,0	0.0	70,0	6.4	8,0 ^E	32.8	10,0 ^E	28.9	x	x	7,0 ^E	30.7	x	x				
Toronto	100,0	0.0	94,0	2.5	x	x	x	x	0,0	0.0	x	x	x	x				
Reste de l'Ontario	100,0	0.0	89,0	3.7	x	x	x	x	0,0	0.0	x	x	x	x				
Ontario	100,0	0.0	71,0	3.1	5,0^E	18.2	8,0	16.3	2,0^E	30.6	9,0	13.8	5,0^E	24.6				

CV coefficient de variation

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Tableau 4.2.2
Proportion de francophones selon la langue utilisée avec la police provinciale, Ontario et ses régions, 2006

Région	Langue utilisée avec la police provinciale													
	Total		Seulement en anglais		Beaucoup plus anglais que français		Français et anglais à égalité		Beaucoup plus français qu'anglais		Seulement en français		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Sud-Est	100,0	0.0	21,0	16.4	10,0 ^E	26.3	16,0 ^E	20.3	8,0 ^E	27.6	39,0	10.8	x	x
Ottawa	100,0	0.0	37,0 ^E	20.1	x	x	x	x	x	x	24,0 ^E	31.4	x	x
Nord-Est	100,0	0.0	54,0	10.9	14,0 ^E	31.5	10,0 ^E	29.0	0,0	0.0	20,0 ^E	24.9	x	x
Toronto	100,0	0.0	x	x	x	x	0,0	0.0	0,0	0.0	x	x	x	x
Reste de l'Ontario	100,0	0.0	73,0	10.7	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Ontario	100,0	0.0	48,0	7.3	10,0^E	17.9	8,0	16.2	4,0^E	25.1	23,0	11.8	8,0^E	25.1

CV coefficient de variation

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Tableau 4.2.3
Proportion de francophones selon la langue utilisée avec les avocats, Ontario et ses régions, 2006

Région	Langue utilisé avec l'avocat/notaire													
	Total		Seulement en français		Beaucoup plus en français qu'en anglais		Français et anglais à égalité		Beaucoup plus en anglais qu'en français		Seulement en anglais		Autre	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Sud-Est	100,0	0.0	58,0	6.4	10,0 ^E	20.9	10,0 ^E	20.1	x	x	13,0 ^E	17.5	x	x
Ottawa	100,0	0.0	29,0	11.4	4,0 ^E	29.7	7,0 ^E	23.3	8,0 ^E	27.8	48,0	8.2	x	x
Nord-Est	100,0	0.0	27,0	11.8	5,0 ^E	27.7	10,0 ^E	20.7	6,0 ^E	31.0	51,0	7.6	x	x
Toronto	100,0	0.0	x	x	x	x	x	x	F	F	69,0	8.1	x	x
Reste de l'Ontario	100,0	0.0	F	F	x	x	F	F	F	F	72,0	8.7	F	F
Ontario	100,0	0.0	26,0	8.3	4,0	15.0	8,0	12.6	5,0	15.9	53,0	4.5	4,0^E	23.0

CV coefficient de variation

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Tableau 4.3.1
Pourcentage d'enfants dont au moins un parent est francophone selon la langue de l'école fréquentée, Ontario, 2006

Région	Langue de l'école fréquentée par l'enfant ¹											
	Total		École française		École anglaise : immersion		École anglaise : régulier		École d'une autre langue		Ne sait pas	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Sud-Est	100,0	0.0	80,0	2.6	7,0 ^E	17.6	11,0	14.6	x	x	0,0	0.0
Ottawa	100,0	0.0	64,0	4.0	20,0	10.6	14,0	13.3	x	x	0,0	0.0
Nord-Est	100,0	0.0	71,0	3.3	7,0 ^E	17.3	20,0	11.0	2,0 ^E	31.9	0,0	0.0
Toronto	100,0	0.0	45,0	8.3	8,0 ^E	18.8	46,0	8.0	x	x	0,0	0.0
Reste de l'Ontario	100,0	0.0	38,0	8.6	9,0 ^E	21.3	53,0	6.3	x	x	x	x
Ontario	100,0	0.0	57,0	2.6	11,0	8.4	31,0	4.8	1,0^E	20.1	x	x

1. Enfants pour lesquels les répondants ont le français comme première langue officielle parlée.

CV coefficient de variation

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Tableau 4.5.1
Proportion de francophones selon la langue d'usage pour les activités communautaires, Ontario et régions, 2006

Région	Langue utilisée lors du bénévolat									
	Total		Seulement ou surtout en français et en anglais				Seulement ou surtout en anglais		Autre ¹	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Sud-Est	100,0	0.0	60,0	5.8	23,0	13.7	17,0	15.1	0,0	0.0
Ottawa	100,0	0.0	36,0	10.0	29,0	14.3	34,0	11.2	x	x
Nord-Est	100,0	0.0	39,0	8.5	29,0	10.8	30,0	10.6	x	x
Toronto	100,0	0.0	19,0 ^E	22.8	x	x	71,0	7.0	x	x
Reste de l'Ontario	100,0	0.0	18,0 ^E	29.7	11,0 ^E	24.6	65,0	8.8	x	x
Ontario	100,0	0.0	34,0	5.6	22,0	7.8	42,0	5.0	x	x
Langue utilisée avec organismes associations										
Sud-Est	100,0	0.0	64,0	6.1	11,0 ^E	20.7	20,0	15.3	x	x
Ottawa	100,0	0.0	43,0	9.1	16,0 ^E	18.7	38,0	10.0	x	x
Nord-Est	100,0	0.0	59,0	6.2	14,0 ^E	18.2	27,0	12.5	0,0	0.0
Toronto	100,0	0.0	41,0	13.9	F	F	49,0	11.8	x	x
Reste de l'Ontario	100,0	0.0	28,0 ^E	17.8	F	F	57,0	10.6	x	x
Ontario	100,0	0.0	45,0	5.2	13,0	12.4	39,0	6.1	3,0^E	31.2
Langue utilisée lors soutien fourni pour les activités de tous les jours - regroupée										
Sud-Est	100,0	0.0	74,0	4.3	9,0 ^E	20.6	12,0 ^E	19.3	x	x
Ottawa	100,0	0.0	66,0	5.4	9,0 ^E	21.6	21,0	14.3	x	x
Nord-Est	100,0	0.0	52,0	7.3	19,0	15.7	27,0	12.7	x	x
Toronto	100,0	0.0	29,0 ^E	17.6	13,0 ^E	28.1	47,0	11.4	F	F
Reste de l'Ontario	100,0	0.0	31,0 ^E	21.4	11,0 ^E	27.0	50,0	12.6	F	F
Ontario	100,0	0.0	52,0	4.3	12,0	10.6	31,0	6.8	5,0^E	23.4

1. Pour bénévolat, inclut les réponses inconnues (par exemple, Ne sait pas et Refus) ainsi que les réponses où il est uniquement fait mention d'une langue autre que le français et l'anglais.

CV coefficient de variation

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Tableau 5.1
Pourcentage de francophones selon l'identification aux groupes francophone et anglophone, Ontario, 2006

Région	Appartenance identitaire du répondant													
	Total		Au groupe francophone seulement		Surtout au groupe francophone		Aux deux groupes également		Surtout au groupe anglophone		Au groupe anglophone seulement		Aucun / refus / ne sait pas	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Sud-Est	100,0	0.0	20,0	8.0	31,0	5.8	45,0	4.4	4,0 ^E	18.6	x	x	x	x
Ottawa	100,0	0.0	15,0	8.9	30,0	6.7	46,0	4.9	8,0	14.5	x	x	x	x
Nord-Est	100,0	0.0	10,0	10.4	25,0	6.6	57,0	3.5	5,0 ^E	17.5	x	x	x	x
Toronto	100,0	0.0	9,0 ^E	18.9	21,0	10.9	42,0	6.6	17,0	12.0	4,0 ^E	23.6	6,0 ^E	29.0
Reste de l'Ontario	100,0	0.0	10,0 ^E	23.2	12,0	15.0	60,0	5.2	13,0	14.8	F	F	F	F
Ontario	100,0	0.0	13,0	6.7	23,0	3.9	52,0	2.4	9,0	7.6	2,0^E	20.5	1,0^E	18.3

CV coefficient de variation

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Tableau 5.2
Pourcentage de francophones selon certains indicateurs de la valorisation de la langue française, Ontario et régions, 2006

Région	Importance que des organismes travaillent au développement de la communauté															
	Total		Très important		Important		Moyennement important		Peu important		Pas important du tout		Refus		Ne sait pas	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Sud-Est	100,0	0.0	54,0	3.6	35,0	5.5	6,0	15.2	2,0 ^E	23,0	2,0 ^E	26.7	0,0	0.0	x	x
Ottawa	100,0	0.0	51,0	4.3	34,0	6.3	10,0	14.4	3,0 ^E	23.9	2,0 ^E	28.6	x	x	x	x
Nord-Est	100,0	0.0	45,0	4.4	38,0	5.0	10,0	12.2	4,0 ^E	19.7	F	F	0,0	0.0	x	x
Toronto	100,0	0.0	42,0	7.3	37,0	8.1	12,0	14.9	5,0 ^E	21.8	4,0 ^E	27.7	0,0	0.0	x	x
Reste de l'Ontario	100,0	0.0	30,0	9.1	45,0	7.3	15,0	16.4	5,0 ^E	24.4	4,0 ^E	27.0	0,0	0.0	x	x
Ontario	100,0	0.0	44,0	2.6	38,0	3.2	11,0	8.0	4,0	11.9	3,0	15.2	x	x	1,0^E	23.5
Importance que les services gouvernementaux soient offerts dans langue de la minorité																
Sud-Est	100,0	0.0	68,0	2.7	23,0	7.0	5,0	15.5	2,0 ^E	23.9	x	x	0,0	0.0	0,0	0.0
Ottawa	100,0	0.0	67,0	3.1	24,0	8.1	6,0 ^E	18.6	2,0 ^E	25.1	1,0 ^E	31.5	0,0	0.0	x	x
Nord-Est	100,0	0.0	56,0	3.4	32,0	6.1	7,0	14.4	3,0 ^E	23.3	F	F	0,0	0.0	x	x
Toronto	100,0	0.0	59,0	4.7	28,0	9.0	7,0 ^E	19.5	4,0 ^E	25.4	F	F	0,0	0.0	x	x
Reste de l'Ontario	100,0	0.0	49,0	6.6	35,0	9.4	10,0 ^E	22.2	3,0 ^E	30.0	3,0 ^E	30.7	0,0	0.0	x	x
Ontario	100,0	0.0	59,0	2.0	29,0	4.1	7,0	10.3	3,0	12.5	2,0^E	17.9	0,0	0.0	F	F
Importance que les droits linguistiques soient respectés																
Sud-Est	100,0	0.0	72,0	2.5	23,0	7.3	4,0 ^E	18.9	F	F	x	x	0,0	0.0	x	x
Ottawa	100,0	0.0	74,0	2.8	20,0	9.6	5,0 ^E	21.7	x	x	x	x	0,0	0.0	x	x
Nord-Est	100,0	0.0	64,0	3.0	29,0	6.5	5,0 ^E	19.5	F	F	x	x	0,0	0.0	x	x
Toronto	100,0	0.0	69,0	3.7	24,0	10.3	3,0 ^E	22.8	x	x	x	x	0,0	0.0	x	x
Reste de l'Ontario	100,0	0.0	58,0	5.8	32,0	10.0	5,0 ^E	27.3	F	F	F	F	0,0	0.0	x	x
Ontario	100,0	0.0	66,0	1.9	26,0	4.5	4,0	11.8	1,0^E	19.6	1,0^E	22.2	0,0	0.0	1,0^E	24.3

CV coefficient de variation

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Annexe C

Construction des indices

Note sur la construction des indices d'utilisation des langues au quotidien

Les indices utilisés dans cette section ont été développés de la façon suivante. Qu'il s'agisse de l'utilisation du français ou de l'anglais, dans tous les cas les personnes utilisant seulement la langue majoritaire se voyaient accorder une valeur de 1 alors que celles n'utilisant que la langue minoritaire se voyaient attribuer une valeur de 5. En général, la grande majorité des questions comportaient une échelle à cinq niveaux. Pour certaines questions, il n'y avait que trois catégories possibles : « français », « français et anglais » et « anglais ». La catégorie médiane correspondait alors à une valeur de « 3 ».

Deux approches ont été utilisées pour présenter les résultats portant sur chacun des indices : l'une par catégories linguistiques, l'autre par niveau moyen d'utilisation des langues. La seconde approche consistait essentiellement à faire la somme des valeurs obtenues à chacune des questions et à diviser cette somme par le nombre de questions auxquelles avaient répondu les répondants. Pour ce qui est de la première, nous avons regroupé les « scores » moyens obtenus en cinq catégories. Toutefois, étant donné que les résultats obtenus consistaient en une échelle continue allant de 1 à 5, nous avons identifié des seuils permettant de redistribuer les valeurs parmi chacune des cinq catégories linguistiques suivantes : « Seulement la langue majoritaire », « surtout la langue majoritaire », « autant une langue que l'autre », « surtout la langue minoritaire », « seulement la langue minoritaire ». Les seuils correspondant à chacune de ces catégories sont les suivants : « 1 à 1,49 », « 1,50 à 2,49 », « 2,50 à 3,49 », « 3,50 à 4,49 », « 4,50 à 5,0 ». Bien qu'il n'existe pas de solution parfaite pour effectuer une telle distribution, cette approche a l'avantage de centrer les valeurs de part et d'autre de la catégorie médiane et de restreindre l'étendue des valeurs aux extrémités de l'échelle.

Enfin, l'indice général d'utilisation des langues a été élaboré non pas en faisant la moyenne des valeurs sur l'ensemble des 23 variables, mais en additionnant à la valeur obtenue à la question sur les langues parlées avec les amis, les valeurs moyennes obtenues sur chacun des quatre indices suivants : langues au travail, réseau immédiat, institutions et médias. Une telle approche offre l'avantage de ne pas accorder un poids trop important à un domaine composé de plusieurs questions au détriment d'un autre composé d'un nombre moindre de questions.

Notons enfin que l'information portant sur la langue d'usage au foyer a été utilisée de la même façon que celle portant sur les amis. En utilisant à la fois l'information sur la langue parlée le plus souvent et celle parlée régulièrement, la variable ainsi créée est composée des mêmes cinq catégories explicitées ci-haut.

Annexe D

Description de l'indice de concentration

Aire de diffusion : L'aire de diffusion est une petite unité géographique relativement stable. Toutes les aires de diffusion comptent à peu près le même nombre d'habitants, soit de 400 à 700 personnes. Pour une définition complète, consultez le dictionnaire du Recensement de 2006.

La **définition de la concentration** tient compte à la fois de la proportion et de l'effectif de la minorité de langue officielle au sein de l'aire de diffusion. Une forte concentration du groupe minoritaire est établie lorsque la population francophone au sein d'une aire de diffusion est soit égale ou supérieure à 50 % de l'ensemble de la population soit égale ou supérieure à 200 personnes. Une concentration moyenne désigne une situation où la proportion est égale ou supérieure à 10 % mais inférieure à 50 % et l'effectif est égal ou supérieur à 50 francophones, mais inférieur à 200 personnes. Finalement, la concentration des francophones est dite faible lorsque leur proportion au sein de l'aire de diffusion est inférieure à 10 % ou que leur nombre est inférieur à 50 personnes.

Une fois la classe de concentration (c'est-à-dire faible, moyenne ou forte) attribuée à la population francophone de chaque aire de diffusion d'une municipalité donnée (ou subdivision de recensement), nous avons choisi d'attribuer à la population francophone de cette municipalité la classe (ou niveau) de concentration au sein de laquelle on retrouve la plus forte proportion de la population minoritaire. Le total qui représente la plus grande fraction de la population francophone totale de la municipalité nous indique la classe de concentration attribuée aux francophones de cette municipalité. En d'autres mots, lorsqu'on affirme que 75,8 % des francophones vivant dans la région du Sud-Est sont fortement concentrés au sein de leur municipalité de résidence, cela signifie que 75,8 % d'entre eux résident dans des municipalités où, dans la majorité des cas, soit leur nombre est supérieur à 200 personnes soit leur proportion est supérieure à 50 % de la population au sein de l'aire de diffusion où ils résident.

Pour les divisions de recensement (DR) de Toronto et d'Ottawa, cette méthode nous amènerait à statuer que, dans le premier cas, la majorité des francophones représentent moins de 10 % ou ont un effectif inférieur à 50 personnes dans l'aire de diffusion où ils habitent et, dans le second, que la majorité des francophones vivent dans des aires de diffusion où leur poids relatif se situe entre 10 % et 30 % ou leur nombre inférieur à 200 personnes, mais égal ou supérieur à 50 personnes. Toutefois, comme on peut le constater au tableau 2.4.2, puisque le territoire de cette DR correspond à celui de la municipalité du même nom, nous avons choisi de présenter l'information différemment en présentant la répartition réelle au sein de chacune des classes plutôt que de choisir la classe modale (la classe la plus fréquente) comme c'était le cas pour les autres régions.